

\$5,000
en prix!
Participez à notre
concours en achetant
chez nos marchands

Voir pages A-21 à A-23

LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1^{er} JUIN 1860

PAGETTE À TONALITÉ
Comprenant l'appareil et la location

4⁹⁹ par mois

Nouvel abonné
seulement contrat
minimum un an

Photo similaire

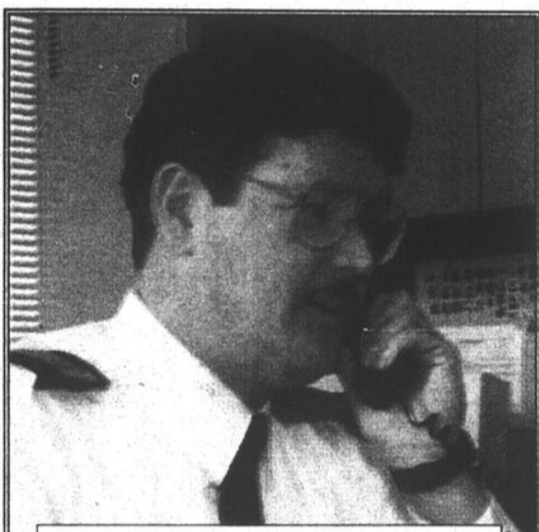
HEBERGOUIN
Communications

19th boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-1210

Dolbec propose une Régie intermunicipale

St-Luc tente de se départir de sa police

Le contrat du chef non renouvelé



Richard Greaves

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ



La ville de Saint-Luc cherche à se départir de son corps policier et son maire, Gilles Dolbec, prône la création d'une Régie intermunicipale de sécurité publique avec Saint-Jean et Iberville.

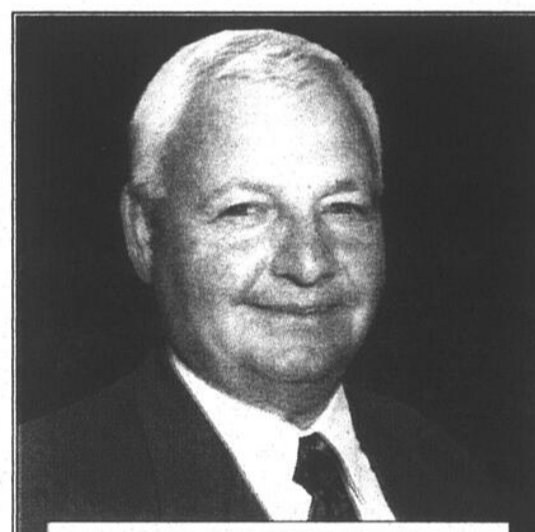
Le maire Dolbec avait convoqué mardi dernier, le 28 janvier, ses vis-à-vis Myroslaw Smerka et Jean Rioux à une rencontre exploratoire où il a officiellement soumis l'idée d'une Régie intermunicipale de sécurité publique.

La réunion, à laquelle ont participé les directeurs généraux des trois villes ainsi que des

conseillers municipaux, s'est tenue à l'hôtel Vallée des Forts. Cette rencontre précédait d'une journée la décision du conseil municipal de Saint-Luc de ne pas renouveler le contrat de son directeur de police, Richard Greaves.

Dans ce dossier de la création d'une Régie intermunicipale, le maire Dolbec peut compter sur l'appui inconditionnel du maire d'Iberville, Jean Rioux.

Profitant des discussions entourant le renouvellement de l'entente de fusion de police avec Saint-Jean-sur-Richelieu, le maire d'Iberville veut ouvrir les discussions en faveur de la création d'une Régie intermunicipale.



Gilles Dolbec

Suite à la page A-4

Rapport secret La caserne de St-Luc devrait loger des pompiers

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Pour une quatrième fois depuis 1969, des spécialistes du gouvernement du Québec recommandent l'ouverture d'une caserne de pompiers à Saint-Luc. Jalousement gardé secret par nos conseils municipaux, le dernier rapport sur la question a été livré en mai dernier. Il fait de l'ouverture de la caserne du boulevard Saint-Luc sa première recommandation.

Voir pages A-6 et A-7



La caserne de St-Luc n'a toujours pas de pompiers.



Champion canadien à 6 ans

Sébastien vient d'avoir 6 ans. Même s'il ne sait pas encore lire, cet élève de la maternelle maîtrise déjà avec une étonnante facilité le jeu des échecs. Si bien qu'il est aujourd'hui classé 1^{er} au Canada dans sa catégorie. (Voir page B-3)

Iberville: on évite de déneiger le week-end

LOUISE BÉDARD

Le problème de déneigement a refait surface au conseil municipal d'Iberville. Des citoyens de même qu'une conseillère ont fait état du fait que les trottoirs étaient impraticables en fin de semaine dernière. Des plaintes de citoyens en colère ont aussi été logées au Canada Français.

C'est qu'à Iberville, on essaye de minimiser le déneigement les fins de semaine pour ne pas avoir à payer du temps supplémentaire aux cols bleus. Le conseil s'est toutefois engagé à se pencher sur ce problème pour que les gens n'aient plus de difficulté à circuler sur les trottoirs.

Voir page A-3

La grève des cols bleus est évitée

Voir page A-3

SOMMAIRE

Cinéma	B-9
Économie	A-34
Éditorial	A-10
Nécrologie	A-32
Petites annonces	B-22
Sport	A-40

100% NEON Profitez de cette offre fantastique pour choisir votre Neon 1997

750\$ AUX DIPLOMÉ(E)S**

Remise en argent additionnelle de 750\$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.

TAXE DE FINANCEMENT DU FABRICANT DE **3,9%*** Jusqu'à 48 mois

PLUS 1235\$ Obtenez jusqu'à 1235\$ de rabais sur des Neon équipées de certains ensembles d'options.

Plymouth
Camions Dodge
CHRYSLER
Jeep

Premier
PLYMOUTH-CHRYSLER inc.

390, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu (Près du Red Lobster) 348-7366 Mtl: 856-7859

*Offre d'une durée limitée. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Inc. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Délais chez les concessionnaires participants. **Offre aux diplômés s'adresse aux personnes qui ont obtenu ou qui obtiendront un diplôme collégial ou universitaire d'une institution canadienne accréditée entre le 1^{er} janvier, 1996 au 31 décembre 1997 et qui prendront livraison du véhicule avant le 31 décembre 1997.

VOTRE SANTÉ NOUS TIENT À

~ *Salon santé* ~
Du 5 au 9 février



Une quinzaine de spécialistes vous
renseignent sur des sujets qui vous touchent vraiment :

- Conditionnement physique
- Diabète (prise de glycémie)
- Hypertension (prise de tension artérielle)
- Nutrition
- Prévention cancer du sein
- Chiropratie
- Réflexologie
- Programme post-infarctus (F.H.H.R.)
- Problèmes digestifs
- Inhalothérapie
- Physiothérapie
- Orthothérapie
- Ambulance St-Jean

* MINI-CONFÉRENCES
À TOUTES LES HEURES

COUREZ LA CHANCE
de gagner un forfait week-end en amoureux
à l'Hôtel du Lac Carling de Pine Hill incluant
coucher, repas et transport en limousine

Coupons disponibles chez les
marchands participants et
à la cour centrale
TIRAGE LE 14 FÉVRIER
À 19 HEURES.

640\$

HORAIRE DU SALON

Le mercredi 5 février	11 h à 16 h
Le jeudi 6 février	11 h à 20 h
Le vendredi 7 février	11 h à 20 h
Le samedi 8 février	10 h à 16 h
Le dimanche 9 février	12 h à 16 h

CARRÉMENT
MODE
CARRÉMENT
PRATIQUE

**CARREFOUR
RICHELIEU**

*Ouvert
le dimanche*

347-8555
les petites annonces

Météo
Mercredi
Neige en matinée devenant intermittente en après-midi. Possibilité de pluie verglassante le matin. Accumulation de 15 à 20 cm.
Maximum: 0°C.
Jeudi
Dégagement tôt le matin. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite.
Minimum: -14°C. Maximum: 0°C.
Vendredi
Ensoleillé. Minimum: -15 à -17°C. Maximum: -6°C.
Samedi
Ensoleillé. Minimum: -15 à -17°C. Maximum: -6°C.

Le Canada Français ☎ 347-0323
84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 • Télécopieur: 347-4539

Président-éditeur Robert Paradis Vice-présidente Maryse Racicot-Gagnon	Secrétariat Gabrielle Agaria, directrice Publicitaires Denis Jolin André Corriveau Sylvie Leblanc Luc Moreau Hélène Turcotte Michel Turgeon Donat Serres Bernard Paradis Sylvain Legault Jean-François Perreault	Télémarketing Lyne Laberge Manon Lavigne Annonces classées Danielle Robitoux Lise Giroux Contrôleur Roger Trahan Comptabilité Suzette Vincent Impression Imprimerie Quebecor St-Jean Préimpression Les Ateliers Graphiques	du Haut-Richelieu inc. Contremaître Rose Audette-Lemonde Filmographie Quadro Couleur inc. Contremaître Stéphane Gadois Distribution Les Messageries Saint-Jean inc. Directeur Paul Pendleton, Encartage Poly-Encarts inc. Directeur Claude Brodeur	Membre des Hebdo Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - contrat de vente no 422320. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.). L'exemplaire: \$1.14 Au Canada abonnement 12 mois: \$54.90, 6 mois: \$27.45. Pays étrangers: abonnement 12 mois: \$276.00, 6 mois: \$138.00. (prix taxes en sus)
---	--	--	---	--

Directeur général: René Bouchard
Rédacteur en Chef: Gilles Lévesque
Directeur de l'information: Marc-O. Trépanier
Journalistes: Michel Phaneuf, Gilles Bérubé, Louise Bédard
Photographes: Jacques Paul, Bruno Petrozza, Michel Laflamme, Rémy Boly
Collaborateurs: Daniel Simard, Daniel G. Hébert
Publicité nationale: Réseau Sélect





Plymouth
Chrysler
Jeep Eagle
Premier
PLYMOUTH-CHRYSLER INC.

Sylvie Bissonnette
Directrice commerciale
020770-c36-g

390, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-7366

Grève évitée à Saint-Jean

Les cols bleus votent ce soir sur les offres

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

À 16h50 vendredi après-midi, dans la salle des caucus de l'hôtel de ville. Après sept heures de négociations intensives, le président du syndicat des cols bleus, Marco Raymond, prend le téléphone et informe ses membres que l'avis de grève est levé. Il était moins onze! La grève devait être déclenchée à 17h01.

Aucune entente de principe n'est intervenue à la table des négociations vendredi. Toutefois, les négociateurs du syndicat ont jugé que la proposition mise sur la table par la Ville était suffisamment étoffée et intéressante pour annuler l'ordre de grève et la soumettre au vote de leurs 87 membres.

Les cols bleus se prononceront ce soir (mercredi) à 19 heures sur la proposition de la Ville, dont le contenu n'a pas été dévoilé par les parties. Le syndicat et l'employeur ont convenu de rédiger ensemble un texte comprenant tous les éléments de la proposition. C'est ce texte qui sera présenté aux cols bleus ce soir lors de leur assemblée générale qui se déroulera à 19 heures à la Salle des Métallos (FTQ), boulevard du Séminaire.

Selon nos informations, la proposition serait la signature d'un contrat de deux ans, couvrant les années 1996 et 1997. La convention collective est échue depuis le 31 décembre 1995. La Ville aurait proposé une augmentation salariale de l'ordre de 1% pour 1996 et peut-être un peu plus pour 1997, selon certaines modalités.

Mais là-dessus, il est difficile de faire délier les lèvres. «Au lieu de laisser courir des rumeurs, nous préférons déposer un document écrit à nos membres. Il leur appartient de se prononcer sur des textes clairs», déclare le président Marco Raymond.

Du côté de la Ville, le directeur général, Édouard Bonaldo, s'est dit satisfait des «discussions franches» de vendredi. «Il nous reste à finaliser un texte conjoint pour officialiser le contenu de nos discussions», a dit M. Bonaldo sans divulguer le contenu de la proposition.

Les choses ont bougé vite

Revenant sur les négociations de vendredi, le président du syndicat déclare «qu'en un avant-midi et en un après-midi,

les choses ont bougé plus vite qu'en deux ans de discussions avec le négociateur de la ville».

Il a rendu hommage à la manière «calme et adulte» avec laquelle le directeur général de la Ville, Édouard Bonaldo, a mené les négociations. M. Bonaldo était accompagné du directeur des Ressources humaines, Michel Ross, et du directeur des Travaux publics, Michel Larivière.

Du côté syndical, on retrouvait à la table les membres de l'Exécutif, Marco Raymond, André Plante, Richard Daudelin et Claude Gibeau, de même que leur conseiller syndical, Guy Chartier, du Syndicat canadien de la fonction publique.

En s'amenant à la table de négociations vendredi, Édouard Bonaldo avait entre les mains un mandat élargi comparativement à

ses prédécesseurs. Tout au long de la journée, il est demeuré en contact étroit avec le maire Myroslaw Smereka et les deux factions du conseil municipal, pouvant ainsi bonifier ou ajuster, au fur et à mesure des discussions, les offres de la ville.

À la fois désireux d'éviter un conflit et de régler la convention, le conseil municipal avait ouvert la machine. Tout au long des 17 séances précédentes de négociations et des quatre rencontres en conciliation, les négociateurs de la ville n'avaient entre les mains aucun autre mandat que d'offrir le gel des salaires et d'être en demande sur des points de la convention considérés comme des acquis par le syndicat des 87 cols bleus.

Lundi soir en séance du conseil, le leader de la coalition de l'opposition, Jean Grismard, a remercié le maire Myroslaw Smereka pour la façon dont l'opposition a été

consultée pendant le cours des négociations. «C'est un exemple démontrant qu'on peut collaborer ensemble», a dit le conseiller de Normandie-Est.

Les deux jours ayant précédé la rencontre fructueuse de négociations de vendredi ont été ponctués de discussions entre les parties devant le Conseil des services essentiels (CSE). Une entente est intervenue mercredi sur la liste des services essentiels mais les parties sont retournées devant le CSE à la suite de l'impossibilité de faire déblayer le centre-ville.

Le Conseil des services essentiels a alors demandé au syndicat de cesser l'embargo du temps supplémentaire mais avait ensuite suspendu sa décision, préférant ne pas émettre d'ordonnance à la veille de la séance de négociations de vendredi. La suite des événements lui a donné raison. ☛

Des trottoirs mal déneigés à Iberville

LOUISE BÉDARD

Lundi soir, un habitué des séances du conseil d'Iberville a soulevé le problème de déneigement dont se plaignaient des citoyens la fin de semaine dernière. Il demandait plus spécifiquement que le service des travaux publics s'assure, le vendredi après-midi avant la fin de semaine, que les abords de l'église Sacré-Coeur soient déneigés.

Tout en se disant conscient des efforts d'économie qui doivent être réalisés, il a tout de même décrit comment les rues étaient enneigées alors qu'avaient lieu des funérailles samedi dernier.

De son côté la conseillère Jocelyne Desranleau a évoqué les difficultés des piétons à emprunter les trottoirs de la ville, particulièrement les personnes âgées qui n'ont parfois pas d'autres moyens de circuler.

Elle dit comprendre la nécessité de réaliser des économies, mais a fait remarquer que si des sommes peuvent être affectées pour le tracé de pistes de ski de fond, la marche devrait aussi être facilitée.

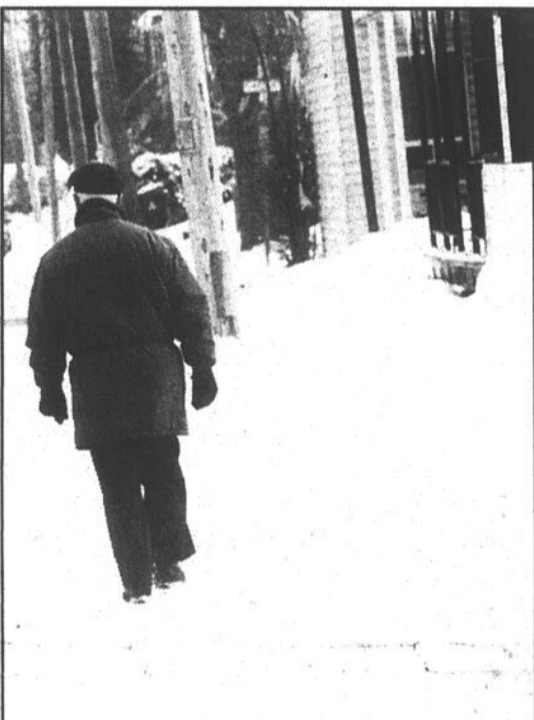
Pour éviter de devoir payer du temps sup-

plémentaire aux cols bleus, la ville essaie de minimiser le déneigement les fins de semaine. La décision a été prise il y a quelques années dans la perspective qu'«on n'essaie pas de recréer le sud tout en vivant dans le nord». Mais aussi avec l'approche que les Ibervilleois aimeraient pouvoir se promener la fin de semaine dans la belle neige blanche et faire glisser le traîneau des enfants dans les rues plutôt que de patauger dans la slush.

Mais la difficulté à circuler sur les trottoirs, particulièrement pour les personnes âgées, sera considérée. Le conseil entend discuter de la question, a indiqué le maire à l'issue des échanges sur le sujet.

Pont

Par ailleurs pour une seconde fois cet hiver, le conseiller Paul Houde a formulé publiquement des critiques sur l'entretien du pont Gouin. Tout en reconnaissant que le déneigement du pont peut poser des problèmes techniques, il évalue néanmoins qu'il pourrait être mieux entretenu. Il y circule souvent comme piéton et ne manque pas de se faire fréquemment éblouir par la gadoue. S'il n'y a rien à faire qu'on ne le dise et je vais arrêter de chialer, ajoute-t-il. ☛



Le manque de déneigement des trottoirs à Iberville durant les fins de semaine sera discuté par les conseillers municipaux.

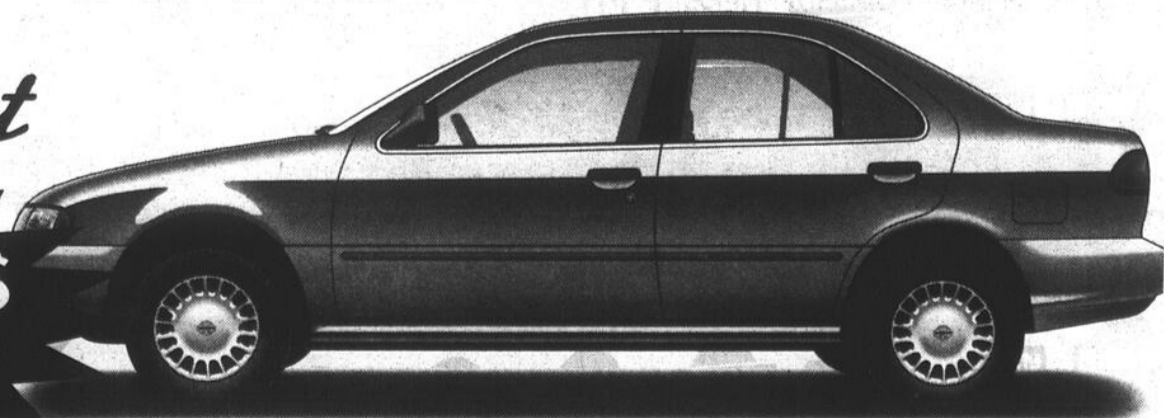
SENTRA 1996

AUTOMATIQUE

Seulement

14895\$

(Taxes, transport et préparation en sus)



- 4 portes
- Climatiseur
- Sièges rabattables
- Servofreins
- Servodirection
- Essuie-glace intermittents
- Radiocassette 4 h.-p.
- Valise et portière à essence électrique

COUPAL & BRASSARD Auto Inc. • 127, Route 104, Saint-Athanase d'Iberville 347-5593

Le chef de police de Saint-Luc quitte ses fonctions

ISABELLE SIMARD

Le contrat de travail de Richard Greaves, directeur de la Police de Saint-Luc, ne sera pas renouvelé en 1997. Cette décision a été officialisée mercredi dernier par les membres du conseil municipal. Le lendemain, M. Greaves avait déjà quitté ses fonctions. Son départ précipité a pris par surprise les membres du syndicat des policiers de la Ville de Saint-Luc.

Rejoint au téléphone hier matin, le président de l'Association des policiers, François Bourque, a avoué ne pas connaître les raisons qui ont motivé cette décision.

«Nous ne pouvons que souhaiter bonne chance à M. Greaves dans ses projets futurs», a commenté M. Bourque, en ne manquant pas d'ajouter qu'aucune explication en rapport avec le départ de l'ex-directeur n'a été fournie aux policiers.

Dans l'ombre

Le mercredi 29 janvier, les élus municipaux ont tenu, dans l'ombre, une assemblée spéciale afin d'adopter une résolution officialisant le non-renouvellement du contrat de travail de M. Greaves à titre de directeur du Service de la sécurité publique.

Par la même occasion, le conseil municipal a procédé à la nomination de Jean Desbiens à titre de directeur par intérim du service de police. M. Desbiens occupait les fonctions de directeur adjoint avant d'accéder à ce poste.

La nouvelle éclate

Lundi soir, la nouvelle a éclaté au grand jour lors de l'assemblée régulière du conseil municipal. Une résolution a été adoptée pour qu'une demande soit adressée au ministre de la Sécurité publique du Québec, Robert Perreault, pour qu'il délègue un officier supérieur de la Sûreté du Québec au poste de police de Saint-Luc, et ce, pour une période de six mois.

Le maire Gilles Dolbec a fourni quelques explications en regard avec la décision du conseil. Elle serait imputable au processus de réalisation d'une étude de faisabilité en vue de regrouper les villes de Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu et Iberville.

«Nous avons discuté avec M.

Greaves et nous avons conclu une entente avec lui. L'ex-directeur de la police touchera son salaire jusqu'au 31 août 1997», a précisé M. Dolbec.

Une opportunité

Le contrat de travail de Richard Greaves venait à échéance au mois de mars 1997. «La Ville de Saint-Luc a décidé de saisir l'opportunité de ne pas renouveler son contrat de travail et de suivre de près l'évolution du dossier du regroupement des municipalités. En cas de fusion, nous n'aurons pas besoin de deux chefs de police», soutient le directeur général de la Ville de Saint-Luc, André De Marbre.

La nomination d'un officier supérieur de la Sûreté du Québec aura pour but de venir en aide au directeur par intérim durant une période de six mois afin de permettre aux municipalités concernées d'évoluer dans le projet de regroupement.

Étude peu reluisante

L'étude du poste de police de Saint-Luc, réalisée entre le 10 et le 28 octobre 1996 par la firme Frappier, St-Denis et associés, n'aura peut-être pas été sans influencer la décision du conseil municipal de ne pas renouveler le contrat de travail de M. Greaves.

Cette étude, rappelons-le, présentait un portrait peu reluisant du service de police et identifiait de nombreuses faiblesses à l'intérieur du corps policier.

Au chapitre de la direction du poste de police, l'étude constatait que le leadership du directeur était contesté, que les communications interpersonnelles entre le directeur et les policiers étaient absentes et que les policiers préféraient se tourner vers l'adjoint aux opérations.

L'analyse soutenait que la lenteur de la prise de décision, le manque de planification et de suivis minaient le leadership du directeur.

Dans l'édition du 4 décembre du CANADA FRANÇAIS, le directeur général de la Ville de Saint-Luc, André De Marbre, annonçait que le conseil municipal entendait se pencher sur les résultats de cette étude.

Le directeur du service de police avait été invité à produire un plan d'action afin d'apporter différents correctifs administratifs.

«Au mois de décembre, M. Greaves nous a remis un plan de redressement intéressant. Cependant, nous devons maintenant mettre le focus sur le regroupement», ajoute M. De Marbre.

Ce dernier dresse le bilan du travail accompli par M. Greaves. «M. Greaves a travaillé à mettre en place le service de police. Son mandat était d'implanter une police communautaire et il a livré la marchandise avec les moyens qu'il avait. Certaines carences ont été relevées à cause de différents éléments, comme l'arbitrage. Il passait beaucoup de temps à la table des négociations», constate-t-il.

Les négociations

Le départ de M. Greaves ne changera en rien le processus des



Richard Greaves

négociations entre le syndicat des policiers, la Fédération des policiers du Québec et la Ville de Saint-Luc concernant le renouvellement de la convention collective. Une première rencontre a eu lieu le 20 janvier dernier. La deuxième a été fixée au 26 février.

Selon M. De Marbre, les griefs formulés par le syndicat des policiers continuent à rebondir sur son bureau. «Jusqu'ici, quatre éléments de litige se retrouveront en arbitrage. En ce qui concerne l'utilisation de l'agence de sécurité, cette cause devait être entendue au mois de septembre 1997. Elle a été reportée au mois de novembre 1997 parce que l'arbitre a oublié d'inscrire la date de ses vacances à son agenda. Le choix des arbitres pour les autres questions en litige se fera prochainement», conclut M. De Marbre.

«Nous ne voulons plus nous contenter de payer des factures»

- Gilles Dolbec

↳ Suite de la page A-1

Une voie qu'il cherche à emprunter plutôt que de reconduire le contrat par lequel il y avait eu fusion, en juillet 1993, de la police d'Iberville avec celle de Saint-Jean-sur-Richelieu. C'est alors qu'était née la police du Haut-Richelieu.

Dans l'entente actuelle, Iberville avait cédé à Saint-Jean-sur-Richelieu la juridiction de son territoire. Un Comité consultatif, devant se réunir à tous les trois mois, avait été formé dans le cadre de l'entente de fusion.

«L'entente de police prend fin le 31 décembre 1997. Nous ne voulons plus nous contenter de payer les factures. Avec une Régie intermunicipale, nous passerions d'un pouvoir consultatif à un pouvoir décisionnel», déclare le maire Rioux. Il confirme avoir eu des discussions préliminaires avec son collègue Gilles Dolbec avant la rencontre avec Saint-Jean-sur-Richelieu pour proposer la création d'une Régie intermunicipale.

Tout comme le maire Dolbec, le maire d'Iberville voit dans la réussite de ce projet de création d'une Régie intermunicipale un premier test en vue de la réussite éventuelle d'un regroupement

des trois municipalités. Ce serait une façon de convaincre la population du bien-fondé d'une fusion. Il signale que dans l'état actuel, il est loin d'être sûr que la population d'Iberville se prononcerait en faveur d'une fusion.

«À Saint-Luc, nous ne sommes pas intéressés à gérer des factures. On veut avoir un droit de vote et on veut prendre part aux décisions», dit le maire Gilles Dolbec dans une formule similaire à celle de son collègue d'Iberville.

Selon M. Dolbec, la mise sur pied d'une Régie intermunicipale est une première étape vers le regroupement municipal, un «moyen transitoire». Il faut commencer par quelque chose et la police est un bon dossier, croit le maire de Saint-Luc. Dès qu'il y aurait fusion des trois villes, ajoute-t-il, la Régie intermunicipale de sécurité publique deviendrait alors caduque.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le maire Myroslaw Smereka demeure prudent dans ses commentaires. «Le maire Dolbec nous a présenté l'idée d'une Régie intermunicipale de sécurité publique comme une étape. La rencontre entre les trois villes était de nature exploratoire», dit-il.

Sans s'avancer trop loin, il

souligne que toute Régie intermunicipale doit être enfermée à l'intérieur de balises où l'équité sera assurée. «Il est évident que Saint-Jean ne veut pas perdre le contrôle sur sa police à l'intérieur d'une Régie», a-t-il déclaré.

De son côté, le leader de la coalition de l'opposition, Jean Grimard, se demande s'il est propice à ce stade-ci de parler de la création d'une Régie intermunicipale de sécurité publique alors qu'on songe à un regroupement total des trois municipalités.

Est-il opportun de créer cette structure, se questionne-t-il. ↳

AUTOUR DE VOUS, LE TABAGISME EST UN VÉRITABLE FLEAU ?

Rejoignez-vous à la «Brigade Abat-Tabac» provinciale de l'Association pulmonaire du Québec. Les formulaires d'adhésion et la carte de membre de la «Brigade Abat-Tabac» sont disponibles dans les CISC, dans les pharmacies où on ne vend pas de tabac, les chaînes Brunet, Familiprix, Groupe Santé, Santé Service, Promoprix, les pharmacies Wal-Mart et à l'Association pulmonaire du Québec.

BRIGADE ABAT-TABAC

LE TABAGISME EST UN PROBLÈME COLLECTIF, À NOUS DE LE RÉGLER !

Association pulmonaire du Québec

Montréal (514) 596-0805
Extérieur 1-800-295-8111

NOUVEAU

au Club de Golf Saint-Jean

Une équipe expérimentée prend la relève afin d'offrir à vos invités une cuisine raffinée dans une ambiance exceptionnelle.

Laliberté
Une réputation d'excellence depuis 1965



Pour Mgr Berthelet, l'avenir est aux défis et à l'optimisme

MICHEL PHANEUF

Pour quelqu'un qui a choisi la vocation sacerdotale, être nommé évêque est sans aucun doute un grand honneur. Mais en 1997, c'est aussi une mission remplie de défis, des défis d'ordre à la fois économique, social et même religieux. Mgr Jacques Berthelet, le nouvel évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil, en est bien conscient. Ce qui ne l'empêche pas d'entrevoir l'avenir avec optimisme, mais néanmoins avec réalisme.

«C'est le défi d'une religion bimillénaire sur le point d'entrer dans un troisième millénaire, nous dit Mgr Berthelet en entrevue; le défi d'une religion qui vient à la rencontre de l'ère moderne avec ses technologies, ses communications, ses libertés.»

Ce défi emprunte toutes sortes de formes, prend toutes sortes de visages, ajoute-t-il, que ce soit celui des jeunes, des problèmes sociaux ou même du message de l'Église qu'il ne faut plus seulement transmettre mais aussi adapter au contexte actuel.

«Par exemple, indique-t-il, il y a toute la question de la famille et des couples en difficulté. Que faire face à ce problème? Les condamner? Nous voulons plutôt aller à leur rencontre, leur offrir des outils de réflexion et chercher avec eux comment vivre cette situation, surtout comment aider les enfants qui sont au coeur de tout ça.»

À cet effet, le diocèse a mis sur pied un comité pour l'accueil pastoral des conjoints, indique Mgr Berthelet. «Nous voulons regarder

la situation en face», affirme-t-il.

La paroisse de demain

L'avenir de la paroisse à l'heure où il y a pénurie de prêtres, où les fidèles se font de moins en moins nombreux et où l'argent devient toujours plus rare constitue également une importante préoccupation pour le nouvel évêque.

Il précise à ce sujet que le diocèse s'apprête à lancer une vaste opération de réflexion sur la paroisse de demain, opération qui s'étendra sur trois ans et qui fera appel à toutes les âmes de bonne volonté. «Ce n'est pas à nous de régler ça tout seul, fait-il valoir, il faut convier toutes les forces vives à la recherche de solutions».

Pour le nouvel évêque, ces solutions peuvent emprunter différentes avenues, comme par exemple la mise en commun de services, la création d'unités pastorales couvrant deux ou trois paroisses, ou même le regroupement de plusieurs paroisses en une seule.

«Nous manquons de prêtres, souligne-t-il; cette situation nous amènera à changer notre mode de fonctionnement et à confier davantage de responsabilités à des agents laïcs. En ce sens, on assistera probablement à la création de nouveaux ministères.»

Prêtres et évêque au 21^e siècle

De tels développements vont aussi modifier le rôle du prêtre qui sera non seulement appelé à participer à ces nouveaux modes de fonctionnement, mais aussi à en assurer la cohésion, l'unité, ajoute Mgr Berthelet. D'ailleurs, fait-il remarquer, le prêtre du 21^e siècle devra faire preuve de qualités bien spécifiques, des qualités axées sur la spiritualité, bien sûr, mais également sur la capacité de travailler en équipe et sur la mobilité, sans oublier l'humilité, car le sacerdoce n'a plus le même prestige social qu'autrefois. «C'est plus difficile, reconnaît le nouvel évêque, mais ils peuvent compter sur mon support.»

Et son rôle à lui, comment le voit-il? Le rôle de l'évêque touche principalement trois volets,



De très nombreux fidèles ont assisté, le 2 février à la cérémonie d'accueil du nouvel évêque à la Cathédrale de Saint-Jean. Quatre évêques, Mgr Vital Massé, Louis Langevin, Charles Valois et Robert Lebel accompagnaient Mgr Berthelet lors de cet événement.

Photo Bruno Petrozza

nous répond-il:

- Un rôle d'enseignement; celui d'annoncer le message évangélique et de s'en faire en quelque sorte le coordonnateur, celui qui veille à son unité;

- Un rôle face aux sacrements; celui de proposer une expérience spirituelle et de permettre aux gens de faire la rencontre de Dieu. «Il y a une grande soif de spiritualité aujourd'hui, fait-il remarquer. On n'a qu'à songer qu'il existe près de 800 sectes au Québec».

- Un rôle de leadership; celui de diriger, d'administrer, d'organiser, d'assurer la cohérence et de faire en sorte que toutes les personnes impliquées travaillent en-

semble, dans le même but.

«En 1997, l'expérience de Dieu doit se faire dans une société qui a beaucoup changé, constate Mgr Berthelet; une société aux prises avec des problèmes économiques, avec la pauvreté, avec les difficultés dans les couples, etc. Or, pour annoncer la Parole de Dieu dans un tel contexte il faut savoir l'adapter, la traduire.»

L'évêque d'aujourd'hui doit lui-même composer différemment, ajoute-t-il. Il doit entre autres savoir travailler en équipe, en consensus, bref savoir proposer plus qu'imposer. Il doit également être avec les gens, sur le terrain; «il ne peut plus être inaccessible», d'affirmer Mgr Berthelet.

Optimiste?

Avec tous ces défis et ces changements à l'horizon, le nouvel évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil entrevoit-il l'avenir avec optimisme?

«Je pense qu'il y a de grandes choses qui se préparent, dans l'Église comme dans le monde, nous dit-il à ce sujet.

Nous traversons actuellement une période difficile, confuse, voire éprouvante dans toutes sortes de domaines, mais j'ai la conviction que le début du 21^e siècle va nous apporter quelque chose d'intéressant. «Nous aspirons tous à un monde meilleur, conclut-t-il. J'ai confiance.»

L'évêque de la continuité et du changement

MICHEL PHANEUF

Le successeur de Mgr Bernard Hubert sera-t-il l'homme de la continuité ou du changement?

«Il va y avoir des deux», répond sans hésiter Mgr Berthelet.

Par exemple, au chapitre des préoccupations sociales, le nouvel évêque entend bien continuer sur la voie tracée par son prédécesseur, en ayant toutefois recours à un peu d'aide.

«Mgr Hubert s'occupait de ces questions avec beaucoup de compétence, souligne Mgr Berthelet.

Même si j'ai travaillé pendant 10 ans à ses côtés, je ne prétends pas avoir cette compétence, cette facilité d'aborder toutes les questions sociales.

Mais heureusement, je suis bien secondé dans la poursuite de son oeuvre par le Service de promotion humaine du diocèse.»

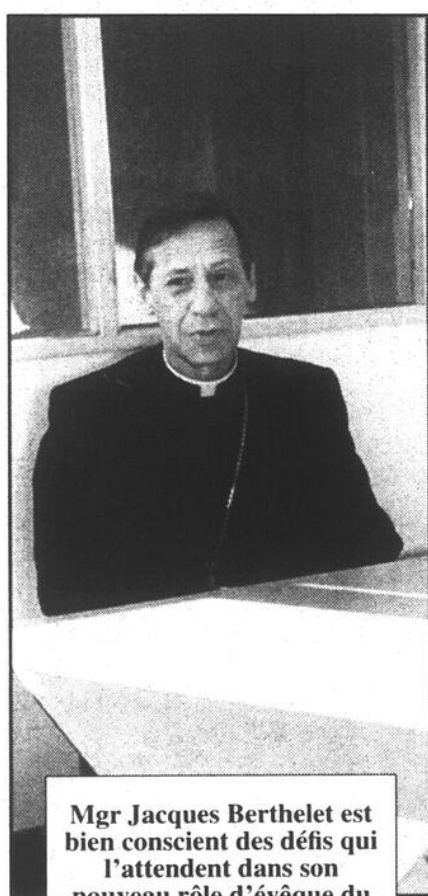
Comme l'indique le nouvel évêque, une des choses qui lui tient particulièrement à coeur est de faire le lien entre l'Évangile et la situation sociale; de développer une dimension sociale de la Foi, une pensée sociale chrétienne, précise-t-il.

Des changements nécessaires

Mgr Berthelet entrevoit aussi le changement comme nécessaire, incontournable.

«Certaines choses devront changer, affirme-t-il; tant au niveau de la paroisse qui devra s'adapter à une nouvelle organisation qu'à celui de l'Église qui devra s'adapter à de nouveaux langages et suivre l'évolution de la société.

«Je ne pense pas qu'on revienne un jour à la situation dans laquelle l'Église se trouvait il y a quelques décennies, ajoute-t-il. Aujourd'hui, l'heure est plutôt au partenariat.»



Mgr Jacques Berthelet est bien conscient des défis qui l'attendent dans son nouveau rôle d'évêque du diocèse. Aussi entrevoit-il l'avenir avec réalisme mais également avec confiance.

Photo Jacques Paul

sports experts

GRAND SOLDE D'HIVER

Carrefour Richelieu



VÊTEMENTS D'HIVER



JUSQU'À

60%

de rabais

600, rue Pierre-Caisse

348-0937

Québec recommande d'ouvrir la caserne de Saint-Luc

MARC-OLIVIER TRÉPANIER



Pour une quatrième fois depuis 1969, des spécialistes du gouvernement du Québec recommandent l'ouverture d'une caserne de pompiers à Saint-Luc. Jalousement gardé secret par nos conseils municipaux, le dernier rapport sur la question a été livré en mai 1996. Il fait de l'ouverture de la caserne du boulevard Saint-Luc sa première recommandation.

«Il est évident que la mise en opération du poste de pompiers de Saint-Luc est nécessaire pour améliorer la sécurité des citoyens habitant la partie Nord de Saint-Jean, Saint-Luc et L'Acadie», écrit l'auteur de l'étude, Robert Desjardins, conseiller en sécurité à la Direction générale de la sécurité et de la prévention du ministère de la Sécurité publique.

Construite au début des années 70, cette caserne de pompiers, après avoir été longtemps déserte, a servi d'entrepôt pour le service des Loisirs luçois et abrite aujourd'hui le service de police de Saint-Luc.

Le rapport Desjardins, dont LE CANADA FRANÇAIS a obtenu copie, a été réalisé à la demande du conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu en août 1995. Par résolution, Saint-Jean sollicitait de la Direction générale de la sécurité civile une étude «sur la pertinence de mettre en opération la caserne de pompiers existante située à Saint-Luc.»

L'objectif alors recherché par la ville de Saint-Jean était «d'améliorer les modes de fonctionnement du Service de protection incendie pour desservir le quartier Nord de la ville, Saint-Luc et L'Acadie.»

Trois rapports

En 1969 et en 1974, rappelle le rapport Desjardins, la Direction générale de la sécurité réalisait deux études qui avaient conduit à la construction de la caserne de pompiers du boulevard Saint-Luc ainsi qu'à la mise en commun d'un service d'incendie pour les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie.

Afin de faciliter le regroupement des municipalités, Québec avait alloué des subventions de quelque \$460,000 pour appuyer la construction des casernes d'incendie de Saint-Jean et de Saint-Luc et l'achat d'un camion autopompe.

Une troisième étude analysant le

fonctionnement du service des incendies a été effectuée en 1989. «Les trois études précitées incluaient dans leurs recommandations la mise en service du poste de pompiers situé à Saint-Luc», relève le rapport Desjardins.

Déjà en 1978, il y a dix-huit ans, l'on s'impatientait à Québec. Dans une lettre datée du 9 juin 1978, le directeur général de la DGPI (Direction générale de la prévention des incendies) de l'époque, Gilles Lamothe, faisait part de sa déception de constater l'occupation de la caserne de Saint-Luc malgré les subventions de Québec.

M. Lamothe ne machait pas ses mots. «Je suis d'avis», écrivait-il, que la qualité du service aux résidents de Saint-Luc est sérieusement affectée par cette omission.»

Nécessaire!

Dans son rapport de 32 pages remis aux municipalités le 17 mai 1996, Robert Desjardins ne remet jamais en question la pertinence de l'ouverture de la caserne du boulevard Saint-Luc, bien au contraire.

«On réalise que s'il était nécessaire d'ouvrir une caserne à Saint-Luc en 1969, cette nécessité est encore plus probante en 1995», renchérit-il en page 6 de son étude.

«Il est évident que la mise en opération du poste de pompiers de Saint-Luc est nécessaire pour améliorer la sécurité des citoyens habitant la partie Nord de Saint-Jean, Saint-Luc et L'Acadie. La question est de déterminer de quelle façon et à quels coûts supplémentaires il serait possible de le faire», écrit-il en page 11.

L'auteur de ce rapport en vient à ces conclusions après avoir notamment analysé l'évolution de l'occupation et du développement du territoire et avoir effectué une analyse comparative du temps de réponse des pompiers entre les casernes de Saint-Jean et de Saint-Luc. ☞



«Il était nécessaire d'ouvrir une caserne de pompiers en 1969. Cette nécessité est encore plus probante en 1995», lit-on dans le Rapport Desjardins, dont LE CANADA FRANÇAIS a obtenu copie.

Ouvrir la caserne de Saint-Luc

Des coûts annuels de plus de \$500,000

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le Rapport Desjardins n'avance pas de chiffres précis quant aux coûts associés à l'ouverture de la caserne de Saint-Luc. Mais on a déjà laissé entendre de bonne source que cela pourrait signifier une facture annuelle de plus de \$500,000, tout dépendant du niveau de protection choisi.

«Nous croyons qu'il est possible d'augmenter substantiellement la protection des citoyens tout en maintenant celle-ci à un coût raisonnable», estime l'auteur du rapport.

Pour réduire les coûts, il recommande l'embauche de pompiers à temps partiel (genre de pompiers recrues) qui travailleraient selon un horaire variable et en fonction des besoins. Il s'agirait de trouver un terrain d'entente avec le syndicat et

une mécanique d'application.

La prémisses pour les conseils municipaux consiste d'abord à déterminer s'ils reconnaissent le bien-fondé de la première recommandation, celle-là même de l'ouverture de la caserne de Saint-Luc.

En termes de ressources humaines et matérielles, la caserne de Saint-Luc devrait être occupée en permanence et en tout temps par un officier et quatre pompiers, dont deux pompiers recrues. On y retrouverait un camion autopompe et un camion-citerne.

À la station de pompiers de Saint-Jean, le rapport Desjardins recommande des effectifs permanents et en tout temps de six pompiers, soit un officier et cinq pompiers, dont trois pompiers recrues. On retrouverait à cette station d'incendie principale un camion autopompe et un camion avec échelle aérienne.

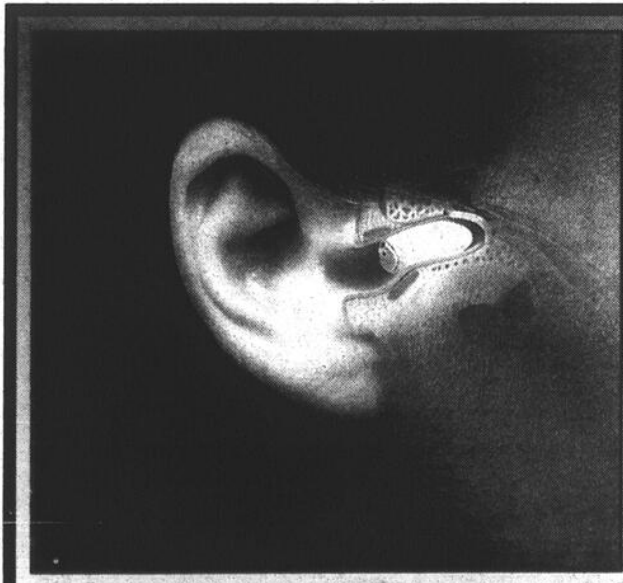
Des coûts de \$29.31 par habitant

Le rapport Desjardins comprend un tableau des coûts d'un service d'incendie dans quelque 22 municipalités, dont certaines sont comparables à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Avec un budget de \$1,690,821 en 1994, le service d'incendie de Saint-Jean, Saint-Luc et L'Acadie (population totale de 57,690 habitants) se classait au 9^e rang sur ces 22 municipalités au chapitre des dépenses per capita.

Les dépenses s'établissaient à \$29.31 par citoyen, derrière des municipalités comme Repentigny (\$15.76), championne toutes catégories, Granby (\$16.11), Saint-Hyacinthe (\$19.13), Brossard (\$20.11) ou Saint-Hubert (\$28.53).

À l'opposé, les coûts per capita atteignent \$46.22 à Beloeil, \$60.72 à Joliette, \$66.08 à Saint-Jérôme, \$79.05 à Sherbrooke, \$90.91 à Anjou, \$97.46 à Pointe-Claire et \$106.05 à Sainte-Foy, à la queue du peloton. ☞



L'AIDE AUDITIVE

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

Laflamme & Ass.

Audioprothésistes
900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu

349-1260
1 800 422-6181
(sur rendez-vous seulement)

• Montréal
• Longueuil
• Beloeil
522-6181



• Granby
320, boul. Leclerc O.
Bureau 8
378-6746

Avec une caserne à Saint-Luc

Trois minutes de moins pour se rendre à l'Hôpital

Caserne de Saint-Luc

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Si un incendie survenait à l'Hôpital du Haut-Richelieu, comme cela s'est produit il y a quelques années, les pompiers prendraient 2 min 57 sec de moins pour se rendre sur les lieux s'ils partaient de la caserne de Saint-Luc plutôt que du poste de la rue Saint-Jacques.

Il leur faudrait en effet 2.08 min pour franchir la distance de 1.6 km qui sépare l'Hôpital de la caserne de Saint-Luc comparativement à un temps de 5.05 min à partir de la station de la rue Saint-Jacques, située à 4.02 km du centre hospitalier.

Ces mesures du «temps de réponse» ont été réalisées en 1995 par les pompiers de Saint-Jean avec le camion autopompe no 301, dans le cadre de l'étude Desjardins sur la pertinence d'ouvrir la caserne de Saint-Luc.

Outre l'Hôpital, des calculs comparatifs des temps d'intervention à partir de la caserne de Saint-Luc et du poste de Saint-Jean ont été effectués à quatre autres endroits différents du territoire de Saint-Luc et de L'Acadie. Dans tous les cas, il y a des différences significatives.

Ainsi, s'il y avait des pompiers à la caserne de Saint-Luc, cela prendrait 7 min 10 sec de moins pour se rendre à l'École aux Quatre Vents.

Les économies de temps pour se rendre aux autres endroits seraient de 6 min 13 sec à l'Église Saint-Luc, de 6 min 28 sec au Marché aux puces de L'Acadie et de 4 min 47 sec pour intervenir à l'intersection de la rue Guy et du boulevard Baillargeon sur l'Île Sainte-Thérèse.

Norme de référence

Dans le langage des pompiers, le «temps de réponse» est la norme de référence pour mesurer l'efficacité des interventions lors des conflagrations. Le temps de réponse est un facteur-clé lorsque vient le temps de choisir l'emplacement d'un poste de pompiers.

«Toutes les études démontrent que le



Si un incendie se déclarait à l'Hôpital, les pompiers prendraient 3 minutes de moins à intervenir s'ils partaient de la caserne du boulevard Saint-Luc.

temps de réponse est l'élément le plus déterminant qui peut faire la différence en ce qui a trait à l'ampleur des pertes matérielles et les pertes de vies humaines susceptibles d'en découler», souligne Robert Desjardins dans son *Étude sur la protection contre l'incendie des municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie*.

L'importance du temps de réponse, explique-t-il, tient à la vitesse de la propagation d'un incendie: «Il est généralement reconnu par tous les intervenants du milieu qu'un incendie atteint un seuil critique après plus ou moins cinq minutes (...) La température maximale à laquelle une personne peut survivre est d'environ 300 degrés F. Cette température est atteinte après seulement quatre minutes du début d'un incendie.»

Le point culminant d'un incendie, précise-t-on, se produit au moment où il y a embrasement général. Ce phénomène de *flash over* se produirait, selon l'inflammabilité des matières premières, seulement cinq à six minutes après les premières flammes. Des études menées en 1986 ont démontré qu'un incendie débutant dans

une corbeille à papier près d'un canapé se propage de façon telle que la fumée atteint toutes les pièces de la maison en moins de cinq minutes.

Classification es risques

Les risques sont définis et classifiés selon le danger pour les pertes en vies et les pertes matérielles.

Les spécialistes estiment que les temps de réponse «acceptables» devraient être de 6 minutes pour les risques très légers, de 5 minutes pour les risques légers, de 3.5 minutes pour les risques moyens et de 2 minutes pour les risques élevés.

Par exemple, dans l'échelle des risques, une maison unifamiliale détachée, de bonne construction et à bonne distance du bâtiment voisin est classée comme un «risque très léger». Un bâtiment de grande superficie ou de plusieurs étages, ayant un potentiel calorifique élevé ou abritant plusieurs personnes est considéré comme un «risque élevé», tout comme des bâtiments rattachés les uns aux autres.

«La majorité n'est pas protégée»

Plus de 200 bâtiments à étages multiples construits dans Normandie et à Saint-Luc

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Au cours des récentes années, plus de 200 bâtiments résidentiels à étages multiples ont été construits dans le secteur Nord (quartier Normandie) de la ville de Saint-Jean et à Saint-Luc.

«La plupart de ces bâtiments, de construction combustible, ne sont pas protégés (par un système d'extincteurs automatiques à eau). Plusieurs sont construits avec un système de poutrelles ajourées», remarque le Rapport Desjardins sur la pertinence d'ouvrir la caserne de pompiers de Saint-Luc.

On retrouve plus de 3,600 unités de logements dans des bâtiments ayant un système de poutrelles ajourées. Bien que permis par le Code national du bâtiment,

les poutrelles ajourées favorisent une propagation plus rapide d'un incendie.

«Advenant un incendie originant dans les murs et plafonds, le feu se propagerait très rapidement et le risque d'effondrement serait plus grand», souligne le rapport Desjardins à propos des immeubles ayant des systèmes de poutrelles ajourées.

Par ailleurs, le Rapport souligne que de plus en plus de personnes âgées non autonomes habitent ces bâtiments et ont besoin d'aide pour se déplacer: «Ces personnes, particulièrement celles qui habitent les étages supérieurs, peuvent être vulnérables advenant un incendie. Le facteur du temps de réponse s'avère très important», conclut-il à ce chapitre.

Pour dégager la pertinence d'ouvrir la caserne du boulevard Saint-Luc, le rap-

port Desjardins aborde également des données démographiques et économiques.

Il remarque qu'entre 1985 et 1995, la population luçoise a augmenté de 58% et celle de L'Acadie de 19.6%. Quant à l'évaluation foncière, elle a grimpé de 313.6% à Saint-Luc pendant ces dix ans, passant de \$197 millions à \$619 millions. À L'Acadie, l'évaluation a grimpé de 228.6%, de \$85 millions à \$195 millions.

Parmi ses 11 recommandations, le rapport Desjardins suggère notamment de maintenir en permanence (24 heures par jour) six pompiers au poste de Saint-Jean et quatre à la caserne de Saint-Luc.

Il recommande aussi la nomination d'un directeur-adjoint, qui serait responsable de la formation continue des pompiers, ainsi que la nomination d'un officier de prévention.

NE PAYEZ QUE DANS

6 MOIS*

Jeux pour ordinateur

- Encarta 97 (français)
- Worms (français)
- Myst (français)
- Civilisation II
- ... et beaucoup plus
- Accessoires d'ordinateur
- «Joystick»
- Cartouche laser

GARANTIE 2 ANS



- 133 MHz Intel Pentium
- 8 MB Ram
- 1.7 GB Nec
- CD-Rom 8X Nec
- Fax modem 33.6
- haut-parleurs 80 watts
- Téléphone main libre
- Micro
- Souris
- Windows 95 en français

PRIX D'INTRO
1599\$
(écran en option)

Imprimante Laser OKIDATA

- 4 pages/min
- Qualité professionnelle
- Rég.: 599\$
- Spécial 488\$**

IMPRIMANTE À JET D'ENCRE DE COULEURS

Canon

269\$ NOUVEAU
Achat exceptionnel

Moniteur 14" SVGA

297\$

INTERNET 2699\$ ILLIMITÉ

* Achat de 300\$ et plus

Commande spéciale
Livraison 24 heures

VIDEOLOGUE

989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

Dans la peau
d'une enseignante

Une journée dans la peau d'un prof

ISABELLE SIMARD

N D.L.R. LE CANADA FRANÇAIS publie le deuxième d'une série de reportages portant sur le métier d'enseignant. Pour mieux comprendre les multiples aspects du métier, notre journaliste Isabelle Simard a remplacé deux enseignantes dans des classes de 2^e et de 4^e années de l'école Saint-Gérard. Dans ce deuxième reportage, elle vous raconte le déroulement de sa journée.



Demain le grand jour. J'arriverai à l'école Saint-Gérard à 8h30, histoire de me familiariser avec les lieux. J'ai l'estomac noué. Il me faut dormir. Mes pensées tourbillonnent. J'ai mal au cœur. Dors Isabelle! Bon d'accord. Et si j'annulais tout? Non, impossible. Je dois arrêter de me torturer. Après tout, ce ne sont que des enfants. Et j'ai été gardienne d'enfants. J'ai même suivi le cours de gardiens avertis. Adolescente, j'avais l'habitude de garder un ou deux bambins, mais pas une trentaine. Et si ma journée tournait en un véritable cauchemar... Dors Isabelle!

Le 12 décembre, à 8h30

Je me dirige vers la salle des professeurs. On me demande de m'identifier. «Je suis la nouvelle suppléante», dis-je, en souriant. Tout le monde semble connaître les raisons de ma visite à l'école Saint-Gérard.

Quinze minutes plus tard, une enseignante m'invite gentiment à quitter la salle des profs. Réunion syndicale. Pas question de discuter devant une pseudo-suppléante, journaliste de surcroît! Je concède à quitter le local. De toute façon, je dois me préparer à accueillir mon groupe d'élèves de deuxième année. J'ai très hâte de les rencontrer.

Je suis debout derrière le bureau du maître. Je les attends. Quelques élèves entrent, surpris de ne pas retrouver leur enseignante. «Ah oui! C'est vrai. Madame Jacqueline nous a dit qu'elle ne serait pas là ce matin», chuchote un élève à son voisin.

Une rentrée mouvementée

La cloche sonne. De petites voix résonnent dans les corridors. Les enfants gagnent leurs cases. En bons petits soldats, ils enlèvent machinalement leur tuque, leurs mitaines, leur foulard, leurs bottes, leur manteau d'hiver. Leurs éclats de rire s'entendent à des dizaines de mètres à la ronde. C'est qu'ils en ont des choses à se raconter... depuis hier après-midi.

«Je me présente. Je m'appelle Isabelle et je suis ici à titre de suppléante. Nous travaillerons ensemble ce matin et à la dernière période, en fin d'après-midi.»

Un élève vient vers moi et me remet une enveloppe. «Tiens Madame Isabelle, voici l'argent pour le dîner de Noël», dit-il, en retournant sagement à son bureau.

Une fillette arrive en trombe. «Je dois me dépêcher et aller payer mon



Notre journaliste pose en compagnie du groupe d'élèves de 2^e année de Mme Jacqueline Duval.

dîner à la cafétéria. Il faut toujours y aller le matin en arrivant», assure-t-elle, avant de déguerpir.

«Tiens. Voici de l'argent pour les pauvres. Il faut la déposer dans cette boîte», lance un gamin en brandissant vers moi une pièce de 25 cents.

Une petite fille aux cheveux longs et au regard angélique me tend une lettre. «J'ai mal à la gorge. Ma mère a dit que je ne pourrai pas faire mon exposé oral», lance-t-elle, en toussotant.

Une fois ces cinq minutes d'achalandage à mon bureau terminées, Madame Ginette, enseignante en éducation physique, vient me rejoindre. Nous quittons la classe pour

nous rendre au gymnase.

«Regarde mon chandail Madame Isabelle. C'est ma tante qui me l'a tricoté», souligne fièrement une gamine. «Pourquoi viens-tu au cours avec nous?», me demande un petit futé. «Parce que je veux apprendre à mieux vous connaître.»

Seule avec 22 bambins

De retour en classe, je me retrouve seule avec 22 bambins débordants d'énergie. Il semble que le cours d'éducation physique a eu pour effet de les stimuler. Tous me regardent en souriant, l'air intrigué. J'ai l'impression d'être soumise à un examen oral.

Allons-y pour une première question. «Dites-moi les amis, y a-t-il des choses que vous aimeriez changer en tant que filles ou garçons?»

De toute évidence, mes nouveaux amis ont besoin que j'élabore un peu plus sur la question. «Y a-t-il, par exemple, des sports qui vous intéressent, mais qui semblent être réservés aux garçons ou aux filles?»

Les réponses fusent des quatre coins de la classe. Les petites mains se lèvent. Les élèves dressent la liste des sports qu'ils considèrent comme étant réservés aux filles et la liste des sports qu'ils croient destinés aux garçons. Une discussion s'amorce. Quelques élèves haussent le ton.

«Il y a beaucoup plus de filles qui font du patinage artistique», dit une fillette. «Le hockey, c'est pour les gars», lance un garçon. Craignant une réplique de la part de ses compagnes de classe, il s'empresse d'ajouter: «mais je connais quand même des filles qui jouent au hockey.»

«Le volley-ball, le badminton, la natation sont des sports qui peuvent être pratiqués par les gars et les filles. La danse, c'est pour les filles», avance un autre gamin.

Je les invite à ouvrir leur cahier Mémo à la page 38. Ensemble, nous

lirons l'histoire de Guylaine Lafleur. Le texte raconte l'histoire d'une petite fille qui souhaitait avoir des patins pour jouer au hockey. Des exercices de français complètent l'activité.

Certains élèves terminent en un temps record leur petit travail écrit. D'autres ont un peu plus de mal à se concentrer et se laissent plus facilement déranger par leurs voisins. Lorsque tout le monde a terminé, nous corrigeons le travail. Je prends quelques minutes pour leur annoncer qu'ils auront droit à une surprise à la toute fin de la journée. Je ne leur en dis pas plus pour l'instant.

Une fois de plus, la cloche sonne. C'est le début de la récréation. Les élèves quittent la classe et courent enfiler leurs vêtements d'hiver. On m'observe du coin de l'œil.

«Madame Isabelle, tes cheveux sont roux. Est-ce qu'ils sont naturels?», me demande un garçon, sous l'œil amusé de son camarade, qui se hâte de répondre à ma place. «Ben non voyons. C'est une teinture avec des mèches», lance-t-il, sur un ton moqueur. C'est qu'ils ont le sens de l'observation ces garçons.

«Moi, je trouve que tu as un beau nom Madame Isabelle», ajoute une fillette.

Retenant difficilement un fou rire, je réponds: «allez allez, la cloche a sonné.»

Je m'empresse de sortir à l'extérieur de l'école pour aller rejoindre les enseignants qui ont le mandat d'assurer la surveillance sur la cour de récréation. Ils sont les yeux et les oreilles de ce grand terrain de jeu. Ils veillent à ce que tout se déroule dans le bon ordre.

Quelques élèves disputent une partie de ballon chasseur, d'autres s'amusent dans la neige. Tous ont à cœur de profiter au maximum de cette période d'amusement qui ne dure que dix minutes. 23

Un peu plus dissipés en après-midi...

Vers 13 heures, les enfants envahissent les corridors. Les élèves du groupe 401 entrent dans leur local. Assis à leur bureau, ils attendent mes directives. Je les regarde. Leur attitude est différente. Ils sont toujours aussi gentils, mais tout de même un peu plus dissipés. Le vent semble avoir tourné. L'après-midi sera mouvementé.

Nous faisons un bref survol de la liste des devoirs et des leçons pour ce soir. Je leur suggère un petit exercice de vocabulaire. Je les invite ensuite à former des équipes de trois. La prochaine période sera réservée au français. Nous parlerons de la fête de Noël dans le monde.

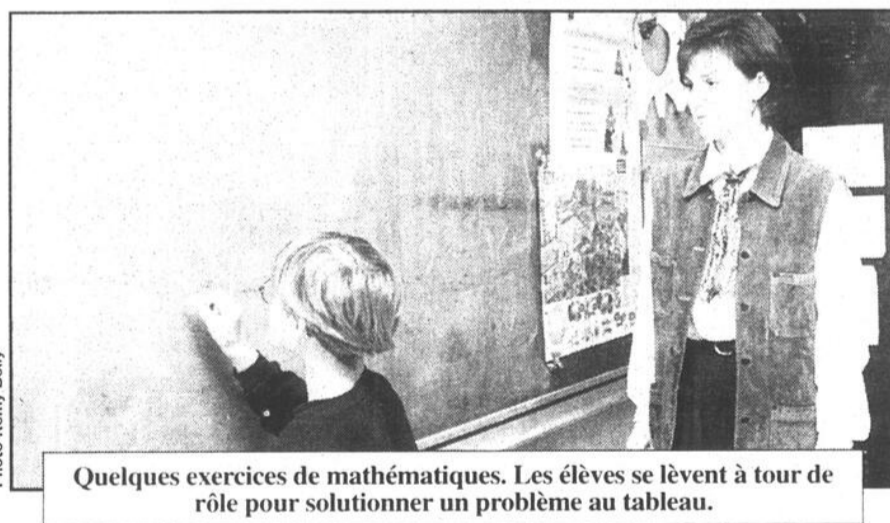
Erreur! Je crois que je viens de commettre une erreur monumentale en leur demandant de former des équipes de trois. J'aurais dû appréhender leur réaction. Mais, quelle mouche les a piqués? Ils étaient si sages ce matin. Dame Nature nous réserve-t-elle une tempête?

Après quelques minutes de branlebas, les élèves trouvent enfin une position idéale à leur bureau. Je propose aux membres de chacune des équipes de lire à haute voix une partie du texte intitulé «Noël ailleurs dans le monde». On y parle entre autres des traditions de Noël au Mexique, en Italie et en Hollande.

Les élèves remplissent la section de la fiche d'activités correspondant au texte. Nous profitons des quelques minutes qui restent à la période de cours pour corriger les réponses.

Un peu de maths

«Dans sa tirelire, Sylvie a 32 pièces de monnaie valant \$1.68. Saurais-tu dire quelles pièces de monnaie se



Quelques exercices de mathématiques. Les élèves se lèvent à tour de rôle pour solutionner un problème au tableau.

trouvent dans la tirelire de Sylvie?» Ce problème demande une plus grande réflexion. Quelques élèves se lèvent à tour de rôle pour venir écrire leurs réponses au tableau.

Surprise!

«Madame Isabelle, quand est-ce que tu vas nous dire c'est quoi la surprise?»

L'heure est enfin arrivée! «Voilà. Je vous ai joué un petit tour. Je ne suis pas une vraie enseignante. En fait, je suis journaliste et je voulais expérimenter le métier de professeur durant une journée complète. Bientôt, j'écrirai mon aventure dans le journal. Dans quelques minutes, le photographe prendra des photographies dans la classe.»

Les élèves sont excités à l'idée de voir leur photo publiée dans le journal. Emilie, ma complice, est soulagée d'un poids énorme. Elle gardait pour elle son grand secret depuis quelques

jours. J'invite les élèves à me questionner sur le métier de journaliste et à faire de même avec le photographe.

Il me faut ensuite annoncer la nouvelle aux élèves de 2^e année.

Avec leur enseignante, Madame Jacqueline, j'accompagne les enfants au laboratoire d'informatique. «C'est ça la surprise hein! Madame Isabelle. Tu nous amènes au local d'ordinateur», dit un élève.

À la fin du cours, l'effet de surprise disparu et la séance de photographie terminée, je quitte mes jeunes compagnons pour me rendre au local des professeurs. Une réunion du personnel enseignant est prévue.

Après avoir dressé un court bilan de ma journée devant les professeurs, je quitte l'école Saint-Gérard, heureuse d'avoir eu la chance de vivre cette expérience, mais un peu fatiguée. Le genre de fatigue que l'on ressent après quelques heures d'exercice physique. 24

Pas très en forme ces enfants!

ISABELLE SIMARD

Le cours d'éducation physique débute. Les enfants sont invités à courir durant quelques minutes. Le départ est agité. À peine ont-ils terminé un tour de gymnase que, déjà, ils manifestent quelques signes de fatigue.

Étrangement, plusieurs espadrilles se délaçant. La scène est plutôt amusante. Une bonne dizaine

d'élèves sont accroupis au sol et font semblant de lacer leurs souliers. Les autres ont réduit la cadence.

Pas très en forme pour des enfants de sept et huit ans! Le jeu Nintendo n'aurait-il pas une part de responsabilité dans ce manque d'endurance physique?

«C'est toujours comme ça. Ils courent très vite durant quelques secondes, puis ils s'épuisent en un rien de temps», explique Ginette Morin, enseignante en éducation physique. 25

L'avant-midi se poursuit avec les élèves de 4^e année

ISABELLE SIMARD

La cloche annonce la fin de la récréation. Les élèves des groupes 401, 402 et 502 me suivent en silence. Je crois reconnaître un visage parmi les élèves du groupe 401. C'est bien elle. C'est Émilie...

Elle me jette un regard complice. Émilie est au courant de tout depuis quelques jours déjà. La demoiselle de neuf ans a juré à son père - le rédacteur en chef du journal - de ne rien dire à personne. Sa mère a bien tenté de lui extirper quelques détails, sans succès. Émilie a juré. Motus, bouche cousue!

Il est maintenant 10h54. J'accueille les élèves de 4^e année du groupe 401. Tous sont assis bien sagement à leur place, y compris Émilie, ma complice.

«Pourquoi Madame Isabelle n'est pas ici ce matin?», demande un élève. «Elle avait un rendez-vous. Je serai votre suppléante pour le reste de la journée. Je m'appelle Isabelle. Mon nom ne devrait pas être trop difficile à retenir puisque votre en-

seignante a le même.»

Nous débutons la période avec un cours de sciences humaines. «Tout le monde sait ce qu'est une municipalité? Pour mieux connaître les biens et les services disponibles dans votre municipalité, je vous invite à sortir votre cahier intitulé Ma région», dis-je sur un ton qui me semble être celui d'une enseignante.

Les élèves sont attentifs. Ils le sont davantage que leurs compagnons de 2^e année. Peut-être sont-ils un peu timides. J'interromps ma lecture pour leur demander de commenter certaines images.

«La bibliothèque, le transport en commun, la collecte des déchets, le service des incendies, le

poste de police, l'hôtel de ville. Qui donc assume les coûts de ces biens et services?»

Le jeune Kevin s'empresse de répondre. «Ce sont nos parents qui paient. Ils ont des taxes à payer chaque année», explique-t-il. Brillant!

J'invite les élèves à former des équipes de deux pour réaliser un travail sur les biens et les services municipaux. Ils devront énumérer les avantages et les inconvénients de vivre en ville et à la campagne.

Quelques minutes plus tard, nous parcourons ensemble leurs réponses. Une fois de plus, les élèves m'étonnent. Leur liste des avantages et des inconvénients est exhaustive.

«Lorsque nous vivons en ville, nous pouvons aller à la bibliothèque et beaucoup de loisirs nous sont offerts», constate une jeune fille.

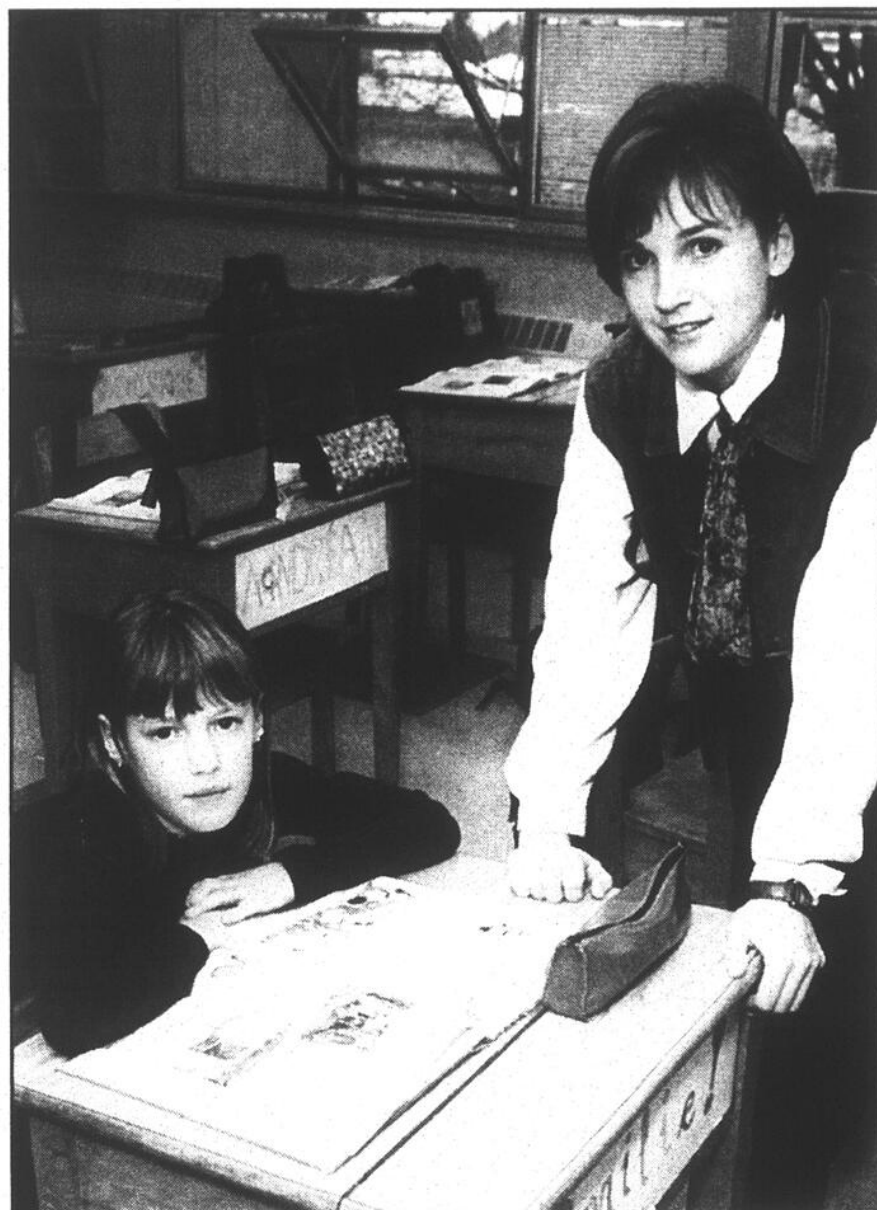
«Dans la ville, il y a un hôpital, des parcs, des centres commerciaux. Par contre, il y a plus de bruit et de pollution et moins d'espaces verts», énumèrent-ils.

«À la campagne, il y a de grands espaces, de l'air pur, mais pas beaucoup de services et moins d'amis. Parfois, ça ne sent pas très bon à cause des fermes», observent-ils.

«À la campagne, il y a plein de trous sur les routes», enchaîne une fillette. «Tu veux dire des nids de poules», lance un gamin sur un ton enjoué.

L'heure du dîner

L'avant-midi est terminé. Un peu fatiguée, je me dirige vers le local des enseignants. «Et puis,



Émilie Lévesque était la seule de sa classe à connaître la véritable identité de la suppléante.

Photo Rémy Bolly



Pas une minute les élèves ont cru que leur suppléante était en réalité une «espionne».

ont-ils été gentils avec toi?», interroge un professeur.

«Oui, ils ont été très sages, plus sages que je ne l'aurais imaginé. Par contre, ils demandent une attention constante et beaucoup de surveillance. Un vrai tra-

vail de police.»

En effet, il ne faut surtout pas laisser un élève perturber le groupe, car nous risquons de perdre le contrôle sur la classe entière. Les plus jeunes ont leurs petites habitudes. Ils n'aiment pas déroger à leur routine.

Avis aux passionnés :



Grand Am 96

15 996\$

à partir de

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Voitures en stock seulement. Taxes en sus. Photo à titre indicatif seulement.

Financement

5.9%

jusqu'à 48 mois

sur tous les véhicules neufs 96-97*

JUSTE EN TEMPS
10 MARS 97

* Excepté YUKON et SUBURBAN
Sujet à l'approbation du crédit.
Valable sur achat seulement.

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990

LE MERCREDI 5 FÉVRIER 1997 • LE CANADA FRANÇAIS A-9

Ça recommence!

Les libéraux n'aimaient pas ma couleur. Ils m'ont forcé à me maquiller pour devenir plus fade. Heureusement pour moi, on a fini par s'habituer à ma nouvelle apparence.

Or voilà que c'est au tour des péquistes de ne pas aimer ma couleur. Trop pâle à leur goût. Ils me demandent de prendre des couleurs au détriment d'un groupe qui préfère ma blancheur. Je suis découragée. Qui suis-je?

Réponse: Margarine Jaune!

- Gilles Lévesque

J'épluche, tu épluches...

La coalition de l'opposition serait-elle en voie de damer le pion au conseiller Yves Denis, un allié du maire Smereka, dans l'épluchage des comptes? Yves Denis, on le sait, n'est pas seulement un spécialiste du golf. Il s'attaque aux listes de comptes comme un lion dévore sa proie.

Lundi soir, comme l'a constaté à ses dépens le conseiller Germain Granger, la coalition Grimard, Lafontaine & Compagnie a beaucoup fouillé dans les factures de leurs «amis» d'en face, comme on dit si bien des adversaires politiques. Mais comme tout cela est un petit jeu qui se joue à deux, on sait maintenant que la table est mise... C'est à suivre. Rares sont en effet les politiciens qui n'ont pas de squelettes dans leur garde-robe.

- Marc-Olivier Trépanier

De la neige sous le tapis?

Le passage piétonnier, rue Richelieu, sous le pont du C.P., constitue depuis quelques semaines un parcours périlleux. Souvent déblayé par les bottes des passants, ou envahi par les glaces, il représente un défi de taille pour les cascadeurs en puissance. Ce midi, surprise! Le passage est parfaitement nettoyé mais se termine brusquement par une montagne de neige, sans doute repoussée là par un employé pressé d'aller dîner. Les alternatives, si on ne veut pas rebrousser chemin: escalader le talus, la montagne, ou sauter le muret de neige pour aller affronter la circulation dans la gadoue. L'aventure vous intéresse?

- Daniel G. Hébert

Comment faire du foin?

Les producteurs agricoles de la région pourront apprendre, grâce au Syndicat de l'UPA de Venise (244-5769), un autre moyen de faire du... foin!

Ils sont invités à participer à une session de formation sur la façon de mieux comprendre les états financiers de leur entreprise.

- Marc-Olivier Trépanier

Un joyau orphelin



Un local sur quatre affiche «À louer»: le centre-ville serait-il à l'agonie? Non, le centre-ville n'est pas à l'agonie. C'est ainsi qu'il faut répondre à cette question que posait la dernière livraison du Canada Français malgré des apparences trompeuses. Après tout, un local vide sur quatre, ça signifie aussi trois locaux sur quatre occupés par des commerces qui roulent leur bosse et dont plusieurs vont d'ailleurs plutôt bien.

Ce qu'on peut dire par contre, c'est que le centre-ville revient de l'agonie. Depuis la fin des années 1970, il n'en finissait plus de mourir. Il a connu ses pires années au moment de la récession de 1991-92. Puis, depuis ce temps, une lente remontée, très lente même, mais une véritable remontée.

L'ennui, c'est que depuis l'automne, il a connu une légère rechute avec une autre vague de fermetures. Mais il ne faudrait pas s'y méprendre: ces fermetures sont déplorables bien sûr, mais elles ne traduisent pas toute la réalité.

Il ne faut pas oublier que le centre-ville vient de connaître un investissement majeur comme il n'en avait pas connu depuis belle lurette avec l'aménagement du cinéma Capitol. On peut certainement déjà l'apprécier, mais on verra encore davantage sa valeur pour l'environnement au printemps lorsqu'on complètera l'aménagement extérieur.

Avec le printemps, le centre-ville devrait également connaître un autre investissement très important qui contribuera aussi à sa revitalisation: la transformation de la vieille usine de Pirelli après tant d'années d'attente.

Beaucoup de gens, à travers divers mouvements, ont continué de croire au centre-ville même à travers toutes ces années de misère. Et ces projets montrent à souhait que des

hommes d'affaires sérieux sont toujours prêts à investir pour transformer et revitaliser notre centre-ville.

Ce qu'il manque surtout pour voir naître un dynamisme nouveau et puissant qui présiderait de façon définitive à la renaissance du centre-ville, c'est un plan d'action de la ville de Saint-Jean. Un plan audacieux et créateur.

Il est vrai que la ville a investi beaucoup d'argent à travers les années dans l'amélioration du centre-ville. Mais c'est de l'argent qu'elle trouvera le moyen d'aller récupérer en taxes assez rapidement si son centre-ville refléurit. Alors elle ne devrait pas hésiter à investir encore pour résoudre définitivement ce qu'on appelle communément le problème du centre-ville.

Mais ce qu'il manque le plus à la ville, ce n'est pas nécessairement de l'argent mais plutôt un projet novateur et emballant qui finirait par mobiliser tout le monde. On pourrait faire consensus assez rapidement sur la voie à suivre pour redonner vie au centre-ville. S'entendre sur une vocation pour le centre-ville, ça devrait être assez simple. Mais ce qui serait beaucoup plus important, ce serait de scruter chaque recoin, chaque édifice presque afin de s'assurer de créer un ensemble homogène et viable.

Il est clair que plusieurs édifices ne méritent rien d'autre que l'expropriation et la démolition afin de redonner beaucoup d'espaces verts aux citoyens qui fréquentent le centre-ville et des lucarnes sur la rivière, tout en éliminant des bâtisses dont la vocation commerciale est de toute façon sans avenir. Il faut savoir tailler un rosier pour obtenir de magnifiques roses. Saurait-on élaborer un plan si précis pour voir fleurir à nouveau notre centre-ville?

Hélas! On ne voit pas qui à présent, sur la scène publique, pourrait enfourcher le cheval de bataille du centre-ville et prendre le leadership de ce dossier pour le mener à bien une fois pour toutes. Il faudra bien pourtant s'y mettre un jour.

Car notre centre-ville est un joyau caché qui a besoin de nous pour revivre enfin. ✍

Renel BOUCHARD



Des conduites pour grandes personnes!

Comme nous le montrent ces photos, ce sont des conduites d'égout pour grandes personnes qui relieront le réseau d'égout pluvial à la station de pompage Loyola. L'émissaire pluvial rectangulaire mesure 4 mètres (13.1 pieds) par 2.3 mètres (7.5 pieds). Il s'étendra sur une longueur de 120 mètres (393 pieds). L'usine de pompage Loyola, qui fait cette année l'objet d'une modernisation de \$2,7 millions, dessert plusieurs quartiers de Saint-Jean, notamment des parties de Saint-Gérard, de St-Lucien, de St-Edmond, de NDL, de NDA et du centre-ville.

Nous sommes atteints d'un grave virus!



La pilule pour maigrir rapidement sans avoir à souffrir vient d'envahir le marché québécois. Les obèses qui étaient désespérément à la recherche de cette pilule miracle sont heureux comme des petits poissons dans l'eau. Ils pourront, croient-ils, continuer de boire leur

gallon de liqueur douce et manger leur bidon de maïs soufflé au cinéma sans avoir à se soucier du lendemain. Quel bonheur!

Or, et surtout ne riez pas, c'est à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Saint-Luc que les inventeurs de cette pilule magique comptent en vendre le plus dans les années qui viennent. Ils ont d'ailleurs raison d'entretenir de si grands espoirs. On achètera bientôt sa bouteille de pilules amaigrissantes chaque semaine comme on achète sa pinte de lait pour noyer ses céréales avec deux pelletées de raisins secs.

C'est que voyez-vous, les Johannais et les Luçois aiment bien manger. On ne pense qu'à ça du soir au matin et du matin au soir! On n'a pas de fond, dirait ma mère. On bouffe comme des cochons, ajouterait mon père. Bref, nous serions sous l'emprise d'un virus qui nous fait nous comporter comme si nous étions tous des ados en pleine croissance. Des gars, de surcroît!

Ouvre le frigidaire, ferme le frigidaire. Ouvre la pinte de lait en carton, vide la pinte de lait en carton. On se bourre de «crottes» au fromage, de chips, de pizzas et d'os panés, chacun dans sa maison, en croyant être les seuls à souffrir de ce virus qui a aussi la particularité de ne pas faire gonfler nos bedaines à la manière des barils de «draft» que

cachent certains adeptes de la «bonne bière».

Avouez que vous êtes à la fois étonné et soulagé d'apprendre cette nouvelle? Oui, vous avez bien lu: un grave virus frappe bel et bien ces deux municipalités. Mais rassurez-vous, nos élus municipaux ont la situation bien en main.

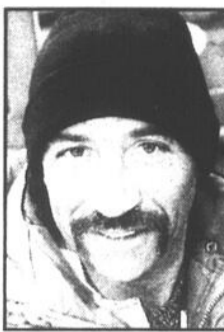
Pour faire face à nos besoins alimentaires qui seront sans cesse grandissants, ils ont déjà pris les dispositions nécessaires pour dézoner du terrain. Beaucoup de terrain. Maxi et Cie s'en vient, Sobey songe à en faire autant. Ça va faire beaucoup de «crottes» au fromage à manger, ça monsieur.

Ça vous fait rire? Vous êtes septique? Alors répondez à la question suivante: Pensez-vous réellement que nos élus accueilleraient à bras ouverts autant de géants de l'alimentation si nous n'étions pas réellement frappés par un tel virus? Prendraient-ils la chance d'entraîner vers une fermeture certaine quelques-uns des propriétaires des marchés d'alimentation en place s'ils n'étaient pas certains de cette information? Ils savent bien qu'il y a déjà suffisamment de supermarchés pour alimenter tout le monde. Mais il y a cette étrange maladie.

Oui monsieur, nous sommes bel et bien frappés par un virus. Un politicien, ça voit loin. Ça voit grand. Ça ne veut en fait que notre bien. Alors tous ensemble, on leur dit merci de penser ainsi à notre panse. Merci aussi aux inventeurs de la pilule amaigrissante, car au rythme où se développe ce virus, nous en aurons bientôt grand besoin. ☞

Gilles LÉVESQUE

Nos rues sont-elles bien déneigées?



«Bien mal déneigées, dans l'ensemble. On travaille sur la neige au centre-ville. Regardez au Carrefour Richelieu comme c'est bien déneigé!»

Fernando Correia, Saint-Jean-sur-Richelieu



«On ne peut pas dire que c'est bien déneigé. Mais ils doivent travailler avec le budget qu'ils ont.»

Marcel Bourgeois, Longueuil



«Non, c'est certain! Rues, trottoirs, tout laisse à désirer. Je marche beaucoup, et ça dérange, c'est certain!»

Yves Deland, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Pas du tout! C'est vraiment épouvantable. C'est difficile de marcher, de rouler, de se trouver un stationnement.»

Jacqueline Bègnoche, Saint-Jean-sur-Richelieu



«D'après vous? Il n'y qu'à regarder à nos pieds... Je ne sais pas si c'est parce que la grève est commencée. Il paraît qu'à Montréal, c'est pire...»

Pierrette Leclair, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Plus on s'en vient vers le centre-ville, moins c'est bien déneigé. Ils déneigent Jacques-Cartier Sud, à l'autre bout, avant de faire notre centre-ville.»

Michel Lord, Saint-Jean-sur-Richelieu

Sollicitations!



Dans mon courrier, la lettre d'un père qui est très mécontent de voir que l'école fréquentée par sa fille la transforme en «colporteur» afin de financer des projets de classe. En résumé voici en quoi consiste l'opération: afin d'amasser des fonds pour un voyage à Montréal, trois choix sont proposés à l'enfant:

- payer un montant de 59 dollars,
- vendre 30 contenants de pâte à muffins,
- payer 29 dollars et vendre 15 contenants de pâte à muffins.

À mon avis, il manque un quatrième choix très important: ne rien payer, ne rien vendre et s'offrir une journée de congé pendant que les autres iront à Montréal!

Mais revenons à cette façon peu originale de recueillir des fonds qui a tant irrité ce lecteur. Elle n'est, en fait, qu'une variante de toutes les formes de sollicitation qui exaspèrent de plus en plus de nombreux citoyens mais qui possèdent l'atout majeur: elles sont inattaquables! Malgré le fait que la majeure partie du budget du Québec soit consacrée à la Santé et à l'Éducation, on vous demandera toujours une contribution supplémentaire et vous serez mal vu si vous ne mettez pas la main dans votre poche.

Dans l'année qui viendra vous serez sollicité par l'association du cœur, des poumons, du foie, du cerveau, de la rate, des reins et j'en passe. Seriez-vous assez radin pour ne pas y aller de quelques dollars? Et lorsque la porte de votre foyer se refermera vous l'ouvrirez aussitôt pour contribuer à un fonds de recherche sur le diabète, le sida,

le rhume et tout ce que vous voudrez. Seriez-vous assez pingres pour ne pas ouvrir vos goussets?

Il ne faudrait pas, à la lecture de ce qui précède, croire que je réprovoque l'action de ces organismes. Au contraire, ce sont les sommes recueillies par beaucoup de bénévoles qui ont souvent permis de faire avancer la recherche et par voie de conséquence le bien-être de nos contemporains. Ce que je réprovoque, par contre, c'est le calquage de ces organismes pour des buts beaucoup moins nobles comme des activités sportives ou parascolaires, l'aide à certains groupes dits «démunis» ou encore la protection de l'environnement. Les méthodes aussi: rien de plus déplaisant que de tomber sur un barrage routier ou d'être dérangé un jour de grasse matinée pour se faire quémander quelques sous.

Au Québec, la sollicitation dans son ensemble a connu un tel essor que certains parlent maintenant de «l'industrie de la charité». Il y a en cette province tellement d'organismes autorisés à faire des levées de fonds que la liste complète ne tiendrait pas dans ce journal. Ajoutez à tout cela les organismes temporaires ou improvisés et vous aurez de quoi bâtir un petit dictionnaire de la main tendue. Le plus grand danger, à force de presser le citron, c'est que la main qui donne en arrivera à la saturation et ce sont les véritables bonnes causes qui en pâtiront.

Comment, comme société, en sommes-nous arrivés à une telle orgie de sollicitations? Cela tient, à mon avis, à l'héritage reçu des deux grandes cultures qui ont forgé le Québec. La culture française mais surtout catholique qui reposait sur la foi, l'espérance et surtout... la charité! Charité envers l'Église, évidemment, mais charité aussi envers les démunis qui ne tardèrent pas à en prendre l'habitude. Le journal Le Canadien, édition du 26 septembre 1807

rapporte que des mendiants robustes et capables de travailler ne le font pas. Pour éviter les travaux de la terre, ils obtiennent un billet du curé et vont mendier dans les campagnes et dans les villes. Ils font des levées considérables de blé, de farine dont ils font des dépôts qu'ils vendent. Toujours selon le journal, le pays est empesté de cette sorte de gens qui arrachent les secours qui devraient être réservés aux vrais pauvres. Les choses ont-elles tellement changé depuis?

La culture anglo-saxonne a aussi forgé le Québec. Chez les fils et les filles de la «perfidie Albion», la charité prenait une toute autre forme. Elle était bien structurée, chapeautée par des organismes dont les membres appartenaient à l'élite de la société. Les rencontres des membres de l'organisme avaient aussi une dimension sociale où l'on établissait parfois des contacts d'affaires. Un jeune professionnel qui arrivait dans une nouvelle ville se hâtait d'adhérer à un organisme charitable et en peu de temps, il était connu de tous les citoyens importants de l'agglomération. Les choses ont-elles tellement changé depuis?

Tout cela pour vous dire, ô malheureux père qui ne désirez pas que votre fille se transforme en «colporteur», oui tout cela pour vous dire que vous n'êtes pas au bout de vos peines. Comme nous venons de le voir ensemble, la sollicitation fait partie de notre patrimoine culturel et ce n'est pas demain la journée où elle disparaîtra. Bien au contraire, avec toutes les coupures budgétaires que les gouvernements sont en train d'effectuer, de plus en plus de gens iront vous solliciter pour avoir ces dollars que l'État avait pris l'habitude de distribuer mais qu'il ne donne plus. Bon courage! ☞

Gilles JOURDAIN

Où est la menace?

Monsieur le directeur,

Je tiens à faire valoir mon inquiétude face au futur projet de zonage à L'Acadie. Il est à noter qu'au sein de cette municipalité, il y a depuis longtemps cohabitation et bonne entente entre les citadins et les agriculteurs. Ce n'est que tout récemment qu'une certaine forme de phobie s'est développée et nous sommes actuellement en présence d'une situation malsaine pour une communauté.

Le fonds du problème, ce n'est pas l'élevage porcin, mais toutes formes d'élevage. Initialement, le conseiller Michel Ferdais, un des opposants reconnus à l'implantation d'une porcherie sur le territoire de L'Acadie, avait déposé un avis de motion par lequel il voulait que les élevages de suidés, gallinacés et animaux à fourrures ne soient autorisés que dans la zone A-26. Ce projet de zonage visait à interdire toutes formes d'élevage à L'Acadie.

Le projet initial a changé, probablement parce que la pilule était trop grosse à faire avaler. Mais le fonds de la question c'est l'élevage en zone agricole. Le même problème serait survenu pour l'implantation d'un parc d'engraissement pour les boeufs, pour un poulailler ou un autre élevage quelconque en aurait été le nombre.

Sur le document que nous avons reçu de la municipalité, il est bien mentionné que: «Le conseil ne peut pas légalement interdire complètement sur l'ensemble du territoire municipal l'implantation de porcheries, ni limiter la quantité de porcs que peut contenir chaque porcherie.» Nous pouvons voir ici le sens profond de ce qui est sous-entendu, c'est: «Si nous avons été capable,

tous les élevages n'auraient pas été permis sur le territoire».

La prochaine étape pour les quatre conseillers responsables des procédures actuellement en cours à L'Acadie sera quoi? Permettre les travaux dans les champs entre certaines heures et seulement certain jour, au même titre que des municipalités règlementent le temps pour tondre les pelouses, ou ce sera d'interdire l'usage des herbicides au même titre que des municipalités règlementent l'arrosage des pelouses. Et pour les citadins, il y aura une loi de zonage pour les piscines parce que des voisins se plaignent des bruits et des cris des enfants qui y jouent, ou bien ce sera pour l'usage des BBQ parce qu'un voisin n'aime pas sentir les odeurs et avoir de la fumée lors de la cuisson?

Ces situations ne sont-elles pas des chicanes entre voisins et que c'est en discutant que ça se règle et non pas par des règlements de zonage ultra restrictifs et abusifs à outrance. Une des tâches prioritaires des membres du Conseil n'est-elle pas de favoriser le bien-être et la bonne entente entre tous les groupes de citoyens?

Je crois que si le règlement de zonage qui est proposé est accepté, il n'y aura plus aucune place pour la discussion et ce sera la victoire de l'intolérance et du phénomène «pas dans ma cour». La porte sera ouverte à toute forme de réglementation abusive sans aucune forme de discussion possible. Donc, où est la menace? ☞

DAGENAIS
Citoyen de L'Acadie

Voter oui au référendum de L'Acadie!

Monsieur le directeur,

Les agriculteurs accusent de manque de respect et de mépris à leur endroit qui-conque dénonce le phénomène des mégaporcheres. Pour les citoyens de L'Acadie et leur comité de vigilance, le mépris loge ailleurs: chez les promoteurs sans scrupule qui bafouent l'esprit de la loi et multiplient les sites d'élevage à haut risque, en les maintenant sous la barre des 3,000 têtes, évitant ainsi toute étude d'impact au détriment du milieu et de ses occupants.

Si j'étais agriculteur... et soucieux de mon patrimoine, je m'élèverais contre ces pratiques condamnables.

Il est navrant de voir le ressentiment des agriculteurs à l'endroit des citoyens en lutte contre les mégaporcheres alors qu'ils en seront les premiers bénéficiaires. Ils devraient comprendre que le droit de produire ne saurait être absolu ni s'exercer aveuglément; ils devraient accepter que la cohabitation et la protection des droits légitimes de tous les résidents du monde rural comportent une certaine révision des prérogatives traditionnelles. Les agriculteurs devraient voter oui au référendum et faire preuve de clairvoyance en s'associant au mouvement collectif des citoyens pour enrayer l'invasion indue des mégaporcheres.

L'enjeu du référendum de L'Acadie est

majeur: limiter l'élevage porcin à la seule zone A25 pour éviter l'implantation des mégaporcheres dans tous les coins de la municipalité. En votant oui au référendum, les citoyens de L'Acadie utilisent le seul moyen dont ils disposent pour indiquer leur opposition au phénomène des mégaporcheres. Il faut se rappeler en effet que la loi de protection du territoire agricole oblige les municipalités à réserver au moins une zone pour chaque type de production agricole. C'est la zone A25 qui a été retenue pour satisfaire aux exigences de la loi bien que cela ne corresponde pas précisément à la requête des 2,300 signataires de la pétition qui réclamaient l'exclusion totale des mégaporcheres de L'Acadie.

Une réponse affirmative (oui) au règlement de zonage proposé au référendum permettra non seulement de réduire au minimum les inconvénients liés à la présence de mégaporcheres mais surtout de maintenir et préserver la qualité de notre environnement.

Voter oui au référendum représente la seule voie raisonnable pour protéger les citoyens contre l'envahissement d'une industrie polluante et non réglementée. ☞

RESERVANT
le droit de Comité de vigilance des Citoyens
de L'Acadie et officiel du camp
référendum du 9 février 97 à L'Acadie

Hommage à Marie-Ange Bouchard

Monsieur le directeur,

Je voudrais remercier Mlle Marie-Ange Bouchard, qui, le 22 janvier dernier, a accepté d'aller à Montréal au Poste de radio Ville-Marie Bande FM 91,3 programme religieux! Malgré son âge avancé, elle a bravé la température maussade qu'il faisait!

Elle est venue parler de la «Fondation» de l'Âge d'or à Saint-Jean-sur-Richelieu et ailleurs dans la belle province! Mlle Bouchard est bien connue à Saint-Jean, elle y demeure depuis plus de 50 ans. En plus d'être «travailleuse sociale», elle est aussi «écrivaine», elle a eu longtemps une chronique chaque semaine au journal «Le Canada Français» dans les années 50, elle est donc connue à votre «journal».

Je connais très bien Mlle Bouchard parce que nous avons travaillé ensemble au début des années 60. J'ai même demeuré chez elle quelques mois; son intelligence me frappait à tous les jours. Elle n'a jamais perdu son «temps», elle s'occupait continuellement; le temps était précieux pour elle, jamais dans ma vie je n'avais rencontré une personne aussi brillante et intelligente!

Dans sa fin de semaine de congé, elle faisait relâche, ses deux jeux préférés était le scrabble et faire des puzzles, ça la détendait. J'ai vu un vendredi soir, sortir son puzzle de 1,000 morceaux et le di-

manche après-midi, il était fini! Elle consacrait beaucoup de temps à prier, c'était une grande priante et une grande croyante; la messe pour elle était des plus sacrées. Le soir, nous disions notre chapelet ensemble, cette personne m'a montré et fait connaître bien des choses, j'étais à l'école avec elle, j'ai appris d'elle. C'était une personne qui lisait beaucoup aussi! On pourrait en dire bien long sur sa vie. Je lui avais demandé un jour à Marie-Ange, d'écrire des mémoires, ce serait un beau grand roman!

À sa retraite, quand elle a quitté la Centrale Catholique, elle ne s'est pas assise sur une chaise, elle aimait voyager, pendant plus de 10 ans, elle allait dans le Sud, l'endroit où elle était, il y avait 400 églises; Marie-Ange, c'était toujours de découvrir; mais le plus beau voyage qu'elle a fait s'est quand elle est allée en Terre-Sainte le temps de Noël; elle a assisté à la messe de minuit à Bethléem, je pense que ça, ça été la plus grande joie de sa vie; un jour elle m'a dit, Denise, je t'amènerai un jour en Terre-Sainte et tous les autres pays qu'elle a visités; mais, pour des raisons bien personnelles, je n'ai pu faire ce «voyage» de rêve. Elle m'a amené faire des «voyages» comme les provinces Maritimes, la Côte Nord, etc.

Encore une fois, Marie-Ange, félicitations et merci pour le programme! ☞

Denise DENISE

VOUS VOULEZ RAJEUNIR VOTRE DECOR? ALORS DÉCOUVREZ VOTRE SUPER MAGASIN DE STORES

DIRECTEMENT DU FABRICANT!

STORES VERTICAUX

- Verticaux en PVC uni, imprimé, grave, etc.
- Verticaux en aluminium
- Verticaux en-450
- Verticaux lamines

STORES HORIZONTAUX

- Choix de lattes 1", 1 1/2" ou 2" de large
- Mini stores aluminium
- Micro stores aluminium
- Stores en bois 1" ou 2"
- Stores horizontaux en PVC uni, imprimé, grave, etc.



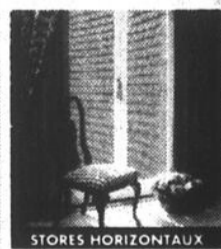
STORES VERTICAUX

PLUS BAS PRIX GARANTIS
...à TOUS les jours!
•15,000 STYLES et COULEURS
PRÊTS EN MOINS DE 24 HRES
Le plus grand fabricant au PAYS!

DIRECTEMENT DU FABRICANT!

STORES PLISSÉS

- Stores à pli simple
- Stores à pli double
- Stores cellulaires en tissu luxueux
- Plusieurs options disponibles



STORES HORIZONTAUX



STORES PLISSÉS

TOILES DE FENÊTRES

- Stores à enroulement en tissu, des grilles
- Stores à tirants opaques
- Mâts, jalousies
- Grand choix de franges pour stores de toile



TOILES DE FENÊTRES

ET BEAUCOUP PLUS!

LE MARCHÉ DU STORE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

SUCC 1050 boulevard Séminaire N. • 348-0990 No. 32 A ST-JEAN SUR RICHELIEU (en face de Toyota Drive, près de Wal-Mart)

40 SUPER MAGASINS donc un près de chez vous!

La prison avec sursis

Me Patrick Lafrance a tenté de convaincre le juge Yvan Mayrand de la Cour du Québec d'imposer une peine de détention mais avec sursis à son client, Robert Normandin, 50 ans de Saint-Blaise, coupable de possession de cocaïne à des fins de trafic. De son côté la couronne réclame une peine de prison variant entre 12 et 15 mois.

Le juge a décidé de reporter au 20 février le prononcé de la sentence, invitant le procureur de la couronne à lui faire parvenir ses remarques sur l'imposition d'une peine de prison mais avec sursis dans un tel cas.

Le 28 avril 1995, la GRC avait effectué une perquisition à la résidence de Normandin. Les policiers y avaient saisi 78 grammes de cocaïne répartis en différentes quantités et dont la valeur pouvait avoisiner les \$6,000. De plus ils y avaient trouvé une liste de noms qu'ils considèrent comme une liste de clients acheteurs de drogue. Des balances et un tamis pouvant servir à «couper» la drogue avaient aussi été découverts. De plus une arme de poing et des balles avaient été saisies.

Jeudi dernier, la police a fait état aussi d'un document relatif à une condamnation de Normandin en France, pour une affaire de haschich en 1994.

Tout en faisant référence aux décisions de la Cour d'appel du Québec relatives à la sanction des délits impliquant des stupéfiants, Me Dominique Dudemaine, de la couronne, a insisté sur l'exemplarité de la sentence à imposer. Les cours doivent donner des messages clairs quant à la réprobation sociale de telles infractions, a-t-il plaidé.

Me Lafrance a répliqué que la quantité de drogue impliquée était relativement réduite. Il a ajouté que la liste de «clients» n'indiquait pas que l'accusé commerçait sur grande échelle. Tout comme il a fait valoir que le tri-

bunal ne pouvait tenir compte des démêlés de l'accusé avec la justice française comme un antécédent judiciaire.

Enfin il a expliqué au tribunal les déboires financiers de son client au cours des dernières années. Il convient que le délit mérite une peine d'emprisonnement, mais il soutient que Normandin est éligible aux nouvelles dispositions du Code criminel qui permettent à certains accusés de purger leur peine dans la société sans danger pour le public. La couronne entend répliquer à cette suggestion.

Un amateur de BD exhibitionniste

C'est sans succès que l'avocat d'un jeune homme de 26 ans accusé de grossière indécence a tenté d'obtenir le huis clos au procès de son client.

Le juge Jacques Rancourt a évalué que les dispositions du Code criminel ne s'appliquaient pas dans de telles circonstances. L'avocat est allé jusqu'à invoquer la protection de la moralité publique pour que soit expulsé le public. Or vendredi dernier, le public était constitué de trois policiers, un gardien et un journaliste présents alors dans la salle.

De nos jours l'huis clos est demandé avant tout pour permettre à de jeunes témoins ou encore à des témoins adultes victimes de violence à caractère sexuel de s'exprimer plus facilement devant la cour sans être intimidés par la présence d'un grand nombre de personnes.

Ainsi les requêtes pour obtenir l'huis clos sont avant tout présentées par la couronne pour favoriser le témoignage des victimes. Il va sans dire que rarement les avocats de la défense ne s'y opposent. Les accusés préfèrent que ne soient pas exposés devant une salle d'audience remplie, les faits ayant conduit à leur mise en accusation.

Vendredi dernier, deux employés de la bibliothèque Adéard-Berger de Saint-Jean ont

témoigné à l'effet qu'ils avaient surpris un habitué de la bibliothèque s'exhibant tout en lisant une bande dessinée, un dimanche après-midi de janvier 1996.

Le premier témoin, une employée n'en croyait pas ses yeux en apercevant l'individu qui était assis dans la section des bandes dessinées et non loin des rayons fréquentés par les adolescentes. Elle a demandé à un confrère d'aller vérifier. L'autre employé a rendu le même témoignage, ajoutant que l'homme en l'apercevant avait changé de position et s'était plongé dans sa lecture. Par la suite il s'était levé pour aller s'asseoir par terre entre les rayons de livres.

L'accusé n'a pas témoigné. La défense a plaidé que la couronne n'avait pas fait la preuve de la volonté de son client de poser une action indécente, c'est-à-dire un geste de nature à choquer et avec l'intention d'être vu. Pour lui la preuve se résumait au fait que l'individu avait un trou dans son pantalon laissant voir une partie de son anatomie.

Une explication qui n'a pas convaincu le juge de faire jouer le doute raisonnable en faveur de l'accusé. Le juge a d'ailleurs décelé dans la réaction de l'accusé à la vue d'un des employés, une attitude coupable.

On a appris par la suite que l'accusé avait déjà été condamné pour le même genre de délit en 1994 et avait obtenu un sursis de peine. Il avait été obligé alors de suivre une thérapie. Après avoir pris connaissance de cette condamnation antérieure, le juge a décidé de retourner l'accusé en thérapie tout en le condamnant à payer \$150 d'amende.

Bourque arrêté

Kevin Bourque, 23 ans, de Saint-Jean, qui était déjà soupçonné d'avoir proféré des menaces, a comparu vendredi pour une nouvelle accusation de complot et de vol d'argent de quelques centaines de dollars au restaurant Mickey d'Iberville. Le vol serait survenu le 7

décembre dernier.

Après avoir passé la fin de semaine en détention, il a pu reprendre sa liberté lundi alors que la couronne ne s'objectait plus à sa remise en liberté. Parmi les conditions imposées par le tribunal, il doit se rapporter deux fois par semaine au Service de police du Haut-Richelieu. Toutes ses causes ont été reportées au 5 mars.

Au moment de son arrestation, Bourque était déjà en liberté sous conditions. Il avait comparu en août dernier pour une affaire de menace et d'extorsion relativement à une dette de drogue. Il attend toujours de subir son enquête préliminaire dans ce dossier.

Soupçonné de délits sexuels sur des enfants

Un résident de 51 ans de Noyan a comparu la semaine dernière pour répondre à des accusations relativement à des délits sexuels dont il est soupçonné.

Arrêté mercredi dernier, il a d'abord été dénoncé pour des attouchements sexuels qu'il aurait posés sur une enfant de dix ans, au temps de Noël. Lors de son arrestation, la SQ a saisi deux armes à feu. Des accusations ont été portées relativement à l'entreposage d'un pistolet Colt de calibre 22 et d'une carabine Winchester.

Gardé détenu, l'homme a été ramené vendredi devant le tribunal pour répondre à une autre accusation de grossière indécence dont auraient été victimes deux jeunes femmes qui n'avaient que cinq et six ans au moment des présumés délits. Les infractions reprochées à l'individu remontent aux années 1980 et 1981 et seraient survenues dans une autre région.

Après cette seconde comparution, la couronne ne s'est plus objectée à la remise en liberté du prévenu qui s'est engagé entre autres à ne pas se trouver seul en présence de mineurs. Son enquête préliminaire a été fixée au 3 mars pour la forme. ☞

Opération policière du 28 au 30 janvier

Dix suspects arrêtés: quarante-deux vols élucidés

ISABELLE SIMARD

Entre les 28 et 30 janvier, une opération policière menée par le Service de police du Haut-Richelieu a conduit à l'arrestation de 10 individus impliqués dans des vols de véhicules et des introductions avec effraction. Ces arrestations ont permis aux policiers d'élucider 42 vols commis principalement à Iberville.

L'opération «jonction» s'est échelonnée sur trois jours. Les enquêteurs ont mis la main au collet de cinq jeunes majeurs (18-19 ans) et de cinq mineurs. Les suspects ont été arrêtés pour des vols commis en grande partie à Iberville, mais aussi à Mont-Saint-Grégoire, Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Jean-sur-Richelieu.

«En ce qui concerne les vols commis à Saint-Blaise et Mont-Saint-Grégoire, les interventions ont nécessité l'implication de la SQ de Saint-Jean», précise Pierre Rémillard, responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu.

Tentative de vol

Le 28 janvier, vers 9h15, les policiers ont

été dépêchés sur la rue Lebeau à Saint-Jean-sur-Richelieu après avoir reçu l'appel d'un citoyen. Trois jeunes hommes âgés de 15, 16 et 17 ans venaient tout juste de défoncer la porte d'une résidence et s'approprièrent à commettre un vol.

Les trois voleurs ont été localisés par les policiers au coin des rues Labrèche et Saint-Hubert.

Les policiers recommandent aux citoyens des quadrilatères suivants de faire preuve de vigilance. À Iberville: 9^e Avenue, 1^{re} Rue, 15^e Avenue, boulevard d'Iberville et boulevard d'Iberville, Croisetière, 8^e Avenue et Larivière.

À Saint-Jean-sur-Richelieu: Séminaire, Normandie, Neuve-France, Phaneuf et Champlain, Séminaire, Foch, Latour. Des vols avec effraction ont été commis dans ces secteurs.

Arrêté dans un logement

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, un homme âgé de 23 ans a été arrêté par les policiers dans un logement à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il était recherché en rapport avec un vol commis au début du mois de décembre dans un restaurant d'Iberville. ☞

Cours d'anglais

PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE

- méthode éprouvée depuis 22 ans
- durée du cours: 135 heures
- groupes homogènes de 4 à 8 personnes
- immersion en milieu anglophone
- nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais **SANS TRADUIRE** à la fin de **VOTRE COURS**
- Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais

SESSION D'HIVER:

Tél.: 346-4359

Dates d'inscriptions

du 5 au

12 février 1997



École de conversation anglaise Welch

1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu

Tirage de la Saint-Valentin
le 13 février 1997
2 soupers d'une valeur de **100\$** ch.
Détails en magasin

Fruits & Légumes RACINE
Plus de 20 spéciaux en magasin

773, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-2440
950, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-8834

Oranges «Sunkist»
sans pépins
pr. É.-U. no 1 Gr. 180
99¢
douzaine

Brocoli frais
pr. É.-U. no 1 Gr. 18
89¢ ch.

Pommes «Empire»
Sac de 3 lb pr. Québec no 1
99¢ ch.

Piments verts
pr. É.-U. no 1 Gr. gros
99¢ lb.

Avocats «Del Monte»
Mexique no 1 Gr. 24
3/99¢

Laitue «Iceberg Jumbo»
pr. É.-U. no 1
59¢

Marcellin-Champagnat remporte le championnat national de Génies en herbe

LOUISE BÉDARD

«**L'**écume des jours» de Boris Vian a permis à l'équipe de l'école Marcellin-Champagnat d'Iberville de remporter le championnat national de Génies en herbe de Radio-Canada.

Nicolas Marcotte a fait montre de ses excellentes connaissances en littérature en identifiant l'écrivain français comme l'auteur de ce roman insolite d'après-guerre. Il a conduit ainsi son équipe au grand championnat. C'est la première fois que l'école mérite ce titre.

Ses représentants ont dû livrer une lutte très serrée à ceux de l'école Sophie-Barrat de Montréal lors de la finale. La réponse à une seule question a fait de l'école secondaire d'Iberville la grande gagnante. La joute sera diffusée le 31 mai prochain sur les ondes de Radio-Canada.

Lundi soir dernier, l'équipe composée de Nicolas Marcotte, Patrick Charpentier, Carl Vallée et Maxime Deslippes était invitée à signer le livre d'or de la ville d'Iberville lors de

la séance du conseil. Les élèves de 4^e et 5^e secondaires étaient accompagnés de leur entraîneur, Réal Hébert, et du directeur-adjoint de l'école, Gilles Paquette.

C'est en avril dernier que l'équipe avait participé à une sélection écrite. Quarante équipes à travers le Canada avaient alors été choisies. Les quatre garçons ont commencé leur entraînement dès le 29 juillet dernier, au beau milieu des vacances. Puis c'est à raison de seize heures par semaine qu'ils se sont préparés.

À Québec, au Musée de la civilisation où se déroulait la grande compétition, les gars de Marcellin-Champagnat ont d'abord battu les filles du Collège Notre-Dame de L'Assomption de Nicolet. Puis ils ont affronté l'équipe du Mont-Notre-Dame de Sherbrooke. Leur troisième match, ils l'ont disputé à l'équipe du collège Jean-de-Brébeuf de Montréal qu'ils ont assez facilement battue. Puis en demi-finale, ils ont fait face aux représentants de l'école Curée Antoine-Labelle de Laval.

Des prix

Outre les honneurs, l'équipe de Marcellin-



Nicolas Marcotte signe le livre d'or de la ville d'Iberville entouré de ses coéquipiers, Maxime Deslippes, Carl Vallée, Patrick Charpentier, leur entraîneur, Réal Hébert, le directeur adjoint de leur école, Gilles Paquette. Le maire Jean Rioux et la conseillère Marie Tremblay sont aussi photographiés.

Champagnat se partage une somme de \$2.000. De plus les membres reçoivent des livres, des CD, un chandail, une bague, etc.

Par ailleurs les multiples connaissances et l'excellente performance de Nicolas Marcotte lui ont valu le prix d'érudition. Il mérite un séjour d'immersion en anglais d'une durée d'un mois, l'été prochain, à Hastings (Angleterre), lieu de la célèbre bataille où Guillaume le Conquérant l'emporta.

Ainsi tous ceux qui voudront admirer la performance de l'équipe, n'ont qu'à se poster devant leur télévision, les 15 mars, 3, 21 et 31 mai, à 16 heures.

Jeunes démocrates

L'équipe aimerait participer au Tournoi des jeunes démocrates de l'Assemblée nationale, en avril prochain. Elle a déposé sa demande. Se déroulant sous une formule semblable à celle de génies en herbe, le tournoi met à l'épreuve les connaissances des participants sur les démocraties dans le monde et l'histoire du parlementarisme ici.

Leur coach prévient déjà ses joueurs. Ils devront reprendre l'entraînement et perfectionner leurs connaissances sur les thèmes plus spécifiques entourant le sujet.

Un feu de frites jette à la rue une jeune famille de Sabrevois

ISABELLE SIMARD

Une jeune famille de Sainte-Anne-de-Sabrevois a été jetée à la rue après qu'un incendie eut complètement ravagé sa résidence dimanche soir.

Selon Fernand Sylvain, directeur adjoint du Service des incendies d'Iberville, les jeunes occupants du 1224, de la route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois étaient en train de faire frire des pommes de terre lorsque le feu a pris naissance dans la cuisine.

Le chaudron aurait vraisemblablement tombé au sol et les flammes auraient rapidement envahi les murs de la pièce.

Les dégâts sont évalués à \$50.000. La maison est une perte totale.

«Les enfants du jeune couple se trouvaient chez des membres de la famille au moment de l'incendie. Les occupants ont été logés chez des amis», précise M. Sylvain.

Les pompiers d'Iberville ont reçu l'appel à 21h10. Ils ont demandé l'aide de leurs confrères de Saint-Jean-sur-Richelieu et de



Cette résidence de la route 133 à Sabrevois est devenue la proie des flammes dimanche soir. La maison est une perte totale.

Saint-Alexandre.

«Les résidents louaient cette maison et ne possédaient aucune assurance.

Ils ont perdu tous leurs biens. La propriétaire, de son côté, disposait d'une assurance», ajoute M. Sylvain.

Vol spectaculaire chez Richard Leblanc Sport

ISABELLE SIMARD

Le magasin Richard Leblanc Sport, situé au 561, boulevard du Séminaire Nord, a été la cible d'un vol spectaculaire dimanche soir.

Un véhicule a reculé dans la vitrine du magasin déclenchant automatiquement le système d'alarme. En l'espace de quelques minutes seulement, les malfaiteurs ont fait main basse sur des articles et des vêtements de sport avant de prendre la fuite.

Le Service de police du Haut-Richelieu est toujours à leur recherche. Il ne possède aucune description des suspects.

Un vol semblable a été commis au magasin Denis Dubois Sport, situé au 428, 2^e Avenue à Iberville, samedi dernier à 23h40.

«Les suspects ont fracassé la vitre avant de voler des souliers de course de marques Adidas et Nike pour femmes. Ils ont volé

des vêtements de ski de marques K-way et Columbia, des pantalons Louis Gameau et Adidas. Le système d'alarme a bien fonctionné. Le vol a été commis en quelques minutes», relate Pierre Rémillard, responsable des communications du Service de police du Haut-Richelieu.

M. Rémillard ignore toutefois si ces deux vols ont été commis par les mêmes individus.

Vol de sècheuses

Un camion-remorque de couleur blanche portant l'enseigne «Lamothe Transport» de couleur bourgogne, a été volé dans un stationnement commercial situé au 147, route 104 au cours de la nuit de vendredi à samedi.

Le camion-remorque est de marque Kenworth T600 1992. Le numéro de plaque est le suivant: LB90280. La remorque porte le numéro de plaque RK97850. Le véhicule contenait 132 sècheuses de marque General Electric.

Selon un sondage de la Régie régionale

Pour se faire soigner, on pense d'abord au CLSC Vallée des Forts

GILLES LÉVESQUE

C'est d'abord au CLSC Vallée des Forts (39,4%) que les résidents de la grande région de Saint-Jean pensent spontanément à s'adresser lorsqu'ils sont malades, comparativement à 37,3% pour les cliniques médicales, 15,6% pour l'hôpital du Haut-Richelieu et 3,5% pour l'urgence.

C'est ce qui ressort entre autres d'un sondage réalisé par la firme Opinion Impact pour le compte de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie et dont les résultats ont été dévoilés aux médias hier, mardi, dans le cadre d'une conférence téléphonique.

Invité à interroger le nouveau directeur général de la Régie régionale sur les résultats du dit sondage réalisé l'automne dernier auprès d'un millier de répondants, Le Canada Français n'a pas manqué de mettre sérieusement en doute le fait que le CLSC vienne en tête de lice pour ce qui est de la notoriété de ses services de santé.

La journaliste Martha Gagnon, du journal La Presse, a d'ailleurs poursuivi dans la même veine en disant constater un sérieux contraste entre ce qu'il se dit sur le terrain au sujet des CLSC et les résultats du sondage.

Le nouveau directeur de la Régie régionale, M. Claude Boily, s'est contenté de répondre que ces résultats le satisfaisaient au plus haut point et qu'il n'avait pas lieu d'en douter. «Je pense simplement que les CLSC commencent à être reconnus. Le grand public les utilise davantage. Je pense que c'est un endroit qui a fait sa marque», d'expliquer celui qui n'est en poste que depuis quelques jours.

Curieusement, le niveau de satisfaction des utilisateurs est plus élevé à l'endroit de l'hôpital du Haut-Richelieu (8,53 sur une note de

10) que du CLSC Vallée des Forts (8,09) et des cliniques privées (7,98).

Autres résultats

Face aux changements attribuables à la transformation du réseau, à peine 40% des répondants se disent bien informés. De plus 70% des personnes interrogées disent préférer demeurer à l'hôpital parce qu'elles s'y sentent plus en sécurité, tandis que seulement 53% se disent favorables à des chirurgies d'un jour à la condition toutefois qu'un suivi soit assuré.

Près de la moitié des répondants (46%) ignorent par ailleurs l'existence du service téléphonique Info-Santé CLSC et 76% ne connaissent pas les organismes communautaires.

Quant à l'utilisation des services de santé, 75% des répondants ont eu recours aux services des cliniques médicales privées au cours des douze derniers mois tandis que les CLSC ont donné des services à la moitié de la population. Près du tiers des personnes interrogées ont reçu des soins soit en clinique externe (32%) ou à l'hôpital en général (31%).

Les services les mieux appréciés sont la ligne téléphonique Info-Santé CLSC qui reçoit une cote de 8,66 sur 10, les cliniques médicales privées (8,32 sur 10) et les CLSC (8,06 sur 10). L'urgence de l'hôpital est l'établissement de santé le moins bien perçu par les personnes interrogées (6,09 sur 10). Enfin, 54% des répondants sont d'avis que la qualité des services n'a pas changé au cours de la dernière année.

Tout en disant se réjouir du taux de satisfaction de la population à l'égard de la qualité des soins et des services reçus par les établissements de santé, le directeur-général de la Régie ne cache pas qu'il y a énormément de travail à faire au niveau des communications. Il compte d'ailleurs s'attaquer à ce grave problème sans attendre.

Détour de la rue Champlain

Un concessionnaire d'autos qui doit faire preuve... d'imagination!

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Pas toujours facile de faire du commerce par le temps qui court. Et ce l'est encore moins quand une partie de votre clientèle potentielle vous «échappe» en raison de travaux urbains, comme présentement le cas pour le concessionnaire Grégoire Dodge Chrysler de la rue Champlain à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Pour une seconde fois en deux ans, des travaux d'infrastructures majeurs entraînent une fermeture partielle de la rue Champlain, forçant les automobilistes à faire un détour plutôt que de passer devant ce commerce. L'Auberge Harris est également affectée par ces travaux.

Le directeur des ventes de Grégoire Dodge Chrysler, Jean Janelle, ne cache pas qu'il lui faut redoubler d'imagination pour s'assurer qu'il fera le plein de sa clientèle malgré les travaux.

Des travaux, en passant, dont il a appris la réalisation dans LE CANADA FRANÇAIS. C'est aussi dans le journal qu'il a appris, le matin même, que la rue allait être partiellement fermée pour six semaines.

«Je pense que les autorités municipales auraient pu nous informer d'avance et nous consulter préalablement», déplore M. Janelle. Il se demande si la ville a choisi le calendrier optimal pour ces travaux.

M. Janelle se demande également s'il aurait été possible d'éviter le détour en laissant ouverte en permanence une des deux voies de la rue Loyola, sur laquelle le trafic aurait été permis dans les deux directions.

Le concessionnaire doit se contenter de deux affiches incorporées à la signalisation de détour par la Ville. «Nous avons décidé de faire letter un camion à nos couleurs afin de nous annoncer. Ce camion a été stationné à l'intersection de la rue Macdonald», précise notre interlocuteur.

Il souligne que le détour incommode mais n'affecte pas sérieusement sa clientèle habituelle et les acheteurs des produits Chrysler. C'est du côté du marché des voitures d'occasions qu'il s'en ressent.

«La diminution du volume de circulation devant notre commerce nous rend la vie plus difficile pour la vente des voitures d'occasion où l'élément visuel est important», explique-t-il. Cette catégorie d'acheteurs s'arrête chez les concessionnaires et va fureter dans les cours, à



Jean Janelle, directeur des ventes chez Grégoire Dodge Chrysler.

la recherche de la bonne affaire.

Pour contrer cette baisse de fréquentation, Jean Janelle doit recourir à une publicité plus imaginative et rechercher les meilleurs moyens d'attirer la clientèle... détournée. Il en a jusqu'à la mi-mars.

Granger passe dans le broyeur de l'opposition

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Le conseiller de Saint-Gérard, Germain Granger, est passé dans la moulinette de l'opposition lundi soir. Il a été la cible des attaques de ses collègues Michel Thibodeau et Jean Grimard.

Le conseiller de NDA, Michel Thibodeau, a sonné la charge, lui reprochant d'abord de s'être fait rembourser une facture totalisant \$136 pour un repas qu'il a pris le 3 décembre dernier au restaurant de l'hôtel Loew's Le Concorde de Québec en compagnie du gérant de l'aéroport de Saint-Jean, Raymond Thibodeau.

Le conseiller de l'opposition a cherché à savoir pour combien de personnes les factures de \$86 et \$52 ont été payées. Pour deux personnes, lui a dit M. Granger, précisant qu'il avait payé les frais de repas de son épouse. «\$138, ça commence à être un montant assez élevé», a remarqué M. Thibodeau. «Exact», lui a tout simplement répondu M. Granger.

Préalablement, le conseiller de NDA s'était interrogé sur le fait que son autre collègue de St-Edmond/St-Lucien, Yves Denis, avait réclamé des dépenses de déplacement pour se rendre soit à une conférence de presse à Montréal pour le Festival de

montgolfières, soit pour aller à l'usine régionale d'assainissement des eaux.

M. Denis a indiqué s'être rendu à ces endroits à la demande du maire Smereka qu'il a véhiculé, ce que ce dernier a confirmé. Le maire est un piéton. Il paie les taxis de sa poche, marche et fait du covoiturage. Quand il demande à quelqu'un de le transporter, comme ce fut le cas avec M. Denis, il considère que cela fait partie de ses frais de déplacement.

Un «no man»

Puis, le conseiller Granger a par la suite été traité de «no man» par le leader de l'opposition, Jean Grimard.

M. Grimard réagissait à la déclaration du conseiller de Saint-Gérard selon lequel l'idéal est d'être un conseiller indépendant plutôt que d'être membre d'un parti politique municipal dans lequel on peut devenir un «yes man».

Prônant la mise sur pied d'un parti politique, M. Grimard n'a pas apprécié ces remarques. «Elles m'étonnent d'autant plus qu'elles viennent du conseiller le plus silencieux du conseil actuel. Je ne vous entends pas souvent. Votre mutisme fait en sorte que vous soyez ou non dans un parti politique, ça ne changerait pas grand chose», a-t-il dit en le qualifiant de «no man».

LA PUISSANCE À PRIX ABORDABLE

ORDINATEUR MULTIMEDIA

IMAGINE



- Mémoire cachée de 512 k
- Fax/modem 33.6 KBPS avec voix
- CD-Rom 10x et «soundblaster» 16
- Haut-parleurs 60w inclus

Pentium
150 Mhz

Mémoire de
32 MB

Disque
rigide
de 2.5 GB

GARANTIE
2 ANS

- Clavier Win95 / souris / microphone inclus
- Windows 95 inclus français ou anglais
- Moniteur 14 po .28 datatrain inclus
- Garantie 2 ans

2 099\$

PROPRIÉTAIRE À ST-JEAN: HÉBERT & GOUIN AUDIO-VIDÉO

391, du Séminaire Nord, St-Jean
348-9377

LOGICIEL

STUDIO D'IMPRESSON
Le Roi Lion... Créez votre papeterie avec vos personnages favoris 29⁹⁵\$

MAKISOFT
Le logiciel de comptabilité multimédia... 99⁹⁵\$

L'IMPÔT PERSONNEL
Le logiciel de traitement de vos déclarations de revenus... 31⁹⁵\$

SIM RAP
Rap... 76⁹⁵\$

SIM COPTER
Simcopter... Jeux 59⁹⁵\$

Dumoulin

branché sur l'électronique et l'informatique

LE MERCREDI 5 FÉVRIER 1997 • LE CANADA FRANÇAIS

Contrat de travail échu depuis 14 mois

Iberville négocie avec ses employés

LOUISE BÉDARD

Les 28 employés de la ville d'Iberville, cols bleus et cols blancs, sont actuellement en négociations avec la municipalité pour le renouvellement de leur convention collective.

Le contrat de travail est échu depuis maintenant quatorze mois, mais c'est depuis moins de trois semaines que les pourparlers ont réellement été entamés. Les syndiqués ont déposé leur projet de convention collective en avril dernier, mais ce n'est qu'en octobre qu'une première rencontre de négociations a eu lieu avec le directeur général, Jean-Marc Lalande.

Puis ce dernier est parti en congé de maladie. Les discussions ont repris avec son remplaçant, Gilles Thibault, les 16 et 17 janvier. Les parties se sont rencontrées à nouveau jeudi dernier.

Selon le point de vue du président du syndicat, Normand Goyette, les clauses à caractère normatif étaient presque toutes réglées et il s'attendait à discuter des dispositions monétaires la semaine dernière. La demande salariale des employés est une hausse salariale de 4% pour chacune des trois années du contrat de travail qu'ils veulent signer. La proposition de la ville, telle qu'en fait état le représentant syndical, est un gel salarial la première année, puis des augmentations successives de 1.3% et 1%.

Mais plutôt que de discuter du monétaire jeudi dernier, la ville serait revenue avec de nouvelles propositions touchant le normatif tant pour les cols bleus que

pour les cols blancs, aux dires de M. Goyette. Les représentants des parties se sont ainsi quittés sans qu'aucune autre séance de négociations ne soit prévue. Devant la position patronale, le président du syndicat s'attendait en début de semaine à ce que le conseil municipal accorde un mandat à son directeur général pour poursuivre la négociation.

Après l'assemblée publique de lundi soir, les élus se réunissent en comité de travail pour discuter du sujet. Avant d'entrer en caucus, le maire Jean Rioux s'est contenté de dire que les négociations avec les employés se poursuivaient sans plus.

Jusqu'à présent, les syndiqués n'ont pas été amenés à se prononcer sur l'exercice de moyens de pression. Le déroulement de la prochaine séance de négociations pourrait conduire le président du syndicat à les convoquer pour évaluer la situation. ☛

Afficher les postes avant d'embaucher!

La conseillère Jocelyne Desranleau a demandé qu'à l'avenir l'ouverture de postes au service des incendies d'Iberville soit connue de la population pour que les hommes comme les femmes intéressées puissent poser leur candidature.

Elle formulait cette remarque lundi soir après que le conseil ait procédé à l'engagement de deux pompiers à temps partiel, Stéphane

À la M.R.C.

Élection du préfet

La MRC a décidé d'abroger son règlement sur la procédure d'élection du préfet. Dans le passé, une première règle avait été introduite empêchant la candidature d'un maire qui était en élection dans sa municipalité durant l'année suivant l'élection du préfet. L'an dernier, le conseil avait ajouté une procédure de mise en candidature un mois avant la tenue du vote. Dans les faits, ce règlement pouvait être remis en question en tout temps, la loi prévalant sur celui-ci. Personne ne l'a jamais contesté, mais les maires ont convenu de s'en tenir à la loi. L'élection du préfet se fait à tous les deux ans par scrutin secret parmi les maires en poste à ce moment.

Tableau d'affichage

Depuis un an, le maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Gaétan Delisle, se plaignait qu'il n'y avait pas de tableau d'affichage pour les avis publics à l'extérieur de la MRC. Celui-ci était plutôt installé dans le vestibule de l'édifice. En dehors des heures d'ouverture, il n'était pas possible de consulter les avis qui y étaient affichés. Depuis la fondation de la MRC, en 1982, personne ne s'était plaint. En conséquence, les maires ne voyaient pas l'utilité de faire cette dépense. M. Delisle n'en démentait pas. Régulièrement, il posait une

question sur le sujet. Finalement, en décembre, les maires ont autorisé l'installation du tableau, une dépense de \$211.96.

SEM

La MRC présentera un mémoire en commission parlementaire sur le projet de Loi sur les sociétés d'économie mixte. L'audience se déroulera le 4 février. La secrétaire-trésorière de la MRC, Me Joane Saulnier, le préfet, M. André Barrière, et le président de Compo-Haut-Richelieu, M. Gilles Dolbec, y représenteront la MRC. Même si les frais seront uniquement à la charge des municipalités membres de Compo-Haut-Richelieu, le maire de Saint-Blaise, M. Gaétan Delisle, a insisté pour enregistrer sa dissidence, puisque la représentation se fait au nom de la MRC, et non pas de Compo-Haut-Richelieu.

Sommet montréalais

Le préfet représentera la MRC au Sommet régional de la Montérégie, qui se tient jeudi et vendredi à Saint-Hyacinthe. Il participera également à la 6^e conférence de Solidarité rurale du Québec, qui aura lieu à Lac Etchemin, les 2 et 3 février. ☛



L.DG
design

- Service complet d'aménagement et de décoration
- coloration
- plan
- meubles et accessoires

Aucune adresse commerciale
Sur rendez-vous seulement
347-1271
Plus de 30 ans de complicité...

À Iberville

Un mois de plus

Le contrat du directeur général par intérim, Gilles Thibault, a été prolongé d'un mois, jusqu'au début du mois de mars. Le conseil municipal a adopté une résolution en ce sens lundi soir.

En novembre dernier, à la suite du congé obtenu par le dg, Jean-Marc Lalande, pour des raisons de santé, l'ancien directeur de la municipalité de Mont-Joli était embauché temporairement pour une période de trois mois.

Le maire Jean Rioux ne manque pas une occasion pour exprimer sa satisfaction vis-à-vis du travail effectué par M. Thibault. Par ailleurs ce dernier déclarait lors d'une séance précédente du conseil être conscient que beaucoup de dossiers sont en suspens mais que depuis son arrivée, il a dû s'y attaquer par ordre de priorité. Le directeur intérimaire estime avoir accompli beaucoup de travail depuis son arrivée. Il soulignait aussi l'excellente collaboration qu'il a obtenue depuis son arrivée, tant du côté des fonctionnaires que du conseil.

Neige usée

La firme d'experts conseils BMST se voit confier le mandat de confectionner des plans et devis du site de dépôt des neiges usées de la ville. Le site est situé dans le parc industriel. Devant faire face à des amendes, la ville veut se conformer aux exigences du ministère de l'Environnement.

Intérêt à 12%

Tout en passant de 15% à 12%, le taux d'intérêt exigé sur les sommes dues à la ville demeure tout de même élevé. Iberville veut le maintenir à un tel niveau pour inciter les contribuables à acquitter leur compte de taxes qu'ils viennent de recevoir.

Mois du coeur

Le conseil municipal a proclamé février, mois du coeur. La résolution adoptée fait état de la contribution depuis 40 ans de la Fondation des maladies du coeur du Québec à faire diminuer le taux de décès attribuables aux maladies cardio-vascu-

lares et aux accidents vasculaires cérébraux.

Maire suppléant

C'est le conseiller Roger Couture du quartier sud qui agira comme maire suppléant pour la période du 1^{er} mars au 30 juin. ☛

FORMATION — INFO-TECHNIQUE —

Une école spécialisée en informatique requiert pour ses établissements de Saint-Jean-sur-Richelieu et/ou Granby, les services de

FORMATEURS en informatique TEMPS PLEIN

EXIGENCES

- DEC en informatique ou l'équivalent
- Connaissance approfondie de l'environnement Windows 95 et des logiciels suivants (Access, Excel, PowerPoint, Word, etc.)
- Expérience dans l'enseignement à une clientèle adulte
- Dynamique et possédant beaucoup d'entregent

Le salaire est à discuter. Les personnes désirant soumettre leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de:

Madame Christiane Bourassa
Formation Info-Technique
315, rue MacDonald, bureau 107
Saint-Jean-sur-Richelieu, (Québec)
J3B 8J3
Télécopieur: (514) 348-6141

Spécial Lancement 1997

LE CLUB

multi-santé

Offre limitée à la
santé des 200
premiers clients de
chaque centre

50% de rabais
sur les frais d'adhésion
ET 4 MOIS GRATUITS

ou

10% de rabais sur la
meilleure offre
d'un compétiteur*

**Abonnez-vous
MAINTENANT!!!**

* Sur abonnement annuel seulement, ces offres sont réservées aux 200 premiers nouveaux membres et ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. L'offre de 10% s'applique sur l'offre officielle des compétiteurs identifiés dans les centres.

Saint-Jean

LE CLUB

921, boul. du Séminaire Nord
(face à l'hôpital)
359-4838

L'entraîneur de Saint-Hubert invité à s'excuser publiquement

MARIO TREMBLAY

La Ligue de hockey mineur de Saint-Jean-sur-Richelieu exige des excuses publiques de la part de l'entraîneur-adjoint des Jets de Saint-Hubert, Robert Bernier, pour avoir injustement accusé le personnel d'entraîneurs des Patriotes du Haut-Richelieu d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit de certains de ses joueurs lors du tournoi bantam de Saint-Jean.

On sait que l'entraîneur-adjoint des Patriotes, Jean Lamoureux, a été éclaboussé par cette affaire, lui qui n'était plus derrière le banc de son équipe lorsque ces menaces auraient supposément été faites.

Après avoir mené sa propre enquête, la direction de la Ligue de hockey mineur de Saint-Jean trouve ces accusations sans fondement et exige des excuses de l'instructeur Robert Bernier. Le comité exécutif de la Ligue s'est réuni samedi matin et a interrogé tout le personnel pour en arriver à cette conclusion.

«La version des faits que nous avons obtenue diffère avec ce que M. Bernier a rapporté dans les différents médias de la région. Aucune menace de quelque nature que ce soit n'a été faite à l'endroit des joueurs de son équipe.

Au pire, certains joueurs se sont insultés sur la patinoire, mais sans plus», souligne le président du hockey mineur, M. Claude Vincelette.

Ce dernier ajoute qu'on a fait preuve d'un langage abusif, mais que ça s'est fait des deux côtés de la patinoire. M. Bernier,

notamment, a été fort actif derrière son banc. En plus, le père de Kevin Lavallée, dont le nom est cité dans la lettre de M. Bernier, a contredit la version de l'entraîneur de son fils.

«M. Lavallée nous a déclaré que son fils n'avait reçu aucune menace et que ces accusations étaient fausses. Ce sont-là des éléments que nous n'avions pas en main lundi dernier».

Devant de tels faits, la Ligue de hockey mineur de Saint-Jean a donc écrit à tous les intervenants qui ont reçu la lettre de M. Bernier pour mettre les pendules à l'heure. Aussi, des excuses publiques sont exigées de la part de l'entraîneur-adjoint des Jets de Saint-Hubert.

Lamoureux

Par ailleurs, il n'est plus question que Jean Lamoureux retourne derrière le banc des Patriotes bantam CC. Les entraîneurs de l'équipe auraient pris cette décision pour le bien de tout le monde.

Lors d'une rencontre lundi soir avec M. Claude Vincelette, ces derniers ont dit regretter profondément leurs gestes.

Aussi, suite à ces événements, les entraîneurs, parents et joueurs des Patriotes bantam CC ont signé une convention qui endosse entièrement toutes décisions disciplinaires de la part des entraîneurs d'ici la fin de la saison, donnant ainsi entière confiance aux joueurs et aux entraîneurs de l'équipe.

Soulignons que joint au téléphone lundi dernier, M. Jean Lamoureux n'a pas voulu émettre de commentaire concernant les événements des derniers jours.



Photo Jacques Paul

Dépôt de neige improvisé...

Le conseiller de Normandie Ouest, Jean Lamoureux, nous montre un dépôt de neige improvisé à l'extrémité de la rue Marie-Derome, dans son quartier. «Ces déversements de neige doivent cesser», déclare-t-il, soulignant l'importance d'en arriver au plus tôt avec l'adoption d'un règlement municipal de contrôle de la neige. Il faut notamment que la ville détermine où les entrepreneurs privés doivent déverser la neige. Le site idéal de transport de la neige serait probablement le dépôt municipal à l'arrière du poste de police.

C'est normal de moins consommer après les fêtes.



Altima GXE 1997

299\$ Comptant 960\$ ou échange équivalent par mois*

Location de 36 mois
Transport et préparation inclus

- Moteur 16 soupapes, DACT (150 ch.)
- Transmission automatique
- Deux coussins gonflables
- Climatiseur sans CFC
- Groupe électrique
- Radiocassette AM/FM/4 haut-parleurs
- Régulateur de vitesse

Votre sympathique concessionnaire

NISSAN

COUPAL & BRASSARD Auto Inc.

127, Route 104
Saint-Athanase d'Iberville **347-5593**

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. * Location de 36 mois pour une Altima GXE 1997 avec boîte automatique. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 960\$ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 350\$ requis. Limite de 60 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie de 14 203,26\$. Sur approbation de crédit par NCFI. Informez-vous sur les possibilités de location sans acompte auprès de votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1-800-387-0122 (entre 8 h et 19 h).

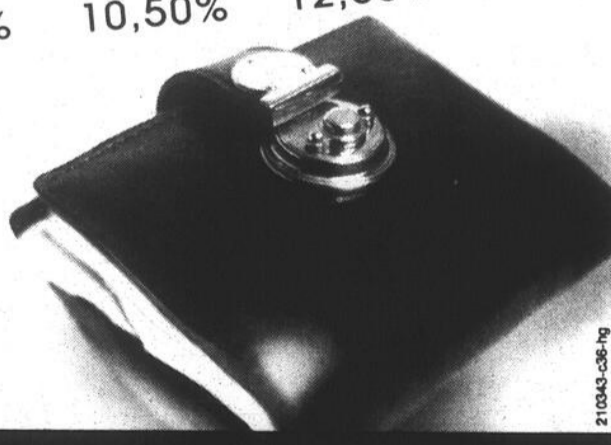
Aux portefeuilles **avisés**, nous offrons des fonds d'envergure. Vous désirez faire fructifier intelligemment votre portefeuille grâce à des placements judicieux? Investissez dans les **Fonds Diversifiés Desjardins***. Souples, novateurs et révolutionnaires, vous en trouverez un adapté à votre profil d'investisseur! Pour en profiter dès maintenant, rencontrez un conseiller Desjardins ou composez le 1 800 CAISSES.

Sans frais d'acquisition

Rendement au 31 décembre 1996	Fonds Diversifiés Desjardins		
	Sécuritaire	Modéré	Audacieux
1 an	6,90%	10,50%	12,50%

Peu importe votre type de portefeuille, bienvenue à la caisse.

NOUVEAU!
www.desjardins.com
Voilà l'adresse où vous procurer tous les fonds de placement Desjardins.



Desjardins pour s'aider soi-même

* Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent. Les parts des Fonds Desjardins sont offertes par les Services d'investissement Fiducie Desjardins Inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Elles ne sont pas assurées par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, la Société de l'assurance-dépôts du Canada ou un autre fonds public d'assurance-dépôts et elles ne sont pas garanties par la Fiducie Desjardins, les caisses Desjardins ou quelque autre institution du Mouvement Desjardins. Les rendements tiennent compte des variations dans la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Les rendements passés ne sont pas garantis des rendements futurs. Les taux de rendement indiqués constituent le rendement total annuel composé de tous les intérêts et de toutes les variations dans la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions.

4,000 visiteurs à la Fête des mitaines

ISABELLE SIMARD

La Fête des mitaines a fracassé un nouveau record de participation dimanche dernier sur la patinoire du canal à Saint-Luc. Plus de 4,000 personnes ont envahi le site et pris part au grand «défi des neiges».

Le défi était assez facile à relever pour les milliers de visiteurs qui se trouvaient sur le site. Dame Nature leur avait réservé une journée douce et ensoleillée, bref, une journée parfaite pour aller patiner ou glisser.

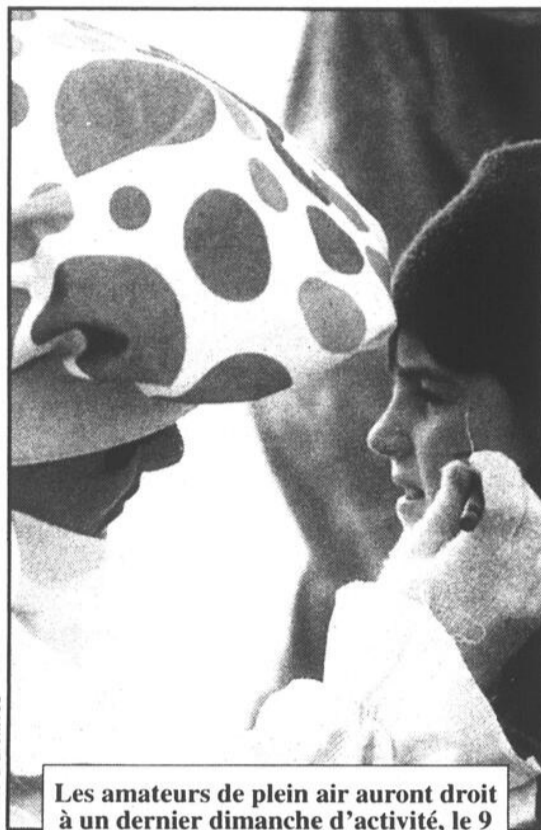
Les visiteurs ont pu assister à des démonstrations de sauts de barils, de cerfs-volants acrobatiques, de trottinettes des neiges. Des essais de patins à longues lames leur ont été offerts.

«Entre 13 heures et 16 heures, c'était l'enfer! Il y avait beaucoup de monde. La patinoire était bondée. Les gens pouvaient à peine patiner», commente Stéphane Beaudin, régisseur des sports au service des Loisirs de la Ville de Saint-Luc.

Les organisateurs de la Fête des mitaines espèrent assister à un succès semblable lors du dernier dimanche d'activité, le 9 février prochain.

«Dimanche prochain, la journée se déroulera sous le thème du temps des sucres. Parmi les dimanches d'activité, celle-là est, sans contredit, la plus populaire», ajoute M. Beaudin.

Au programme de cette journée: musique d'ambiance, jeux sur glace, mascottes, maquillage des enfants, dégustation de tire sur neige (gratuite) et promenade en carriole tirée par des chevaux. Les gens seront aussi invités à visiter une ferme et à observer



Les amateurs de plein air auront droit à un dernier dimanche d'activité, le 9 février, dans le cadre de la Fête des mitaines.

des oiseaux de proie.

Assistance

L'an dernier, deux dimanches d'activité ont été annulés en raison du mauvais temps. La Fête des mitaines accueillait seulement 2,000 personnes au grand total.

Cette année, aucune activité n'a été annulée et environ 5,300 personnes ont participé aux trois premiers dimanches de la Fête des mitaines.

Projet Maxi: retrait du premier avis de motion

ISABELLE SIMARD

À la demande des promoteurs, la Ville de Saint-Luc a retiré, lundi soir dernier, son premier projet de règlement modifiant le plan de zonage et permettant l'implantation du marché Maxi et Cie sur la terre de Bernard Marcell située sur la rue Moreau. Les promoteurs ont soumis des modifications importantes à leur projet. Le 10 février, les conseillers reprendront le processus en procédant à l'adoption d'un deuxième projet de règlement. Les promoteurs seront sur place afin de répondre aux questions des citoyens. Par ailleurs, l'assemblée de consultation officielle aura lieu à une date ultérieure (possiblement au début du mois de mars).

Semaine provinciale de la prévention du suicide

La Ville de Saint-Luc a versé \$100 au Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu dans le cadre de la Semaine provinciale de prévention du suicide, laquelle se tiendra du 9 au 15 février sous le thème «Le suicide... jamais de la vie!»

Renouvellement du mandat des services juridiques

Le conseil municipal a renouvelé le mandat accordé à l'étude Lemieux, Marchand, Hamelin de Saint-Jean-sur-Richelieu pour les services juridiques de la municipalité, au coût de \$35.000. Le mandat prend effet le 5 février 1997 jusqu'au 5 février 1998. L'étude Le-

mieux, Marchand, Hamelin représentera la Ville au niveau des services judiciaires. Ces services comprendront entre autres les représentations devant les diverses cours ayant juridiction au Québec et la cour municipale de Saint-Luc, la rédaction des opinions juridiques demandées par les différents services de la Ville, les honoraires extrajudiciaires pour les représentations devant les différentes cours d'appel du Québec. Les services comporteront également les discussions téléphoniques ou autres avec les avocats des parties adverses, les discussions téléphoniques ou les rencontres avec le personnel de la Ville, les directeurs de service ou les témoins relativement aux dossiers de la Ville. Les services ne comprendront pas tout ce qui se rattache au droit du travail, à la convention collective des policiers, mais comprendront les griefs déposés en vertu des autres conventions collectives qui impliquent la Ville.

Loisirs: embauche des enseignants

La Ville de Saint-Luc a entériné l'embauche de professeurs pour les activités hivernales offertes par le Service des loisirs, ainsi que du personnel temporaire affecté à l'arrosage et à la surveillance des patinoires sur le territoire de la municipalité. Au total, une soixantaine de personnes ont été embauchées dans les différents secteurs d'activité: ateliers culturels (7), ateliers sportifs (6), Fête des mitaines (16), café-concert et semaine de relâche (10). De plus, 11 préposés temporaires sur appel ont été embauchés pour la surveillance et l'arrosage des glaces et quatre préposés permanents ont été embauchés dans les pavillons et gymnases.

Dr Jean-François Cloutier, optométriste, est fier d'annoncer la venue de son épouse le **Dr Nicole Levesque**, optométriste, au sein de sa clinique.

Mme Lévesque sera en mesure de vous offrir toujours les meilleurs services qui font notre renommée depuis 50 ans.

Laboratoire de taillage et montage de vos lunettes sur place (service 15 minutes)

**640, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu 348-3060**

VENDREDI
14 FÉVRIER
SAINT-VALENTIN

C'est si facile
de dire...
JE T'AIME

FLEURS
NATURELLES
ET
BALLONS

livrés à votre **AMOUREUX**
par notre **VALENTIN**
avec un merveilleux texte d'amour

Votre amoureux s'en souviendra pour toujours

Objets et fleurs dans un ballon

Fleurs et Ballons Messagers

349-6922

Si occupé: 349-6911

450, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

Référendum sur la zone d'exploitation porcine

2,916 voteurs attendus à L'Acadie dimanche

GILLES BÉRUBÉ

C'est dimanche prochain, le 9 février, que se tient, à l'école Napoléon-Bourassa, de L'Acadie, le référendum sur la création d'une zone (A-25) permettant l'implantation de porcheries, dans le secteur sud de la municipalité. Le scrutin se déroulera de 9 heures à 19 heures. 2,916 contribuables sont habilités à voter.

En vue du référendum, la municipalité a distribué une lettre circulaire dans la municipalité donnant l'information officielle. La lettre présente la question qui sera posée sur le bulletin de vote. Essentiellement, elle demande au voteur s'il approuve le règlement permettant l'élevage de suidés (porcs et sangliers) uniquement dans la zone A-25.

Ensuite, le document décrit précisément la zone et il explique succinctement l'impact d'un oui. Si c'est oui, la construction de porcheries selon les normes du ministère de l'Environnement ne sera permise que dans cette zone. La lettre ajoute que la municipalité ne peut légalement interdire complètement l'implantation de porcheries sur l'ensemble de son territoire, ni limiter la quantité de porcs que peut contenir chaque porcherie.

D'autre part, si les électeurs votent non, le règlement de zonage actuel demeurera en vigueur. Ce règlement permet l'implantation de porcheries dans toutes les zones agricoles pourvu qu'elles respectent les normes du ministère de l'Environnement et de la Faune.

Oui ou non

Le Comité de vigilance des citoyens de L'Acadie incite la population à aller voter «oui». Le porte-parole du comité, M. Michel Servant, indique que la pétition signée par environ 2,300 citoyens l'automne dernier représente un message clair: les citoyens de L'Acadie ne veulent pas de porcherie sur leur territoire. En somme, pour le comité, la zone A-25 est la solution la moins pire. Le comité invite les voteurs à se déplacer en grand nombre et à ne pas céder à la confusion que, à leur avis, les opposants tentent de semer.

Le clan du «non», c'est principalement les agriculteurs. Pour eux, c'est la lettre de la municipalité, qui sème la confusion ou du moins qui est incomplète. Si la population dit non, dès lundi matin, 8h30, le conseil se réunira pour déposer un avis de motion sur un nouveau règlement de zonage. L'assemblée spéciale sera convoquée vendredi matin au cas où le non l'emporterait. De l'avis du porte-parole des agriculteurs, M. Normand Gagnon, cette information, confirmée lors de la séance du conseil de lundi dernier, aurait dû apparaître dans la circulaire officielle.

Comité

Depuis le début de ce débat, la position des agriculteurs est qu'il faut une approche plus méthodique, plus concertée pour identifier les zones propices à la production porcine. Il demande la mise sur pied d'un comité mixte pour réaliser cet exercice. Dans d'autres municipalités, c'est l'approche qui a été retenue. Lundi, M. Gagnon a demandé au conseil s'il créerait le comité mixte advenant un non. De l'intervention des membres du conseil, il a retenu que oui. Selon le secrétaire-trésorier, M. Denis L'Heureux, cette possibilité a été évoquée, mais il n'y a eu aucune résolution ni engagement formel du conseil à ce propos. Pour les agriculteurs, un «non» permettrait de faire cet exercice «raisonnable et positif». Ils déplorent que l'argent et le temps des citoyens soient gaspillés pour finalement en arriver à cette solution.

Les agriculteurs ne sont pas les seuls à s'opposer au règlement. M. René Bertrand, qui possède le musée agricole qui porte son nom, déplore que la municipalité ait choisi

une approche arbitraire plutôt que la concertation et une analyse du territoire. Il ne s'agit pas d'une question sans importance ni conséquence, observe M. Bertrand. Le règlement limitera les droits de certains contribuables. En conséquence, dit-il, le conseil aurait dû faire preuve de plus de rigueur, de vision et de discernement. Il demande au conseil de mettre davantage d'énergie à la recherche d'une solution où tous et chacun sortiront gagnant, une solution prise dans un climat de concertation et de compromis. Il croit qu'il n'est pas trop tard pour le faire.

Saint-Jacques

Oui ou non, le vote de dimanche ne mettra pas les résidents de L'Acadie à l'abri de ce qui se passe dans les municipalités voisines. Saint-Jacques-le-Mineur, la municipalité limitrophe, a déposé un avis de motion pour créer une zone pour le porc. Le projet actuel situe la zone à l'extrémité nord-est du territoire, plus près du village de L'Acadie que du village de Saint-Jacques. Après tout, la zone A-25 est plus près de Saint-Jacques que de L'Acadie.

Saint-Jacques veut-elle se venger? Il semble que non. La zone en question est hypothétique. Une plate-forme de travail, pourrait-on dire. En fait, l'avis de motion constitue une mesure intérimaire, le temps qu'un autre projet de règlement soit adopté. À Saint-Jacques, la municipalité a créé le comité mixte que réclame les agriculteurs de L'Acadie. Le comité fera l'inventaire du territoire et il proposera un projet de règlement à la municipalité.

Contribuable à Saint-Jacques, M. Gagnon fait partie de ce comité. D'emblée, il commente que la zone actuellement proposée semble peu propice à la production porcine en raison de sa proximité du village de L'Acadie. Il ne croit pas qu'elle sera retenue dans le projet du comité, faisant valoir que l'approche des agriculteurs ne s'arrête pas aux limites des municipalités, mais à la réalité du terrain.

Enfin, M. Gagnon tient à préciser qu'il n'a jamais menacé une exploitation maximale de la zone A-25, comme le conseiller Antonin Duguay l'a affirmé dans notre dernière édition. Ce qu'il a dit, c'est «qu'en choisissant une seule zone, il risque d'y avoir une forte concentration de porcheries dans cette zone», indique M. Gagnon. Lundi, il a questionné M. Duguay à ce sujet. Ce dernier a confirmé les propos de M. Gagnon, ajoutant qu'il avait senti et interprété que cela voulait dire plus que ça. M. Gagnon note qu'il ne possède aucune terre dans la zone A-25 et qu'il n'a aucun pouvoir sur l'implantation de porcheries dans cette zone.

48 accrochages à Saint-Jean

63 accidents en cinq jours

ISABELLE SIMARD

Entre le 27 janvier et le 1^{er} février, 63 accidents se sont produits sur le territoire du Service de police du Haut-Richelieu.

Parmi ces accidents, 52 se sont limités à des dommages matériels. Des personnes ont été blessées sur les lieux de quatre accidents et sept délits de fuite ont été enregistrés.

La grande majorité des accrochages (48) se sont produits à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les autres sont survenus à Iberville, Saint-Athanase et L'Acadie.

LES
HALLES
ST-JEAN

sont heureuses
d'annoncer
la venue d'un

NOUVEAU LOCATAIRE



*La Boîte à Savons Inc.
Du Plaisir du Bain... Au Bain de Plaisir!*



- Savonnerie artisanale
- Senteurs et décorations
- Produits pour le bain

Savons de Marseille, sels marins, perles de bain, brosses de bois, pots-pourris, huiles essentielles, éponges de massage, etc.

Importations européennes

145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 348-1091

LES
HALLES
ST-JEAN

sont heureuses
d'annoncer
la venue d'un

NOUVEAU LOCATAIRE



Clinique Chiropratique des Halles



avec Dr André Gagnon
et
Dre Suzanne Deschênes

Atlas orthogonistes
L'atlas orthogonale: une
technique chiropratique d'une
grande douceur et d'une
précision jusqu'à maintenant
inégalée, pour un regain de
santé, sans douleur et
sans manipulations

145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 348-5079

Heures d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi: 9 h à 12 h et 14 h à 19 h
Mardi: 9 h à 12 h Jeudi: 14 h à 19 h

Québec doit s'aligner sur le territoire des MRC

GILLES BÉRUBÉ

Dans son processus de décentralisation vers les régions, le gouvernement québécois et les différentes institutions publiques doivent aligner leurs réformes et leurs interventions sur le territoire des MRC. Et dans la foulée du projet de création de la Commission de développement de la Métropole, l'intégrité du territoire montréalais doit être respectée.

C'est là un élément fondamental qui a été discuté lors du Sommet de la Montérégie, qui s'est déroulé les 30 et 31 janvier, à Saint-Hyacinthe. Les sommets régionaux s'inscrivent dans une tendance lourde: le gouvernement tend à remettre aux régions de plus en plus de pouvoirs dans une multitude de champs d'intervention.

Si les décisions reviennent aux régions, il faut s'entendre sur ce qu'il faut faire, sur les orientations

et les interventions à prendre. Le sommet de la semaine dernière venait compléter un processus de consultation et de concertation tenu dans les différentes sous-régions de la Montérégie, un processus qui s'était amorcé à Saint-Jean avec la tenu du Forum régional, en juin.

Le Sommet de la Montérégie a utilisé la même méthode de travail qu'à Saint-Jean. Partant d'une hypothèse de constat, l'assemblée devait s'entendre unanimement sur la définition de ce constat, sur les orientations à prendre et sur les pistes de solutions.

Les discussions se sont déroulées dans trois ateliers portant chacun sur un thème, soit le développement économique (incluant l'économie sociale), le développement des ressources humaines et de l'emploi et la qualité de vie (santé, éducation, culture et développement communautaire).

Le thème du territoire de la Montérégie face à celui de la Métropole a aussi été l'objet de discussion.

Là-dessus, il y a eu consensus. Le gouvernement, les ministères et les différentes institutions publiques (c'est valable aussi pour les organismes régionaux) doivent s'aligner sur le territoire des MRC dans leurs interventions. Par ailleurs, le sommet a convenu qu'il faut revoir le découpage des sous-régions. Actuellement, celle du Haut-Richelieu inclut les Jardins de Napierville et la MRC de Rouville. Ce redécoupage doit être évalué dans les sous-régions même.

Métropole

Dans la même veine, les participants croient que face au dossier de la Métropole, l'intégrité de la Montérégie et celui des MRC doit être respectée. Le territoire d'une métropole, c'est une notion de statistiques et de liens socio-économiques à laquelle on ne peut se soustraire. Le sommet a souscrit à une approche à «géométrie variable» défendue par le député Roger Paquin. Selon les dossiers, la Montérégie pourrait être incluse en tout ou en partie ou pas du tout dans la Métro-

pole. Il y a des précédents. Le transport en commun, la gestion des déchets, les aéroports sont autant de dossiers pour lesquels le territoire varie. Notons que tant pour la Commission de la métropole que pour la Société montréalaise de développement (SMD), on est favorable à la participation de représentants autochtones.

Sur les 45 pistes de solution, quelques-unes attirent l'attention. Dans le domaine de l'économie, la notion de «centre local de développement» (organisme de promotion économique) formant un guichet unique avec un «centre local d'emploi» fait l'unanimité. Ces deux organismes passeraient sous la responsabilité des MRC.

Cependant, le sommet demande de bâtir cette structure à partir des ressources déjà en place. Localement, le Conseil économique devrait donc devenir le CLD. Le secteur de l'économie sociale doit être inscrit dans l'entente cadre et la SMD devra lui réserver un fonds de développement.

L'idée de définir une politique d'achat local des organismes publics a aussi été retenue. Cette idée a été un thème majeur de discussion lors du forum de Saint-Jean, en juin. Elle avait même été un élément déclencheur de la tenue du forum.

Au niveau de l'emploi, le sommet a fait siennes les recommandations de la politique active du marché du travail en Montérégie, proposées à la ministre Louise Harel. On s'est mis d'accord pour une politique commune d'investissement.

Non seulement le gouvernement, mais aussi des organismes comme le Fonds régional de solidarité, les fonds d'intervention locale et les autres organismes de soutien financier aux entreprises doivent s'aligner sur les orientations définies par le sommet.

L'assemblée s'entend aussi pour favoriser l'équité dans les conditions d'emplois et la formation professionnelle des femmes dans des métiers non traditionnels.

Une région-pilote dans le domaine de la santé

Dans le domaine de la santé, la Montérégie demande d'être une région-pilote pour éprouver un nouveau mode de financement du réseau. Le député Roger Paquin est à l'origine de ce mode de financement «par capitation», qui recevrait un accueil favorable tant à la Régie régionale de la santé qu'au ministère. Actuellement, les établissements de santé sont financés sur la base de la population du territoire qu'ils desservent. Il est courant que des patients viennent de territoires limitrophes. L'établissement doit alors en supporter le coût.

Avec la nouvelle formule, les établissements seraient financés en fonction des actes et des services rendus durant leur exercice. Bref, un hôpital serait payé en fonction de sa clientèle et non pas en fonction de son marché potentiel. Plutôt qu'une formule de facturation, ce serait plus vraisemblablement par un mécanisme de compensation que les revenus des établissements seraient équilibrés à la fin de l'année. Une telle formule, pense le député Paquin, devrait profiter à l'Hôpital du Haut-Richelieu. Toujours dans le domaine de la santé, on souhaite des budgets accrus

et une concertation plus soutenues tant au niveau de la région que dans les diverses MRC.

L'action communautaire sera aussi inscrite à l'entente cadre entre Québec et la Montérégie. On propose une révision des ressources budgétaires et la signature d'entente spécifique, comme celle signée sur les garderies. La Montérégie devra se donner une politique de développement communautaire avec une approche de partage des ressources matérielles et humaines entre les différents secteurs d'activité communautaires.

Culture

Dans le domaine culturel, une commission de la culture formée à moitié de représentants de la culture et à moitié de représentants socio-économiques doit être mise en place. Sa mission ne viendra pas doubler celle du Conseil culturel. En outre, le milieu devra élaborer un plan d'action à l'échelle de la Montérégie.

En éducation, le projet le plus intéressant pour le Haut-Richelieu est celui d'un réseau de téléma-

que en Montérégie. Là encore, il s'agirait d'une expérience-pilote qui pourrait s'étendre à tout le Québec. Un tel réseau servirait à l'enseignement à distance en utilisant la vidéo et l'informatique. Les étudiants pourraient ainsi suivre leur première année d'université par télématique directement au cégep le plus près de chez eux. Les universités seraient ouvertes à cette expérience à laquelle le Campus du Fort Saint-Jean pourrait participer activement.

Enfin, le forum a convenu d'une concertation accrue entre les commissions scolaires et les cégeps, le développement des ressources et des services universitaires et un meilleur arrimage entre le marché du travail et la formation sont parmi les pistes d'action retenues.

D'ici le 31 mai, le député Roger Paquin présidera un comité chargé de dresser un tableau global de ce qui s'est dégagé du sommet. La ministre Pauline Marois, la conférence administrative régionale (les directions régionales des ministères) et la SMD collaboreront à cet exercice. Chaque piste d'action sera détaillée et sera en quelque mise sur sa voie.



AVIS
IMPORTANT
concernant le
DR J.-Y. LAREAU
chirurgien-dentiste

Le Dr Jean-Yves Lareau
avise la population du
Haut-Richelieu qu'il
n'exerce plus sa
profession à
Saint-Luc.

**SURVEILLEZ LA PROCHAINE
ÉDITION POUR PLUS DE DÉTAILS.**

210435-038-9

A 20 LE MERCREDI 5 FÉVRIER 1997 • LE CANADA FRANÇAIS

La Clé du Plaisir
Boutique Érotique

BONNE FÊTE MINOU!

Une différence de classe!

- Lingerie (elle et lui)
- Robes sexy
- Bas de nylon
- Souliers érotiques
- Maillots de bain (elle et lui)
- Lingerie tailles fortes
- Appareils de stimulation
- Crèmes et lotions
- Aphrodisiaques
- Farces et attrapes
- Revues et films XXX
- CD-Rom XXX

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi : 10 h à 18 h
Jeudi, vendredi : 10 h à 21 h
Samedi : 10 h à 17 h
Dimanche : fermé

2000 C, rue Victoria
(angle boul. Simard, à proximité du Mail Champlain)
Greenfield Park 466-7099

Pour célébrer la Saint-Valentin

JUSQU'À 70% DE RABAIS
* Sur nos prix marqués, sauf sur certains articles sélectionnés.

NOUS PAYONS LES TAXES 4 jours seulement
Jeudi, vendredi samedi et dimanche 6-7-8-9 février

• Mise de côté disponible
• Inspection et nettoyage gratuits sur place

Diamants Elinor

600, rue Pierre-Caisse
Carrefour Richelieu 359-9759
(Face au Restaurant Pique-Vite)

À GAGNER

5000\$

EN PRIX

LE CANADA
FRANÇAIS

Richelieu
Dimanche

en collaboration avec



IMPRIMERIES
QUEBECOR INC.

— présentent —

JEUX DE CARTES



une promotion
D'ACHAT LOCAL
du 2 février au 12 avril 1997

3 façons de gagner...

Débutant le 2 février, pour se poursuivre jusqu'au 12 avril, cette promotion, d'une durée de 10 semaines, invite tous les consommateurs à compléter des séries de cartes de 3 façons différentes :

- avec une série de 13 cartes différentes en coeur, carreau, trèfle ou pique (toute la série, du deux à l'as en n'importe quelle sorte), les clients deviennent éligibles à l'attribution de prix hebdomadaires
- avec une série de 2 «jokers» différents, les clients deviennent éligibles à l'attribution de prix «joker»
- avec une série de 54 cartes, soit un jeu complet, les clients deviennent éligibles à l'attribution de grands prix

Le moyen d'amasser des cartes est fort simple:

Il s'agit d'acheter chez les marchands participants le plus souvent possible afin de compléter le plus de séries de cartes possibles. Chaque tranche d'achat de 10\$ donne droit à une carte.

Prix hebdomadaires

Chaque mardi à compter du 25 février jusqu'au 25 mars inclusivement, 3 prix de participation d'une valeur de 100\$ sont attribués. Chacun des prix est constitué de 2 certificats-cadeaux de 50\$ chacun provenant des marchands participants à la promotion. Puis, lors des tirages des 1er, 8 et 15 avril, 4 prix de participation d'une valeur de 100\$ chacun seront attribués. Encore là, chacun des prix est constitué de 2 certificats-cadeaux de 50\$ chacun.

Prix «Joker»

À la toute fin de la promotion, lors du dernier tirage le 15 avril, deux prix en argent d'une valeur de 150\$ chacun seront attribués.

Grands prix

Deux grands prix en argent de 1 000\$ chacun, seront attribués lors des tirages du 25 mars et 15 avril.

Comment participer...

Une fois la ou les séries complétées, les consommateurs doivent apporter au bureau du journal «Le Canada Français» afin de les faire poinçonner.

Pour chaque série de 13 cartes, nous compléterons un coupon qui sera déposé dans la boîte des tirages hebdomadaires. Puis, nous remettrons les cartes au client afin d'amasser le jeu complet de 54 cartes. Pour une série de deux «jokers» différents, nous remplirons un coupon qui sera déposé dans la boîte du tirage pour les prix «jokers» attribués à la fin de la promotion. Ces «jokers» seront poinçonnés et remis au client pour qu'il puisse compléter sa ou ses séries de 54 cartes.

Pour chaque série de 54 cartes, nous remplirons un coupon qui sera déposé dans la boîte des tirages des grands prix. Ces 54 cartes, une fois échangées contre un coupon de participation, sont détruites.

Règlements officiels

La promotion débute le 2 février 1997 pour se terminer le 12 avril 1997. Les tirages sont effectués les mardis à 16 heures, au bureau du journal, 84 rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu. Après un tirage, les coupons non pigés demeurent dans les boîtes pour les tirages subséquents. Le concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus. Les membres du personnel du journal de même que les entreprises participantes ne peuvent participer au concours. Une personne qui se mérite un prix doit consentir, si requis, à ce que son nom soit utilisé à des fins publicitaires relatives à ce concours. Les noms des gagnants seront publiés dans le journal Le Canada Français durant la durée de la promotion, ces gagnants pourront réclamer leur prix au bureau du journal Le Canada Français, 84 rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu. Un prix, s'il est sous forme de certificat-cadeau, doit être accepté comme tel et ne peut être échangé contre une somme d'argent. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

À GAGNER 5000\$ EN PRIX

Collectionnez vos cartes en magasinant chez nos 54 marchands participants

Centre de santé Minceur

Cellulite, obésité, cure



Venez me rencontrer
Susie Beaulieu, propriétaire

236, rue Longueuil
Saint-Jean-sur-Richelieu
357-1988

CHAUSSURES ILLIMITÉES!

Entrepôt de chaussures pour toute la famille

- Vaste choix
- Qualité
- Bons prix

87, boul. Saint-Luc (Local 5)
Saint-Luc
359-1397
(Voisin de chez Pasquier)

Chaussures pour tous à la mode

Madame

485, rue Saint-Jacques
(voisin de Plomberie Carillon)
Saint-Jean-sur-Richelieu
358-3496

- Plusieurs créations originales
- Paniers cadeaux
- Moules personnalisés


JEUX VIDÉO COMPACT GAME



- Vente et location de jeux et appareils vidéo
- Vente de matériel et systèmes informatiques

531, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1217

ARMOIRES CUBINES



Evaluation gratuite

359-7980

1050, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

La Boîte à Savons inc.

SAVONNERIE ARTISANALE
PRODUITS POUR LE BAIN
SENTEURS ET DÉCORATIONS



Du plaisir du Bain au bain de Plaisir!

CARREFOUR LAPLANTE
Iberville Tél.: 346-1719
HALLES SAINT-JEAN
Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: 348-1091

ARMOIRES CUBINES



Evaluation gratuite

Achetez directement
du manufacturier

(514) 293-5031

2854, Route 235
Sainte-Sabine

Lave-auto à la main

EL LATINO



Nous allons chercher votre véhicule à la maison

470, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
Monsieur Muffler - Entrée du côté
Tél.: 348-9090

Exiderme



SALON D'ESTHÉTIQUE

SOINS ESTHÉTIQUES POUR ELLE ET LUI

943, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-3695

ÉVOLUTION \$ CASH



Achat - Vente
Rachat - Consign.
Télé - Vidéo - Caméra
Audio - Ordini.

817, boul. Iberville, Iberville
Tél.: (514) 357-9120

Pour un service personnalisé SUR RENDEZ-VOUS

929, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
Situé à l'arrière
(vaste stationnement)
349-3614

SUR LA ROUTE DE LA RENOVATION

RENOVATION

DES SERVICES POUR
VOS PROJETS...

Consultez nous en tout temps!
1000, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-1311

Le Quincaillier



25 ans
à votre service

QUINCAILLERIE G.H. BERGER LTÉE

455, boul. du Séminaire,
Saint-Jean-sur-Richelieu 348-4916
Télécopieur: 348-3391

GARAGE JACQUES CADIEUX enr.

Div. de Electr. Auto St-Jacques Inc.

AUTOPRO

- Mise au point • Injection
- Remorquage • Climatiseur
- FREINS - DIRECTION - SILENCIEUX
- SUSPENSION - TRACTION AVANT

380, rue Berthier
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (514) 349-6060
Jacques Cadieux, propriétaire

LES GÉANTS DU COUVRE-PLANCHER

TAPIS LINOLÉUM
CÉRAMIQUE BOIS FRANC

CHOIX + MAGASIN GÉANT =
RABAIS GÉANTS

347-8525
Fax: 347-6587
789, 2^e Rue, Iberville
J2X 3H7

A.E. Goyette & Fils Inc.

Machines à coudre



SINGER brother BERNINA OMEGA

INDUSTRIELLES & DOMESTIQUES
Vente - Réparation - Location
348-3712
68, rue Grégoire,
Saint-Jean-sur-Richelieu

Détenteur d'un permis de Québec

Notre conseillère en Voyages



Tél.: 346-3688
Fax: 347-9420

Hélène Béliveau

DE TOUT POUR BÉBÉ NEUF OU D'OCCASION

Achat, payons comptant
COUCHES AU PRIX DU GROS

431, 2^e Avenue, Iberville
346-5546
990-6259 (sans frais)

VOUS avez BESOIN de

- Conception graphique
- Infographie • Dépliant
- Circulaire • Papeterie
- Chèque • Facture • Pochette
- Etc...

imprimé

loral

620 boul. Industriel,
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 7X4
Tél.: (514) 348-9221 • Fax: (514) 359-0836

Instant COPIE

Photocopies en noir et blanc
Photocopies couleur
Photocopies de plans
Pliage et assemblage de documents
Reliure et brochage
Plastification
Sorties couleur par imprimante
Envoi et réception de télécopie (fax)

899, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
(voisin du restaurant Giorgio)
Tél.: (514) 359-6869

J. KEROACK enr.

1993



Le Docteur du Pare-Brise enr.

- Système d'alarme
- Shampooing intérieur
- Grage • Antirouille à l'huile
- Démarrage à distance

347-4422
261, rue Jacques-Cartier Sud,
Saint-Jean-sur-Richelieu

TAILLE RÉGULIÈRE

La Perfection

TAILLE PETITE

Carrefour Richelieu
600, rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1713

ENCADREMENT ET LAMINAGE

LAMITEC

SPÉCIALISTE DE L'IMAGE

GROS ET DÉTAIL NOUVELLE ADRESSE

438, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
357-1703

Fleurs et Ballons Messagers



- Livraison costumée
- Location de costumes
- Décoration de salle

349-6922
450, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu



Dans le Haut-Richelieu...

FERRONNERIE



365, 2^e Avenue, Iberville
346-5424

MARQUISE DE LUXE
Choix de grands



Notre centre de location...
C'EST NOUS!

LAROSE

Les spécialistes de l'image et du son...

VENTE ET RÉPARATION DE TOUTES LES MARQUES

Service à domicile

529, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 348-1675

Cactus



232, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-7572

À GAGNER 5000\$ EN PRIX

Collectionnez vos cartes en
magasinant chez nos 54
marchands participants

**LIBRAIRIE
DU RICHELIEU**

Papeterie
Ameublement de bureau
Livres
Service
Location

*20 ans
à votre service!*

191, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-6446

**LE MAGASIN
À 1\$ DOLLAR**

310, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
359-1119

- Grand choix d'articles pour la maison, le bureau, l'école, etc.
- Accessoires de décoration, idées-cadeaux pour toutes occasions

**MAISON
ETHIER**

Le plus grand
magasin de
meubles au Québec

126, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-1090

**Matelas
MULTI**

MATELAS
Gros et détail
MOITIÉ-PRIX

855, rue Grand-Bernier Nord
(coin Pierre-Caisse)
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-0450

**MEUBLES
SÉLECTION
Laurent**

**GÉNÉRATION
KIT**

100, rue Moreau
Saint-Luc
Tél.: (514) 348-4545
(514) 856-3646

À votre
service
depuis
14 ans

MicroAge

LE CENTRE DE L'ORDINATEUR

640, boul. Industriel
(suite 103)
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-0113

LOU-TEC

Location - vente - service

- OUTILS
- ÉQUIPEMENTS DE RÉCEPTION

SERVICE DE LIVRAISON

363, boul. Industriel
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4407

**MILLE-PATTES
CHAUSSURES**

**CHOIX
QUALITÉ**

575, rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu
Face au Carrefour Richelieu

MILTEQ

BOUTIQUE PLEIN AIR

chlorophylle
MERRELL
ASOLO patagonia
SIERRA DESIGNS

88, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-2020

**CLINIQUE MOTEURS
LASNIER (1995)**

Service de
réparations
de toutes
marques

298, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-5341

Kawasaki

La promotion
« Vulcan » du printemps

Vulcan 1500
Classic 1997

1 000\$
Accessoires authentiques « Vulcan
Kawasaki » jusqu'au 30 avril 1997

MOTO IS

1070, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (514) 348-4343

REPARATION DE TOUTES MARQUES

**MULTI-
ENTREPÔTS**

- ENTREPOSAGE LIBRE-SERVICE
- Résidentiel / Commercial
- Grandeurs selon vos besoins
- Accès 7 jours/semaine

358-5010

930, rue Dijon
(coin Grand Bernier Nord)
Saint-Jean-sur-Richelieu

**BESOIN
D'ARGENT?**

ACHAT DE TOUT ARTICLE
DE VALEUR AVEC OPTION
DE RACHAT

Mieux qu'un « Pawn Shop »

**NOUS OFFRONS LES
MEILLEURS PRIX POUR
TOUT ARTICLE DE VALEUR**

Monsieur Cash\$

151, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu
358-2939

**NETTOYAGE
P.M.**

359-0605

URGENCE SANS FÊTE

Nettoyage d'intérieur complet

- Tapis • Meubles
- Ventilation

**Nettoyeur
MARTIN**

285, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu 347-2373

Chatel
votre nettoyeur

400, 2^e Avenue
Iberville 347-8188

**LA
PAINNE-CHOPPE**

**GRANDE
VARIÉTÉ DE
MARCHANDISES
NON RÉCLAMÉES**

85, rue Saint-Paul (coin Notre-Dame)
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-8686

**CHAUSSURES
Pierre Roy**

252, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 346-9849

**Plomberie
ST-LUC**

PLOMBERIUM

395, boul. Saint-Luc
Saint-Luc
348-4971

**MOUSSEUR
MURPHY**

PNEUS-REINS
Division de Aramark Inc.

Spécialités:

- Alignement
- Amortisseurs
- Batteries
- Freins
- Pneus
- Radiateurs
- Silencieux
- Vidange d'huile

470, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-3876

La Puce
DU HAUT-RICHELIEU

346-4414

+ de 1 million d'articles

OUVERT 7 JOURS

353, rue Adrien-Fontaine
Iberville
(Autoroute 35, Sortie 6)

**UN CHOIX
DE STYLE**

**Salle de
Bains
Saint-Jean**

(Division de Plomberie Carillon)

485, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-6929

Le Salon du Corset

- Lingerie
- Maillots de bain
- Ensembles de golf
- Vêtements croisière

212, rue Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-1150

**ST-LUC
AUTO SERVICE**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

- Injection électronique
- Alignement • Climatiseur
- Remorquage 24 h

Frein
AUTOPRO
Suspension
Silencieux

MÉCANIQUE

Tél.: (514) 348-4218
Fax: (514) 348-3386
315, boul. Saint-Luc
Saint-Luc

**Taberne
Cartier**

**Nouveau
Mini-casino**

28, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-3957

Les tissus du
Haut-Richelieu

Tissus Rideaux
Coupon Accessoires

Service de confection:
vêtements et décoration

Service de retouches
École de couture Monique Fournier

494, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-3397

347-7707

Les voyages
Enjol Inc.

95, rue Frontenac
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-7707
Fax: 347-2142

Ma BOUCHERIE

612, rue Dorchester
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-0303

La fraîcheur de
nos viandes et
la qualité de
notre service

Établie depuis 1966
De père en fils

on a toutes
les cartes
en main!

Candidat au leadership

Duceppe s'en vient courtiser les bloquistes de Saint-Jean

MARC-O. TRÉPANIÉ

Le leader parlementaire du Bloc québécois et l'un des six candidats à la direction du parti, Gilles Duceppe, s'en vient courtiser les bloquistes du comté de Saint-Jean.

Gilles Duceppe sera à Saint-Jean-sur-Richelieu le dimanche 2 mars prochain dans le cadre d'un brunch des bloquistes du comté auquel sont attendus plus de 200 militants. La réunion se déroulera à la salle des Chevaliers de Colomb.

Celui qui mène dans les sondages est en terre amicale

dans le comté de Saint-Jean où le député Claude Bachand est résolument rangé derrière sa candidature.

M. Bachand participe activement à l'organisation de la campagne de Gilles Duceppe dans les douze comtés de la Montérégie.

Les bloquistes éliront leur chef par scrutin postal entre le 25 février et le 13 mars. Les résultats seront dévoilés le 15 mars, lors du congrès du Bloc à Montréal.

Gilles Duceppe est le premier des candidats à la succession de Michel Gauthier dont la visite dans le comté de Saint-Jean est confirmée.



Gilles Duceppe en compagnie du député Claude Bachand lors de l'assemblée générale des bloquistes de Saint-Jean au printemps dernier.

Comté de Saint-Jean

Bachand en tournée auprès des militants

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

En cette année électorale et fort de l'avance que confirment les sondages à l'endroit du Bloc québécois, le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, a entrepris vendredi à L'Acadie une tournée des militants de son comté.

Les rencontres avec les membres du parti se poursuivront tout le mois de février pour se terminer le 2 mars à Saint-Jean-sur-Richelieu à l'occasion d'un brunch où le conférencier invité sera Gilles Duceppe, l'un des aspirants à la direction du Bloc.

Le député se rendra dans les 14 municipalités du comté, dont la population s'élève à 87,857 habitants. Cette semaine, par exemple, M. Bachand sera à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce soir (mercredi) et visitera dimanche les militants de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et de

Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Le président de l'Association bloquiste, Roger Léger, explique que cette tournée, à laquelle il participe avec des membres de son exécutif, a une importance stratégique puisqu'elle servira de tremplin pour la formation de l'organisation électorale.

Des fiches seront distribuées aux membres pour connaître leurs disponibilités et les fonctions qu'ils souhaiteraient occuper lors de la prochaine élection.

Elle permettra aux bloquistes de se serrer davantage les coudes et d'avoir une machine électorale bien huilée lors du déclenchement du scrutin. On évalue entre 300 et 400 le nombre de militants idéal pour la journée des élections.

«Nous comptons aussi sur cette tournée préélectorale pour nous rapprocher de notre objectif de porter les effectifs du parti de 1,200 à 2,000 membres», précise le président de l'Exécutif de comté.



DES VÉHICULES DE L'ANNÉE À DES PRIX DE FIN D'ANNÉE

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS



WINDSTAR GL 97

269\$ par mois

LOCATION 24 MOIS SEULEMENT

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remises incluses. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ
2 995\$	269\$
1 995\$	309\$
995\$	359\$

GRUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 357A:

- 4 FAUTEUILS CAPITAINE
- Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- Freins assistés avec ABS aux 4 roues
- Siège du conducteur inclinable/coulissant

- Climatiser
- Vitres et verrouillage des portes électriques
- Porte-bagages
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- 7 passagers
- Programmeur de vitesse/volant réglable
- Glaces teintées/unidirectionnelles
- Jantes en aluminium

CARREFOUR

L I N C O L N • M E R C U R Y



410, rue Saint-Jean

Sclérose en plaques

La Société de sclérose en plaques, section Montérégie, organise une rencontre pour les personnes atteintes de cette maladie. Celle-ci aura lieu le 11 février 97 à 19h dans la salle 321-323 du CLSC Vallée des forts, 874, rue Champlain, à Iberville. Thème de la discussion: «Enfants et ados: quand un parent est atteint de sclérose en plaques». On est prié de confirmer sa présence en communiquant avec Monique Roy ou Diane Duquette, au 358-2572.

Normes du travail

Le Centre de formation à l'autogestion du Haut-Richelieu invite toutes les personnes intéressées à un atelier sur les «normes minimales du travail». Celui-ci se tiendra le 13 février dès 13h30, dans les locaux du CFA, situés au 237 Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Un café-info sera également offert le 6 février à pareille heure, et portera sur le nouveau bail de la Régie. On est prié de s'inscrire en

téléphonant au 346-8357. L'activité est gratuite.

Partie de quilles

L'Association canado-américaine de Saint-Jean invite tous ses membres, ainsi que leurs parents et amis, à une partie de quilles qui aura lieu le 9 février, dès 14h, au Centre Multisport, 200, rue Saint-Louis, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour information et réservation: 346-4060 ou 346-5064.

Vivre un deuil

Les personnes vivant le deuil d'un conjoint peuvent trouver au mouvement «La porte ouverte» aide et réconfort en vue de prendre un nouveau départ. Une simple fin de semaine peut vous orienter vers une meilleure qualité de vie. Pour information: Ghislaine, au 347-8769.

Croissance du couple

Pour ressourcer votre couple, lui permettre de traverser les

étapes de la vie sans se perdre de vue, Rendez-vous croissance du couple vous propose de vivre une fin de semaine dans une atmosphère de paix et de détente. Une session est offerte les 7, 8 et 9 février. Pour information: Jacques ou Madeleine, au 349-2706.

Bercothon

L'Organisme Enfant d'Espoir de la Montérégie organisera un bercothon du 8 au 9 février, de midi à midi. L'événement aura lieu au Restaurant 800, situé au 800 boul. d'Iberville. Pour information ou commandes: Gilbert Pitre, au 348-0235.

Phobie-zéro

Depuis cinq ans, Phobie-zéro, organisme sans but lucratif, vient en aide aux personnes souffrant d'anxiété, de trouble panique, de phobies, d'agoraphobie ainsi qu'aux proches des personnes souffrant de tels troubles. Des réunions ont lieu, tous les jeudis, de 19h30 à 21h30, au CLSC Vallée des forts, 874, rue Champlain, Iberville.

Solidarité populaire

Le regroupement Solidarité populaire du Haut-Richelieu et le Collectif de défense des droits de la Montérégie convie la population à une réunion d'information qui se tiendra le 7 février, à 13h30, au Centre des aînés, 125, Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il sera question de la réforme de la sécurité du revenu qui deviendra effective le 1^{er} avril.

Bénévole d'un jour

Le Parrainage civique du Haut-Richelieu vous offre la chance de vivre pour quelques heures l'expérience d'un jumelage avec une personne présentant une déficience intellectuelle. Il s'agit en fait d'une fête de la Saint-Valentin qui aura lieu le 9 février, de 13 à 16 heures, à la Légion royale canadienne de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les intéressés sont priés de s'inscrire au 347-8091.

Danse pour ados

Les cadets de l'air, escadron 613, organiseront une danse pour adolescents de 13 à 16 ans, le 8 février, de 19h30 à 23h30, à la salle des Chevaliers de Colomb, 200, Cousins Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour information: Jacques Desjardins, au 347-8445.

Soirée d'information de l'AQEA Rive-Sud

L'Association québécoise pour les enfants atteints d'audimutité vous convie à une soirée d'information sur l'intégration scolaire des enfants audimutés (dysphasiques). Une bonne occasion de partager vos expériences et de chercher de l'appui dans vos démarches d'intégration. L'événement aura lieu le 13 février, à 19h, au 386 de Gentilly Ouest, à Longueuil. Il est nécessaire de confirmer sa présence en téléphonant au 679-9949.

CONTOUR GL SPORT 97



MYSTIQUE GS SPORT 97



DE SÉRIE:

- Moteur 4 cyl. Zetec de 2 L DOHC, 16 soupapes
- Sacs gonflables
- Volant réglable
- Banquette arrière à dossier divisé et repliable 60/40 (Mystique)
- Télécommande d'ouverture du coffre

GRUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 330A (CONTOUR), 320A (MYSTIQUE):

- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo/cassettes

GRUPE SPORT:

- Jantes de 15 pouces en aluminium
- Aileron arrière (Mystique)
- Volant et pommeau de levier de vitesses gainés de cuir (Contour)
- Phares antibrouillard (Contour)

249\$ par mois

**TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remises incluses. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

**LOCATION
24 MOIS
SEULEMENT**

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ
2 295\$	249\$
1 195\$	299\$



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

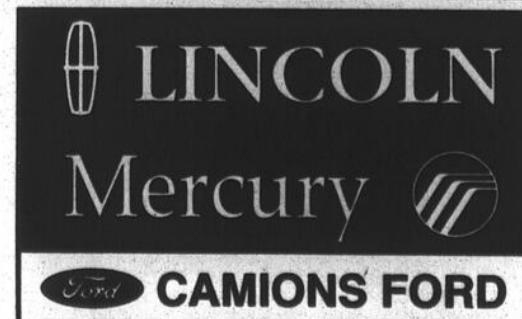


Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury



rue Laberge,
-Jean-sur-Richelieu

359-0047





Du 10 au 14 février

Les élèves de Beaulieu fêteront leur goût de vivre

ISABELLE SIMARD



Du 10 au 14 février, les élèves de l'école Beaulieu souligneront à leur façon la Semaine provinciale de la prévention du suicide.

Pour la 3^e année consécutive, ils auront droit à un éventail d'activités orientées vers la thématique du «goût de vivre». Le slogan «Rester debout» a été retenu pour marquer cet événement. Il s'agit du titre d'une chanson de Richard Séguin.

Comme l'explique Marcelle Imbeau, professeure d'enseignement moral et religieux, les jeunes voient parfois l'école comme un lieu de souffrance. «Pour certains jeunes, l'école est le dernier endroit où ils ont envie de se trouver», dit-elle.

La Semaine du goût de vivre à l'école Beaulieu leur permettra de reprendre contact avec la vie scolaire. Les activités ont été lan-

cées par les membres du groupe d'entraide L'Accroche-Coeur. Il s'agit, rappelons-le, d'un groupe d'étudiants qui se donnent comme mission de venir en aide à leurs compagnons lorsque ces derniers présentent des signes de détresse.

Les membres de l'Accroche-Coeur ont suivi une formation auprès du psychologue de l'école. Ils se sont familiarisés avec le phénomène du suicide et ont travaillé leur connaissance de soi. Ils ont développé des habiletés en ce qui concerne l'entraide.

«Les jeunes qui sont en difficulté bénéficient de nombreux services à l'école. Ils démontrent de plus en plus d'ouverture et ne se gênent pas pour faire appel aux ressources du milieu», ajoute Mme Imbeau.

Aujourd'hui, les élèves qui vivent des difficultés peuvent se tourner vers le psychologue, l'animateur de pastorale, l'infirmière, les membres de l'Accroche-Coeur. «Ils peuvent aussi demander l'aide d'un enseignant avec qui ils se sentent bien», dit Mme Imbeau.



Plusieurs activités auront lieu dans le cadre de la Semaine du goût de vivre de l'école Beaulieu. Le groupe d'entraide Accroche-Coeur s'affaire à figurer les derniers préparatifs avant le lancement officiel.

Photo: Jacques Paul

Plusieurs activités

Le lancement de la Semaine du goût de vivre à l'école Beaulieu aura lieu à 8 heures le 10 février. Tous les élèves seront invités à assister aux spectacles de l'équipe de théâtre Beaulieu et de la troupe de danse Tendance.

L'équipe de théâtre présentera la pièce hu-

moristique «Les voisins» alors que la troupe Tendance, originaire de Jonquière, offrira un spectacle intitulé «De l'ombre à la lumière».

D'autres activités auront lieu tout au long de la semaine, notamment un tournoi de soccer sur table, des expositions, un concours de «Body painting» sur le thème de l'amour et des jeux interactifs.

Commission scolaire d'Iberville

Surplus possible de \$600,000

MICHEL PHANEUF

Tout indique que la Commission scolaire d'Iberville se dirige vers un surplus de l'ordre de \$600,000 pour l'année 1996-97.

Selon les données budgétaires révisées en date du mois de janvier 1997, le surplus de la Commission scolaire au terme de la présente année financière devrait totaliser \$628,692, soit \$534,413 au niveau du fonds d'opération courante et \$94,279 à celui du budget d'investissements.

Comme l'a indiqué, le 27 janvier dernier à l'assemblée du Conseil des commissaires, la directrice du Service des ressources financières et matérielles, Mme Denise Girard, des revenus supplémentaires, notamment au chapitre des subventions gouvernementales et de l'imposition foncière, de même que des dépenses moindres que prévues sont à l'origine de ce surplus.

Bien sûr a-t-elle souligné, des imprévus peuvent toujours survenir, si bien que la situation peut encore changer d'ici à la fin de l'année financière.

C'est la maison qui vous l'offre

1 1/2 %

REMISES EN ARGENT ET RÉDUCTIONS SUR NOUVEAUX PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Profitez-en! Un nouveau prêt hypothécaire dans une caisse Desjardins participante peut vous procurer des remises en argent et des réductions sur certains services financiers correspondant à 1 1/2 % de la valeur de votre hypothèque jusqu'à concurrence de 3000\$. Pour connaître toutes les conditions, renseignez-vous dès aujourd'hui à votre caisse Desjardins.

Cette promotion est offerte par les caisses Desjardins participantes en collaboration avec l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne, les Assurances générales des caisses Desjardins et VISA Desjardins. En vigueur du 1^{er} janvier au 30 juin 1997.

www.desjardins.com
AccèsD 1 800 CAISSES

Desjardins pour s'aider soi-même

La sérénité... Pourquoi pas!

Sagesse
Épanouissement
Réussite
Équilibre
Naturel
Initiative
Ténacité
Enthousiasme

CONFÉRENCE SUR LA MOTIVATION
Pourquoi ne pas améliorer sa qualité de vie?
LA VIE PASSE TRÈS VITE!
Venons chercher les clés qui nous libéreront
C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer!
Pour en apprendre davantage sur la session qui débute, on rejoint:

DANIEL COUTURE AU
1-888-377-8406

Conférence d'information GRATUITE

IBERVILLE Mercredi 12 février 1997 Église Saint-Noël Chabanel 815, 2e Rue (coin 2e Avenue)	GRANBY Jeudi 6 février 1997
	SHERBROOKE Mardi 4 février 1997

Conférencier indépendant autorisé à transmettre le concept R.T. inc.
CE N'EST PAS CE QUE L'ON SAIT QUI EST IMPORTANT, C'EST CE QUE L'ON MET EN APPLICATION.

030319-c36-h

A-26 LE MERCREDI 5 FÉVRIER 1997 • LE CANADA FRANÇAIS

POA
Les Pros de la Grille Anti-vol Inc.

Grille antivol

Pellicule de sécurité
Pellicule solaire
Serrurier
Résidentiel - Commercial - Industriel
Esthétique - Sécurité - Qualité
Travail garanti

Un an sans intérêt

SANS FRAIS 1-800-263-9388

209670-c33-g

Quinzaine de la Sécurité

DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

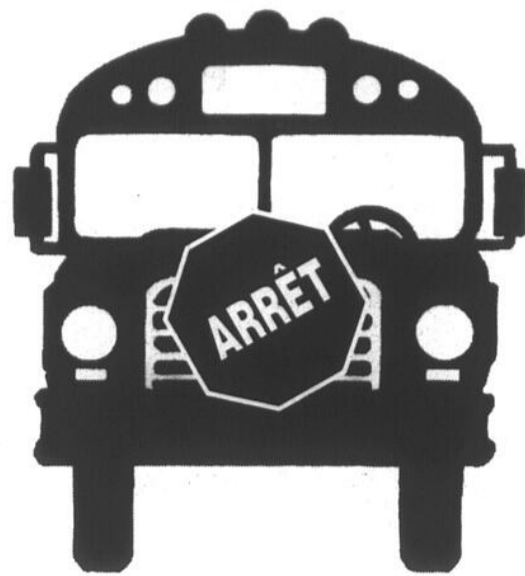
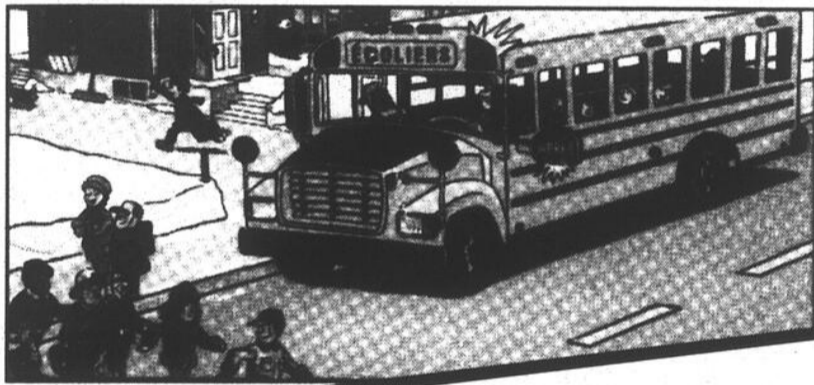
PRENDS LE TEMPS D'Y VOIR!

La campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire de l'Association du transport écolier du Québec se déroule du 3 au 14 février 1997 sous le thème «Prends le temps d'y voir».

Ce thème permet de rejoindre les élèves qui y voient la notion de prendre leurs temps lors de l'embarquement et du débarquement de même que l'importance d'être toujours dans le champ de vision du conducteur; de rappeler aux automobilistes d'être patients en présence d'un véhicule scolaire dont les feux intermittents sont en fonction; de rappeler à toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans la sécurité du transport scolaire l'importance de prendre le temps d'organiser des activités de sensibilisation; et d'exhorter les intervenants à accorder une attention particulière à tout ce qui touche à la sécurité des élèves transportés, car ce thème va plus loin que le simple niveau visuel.

Au cours de cette période, des affiches sont distribuées dans toutes les écoles primaires et des «accroche-portes» avec règles de sécurité sont distribués aux élèves. Ceux-ci, en apportant cet outil promotionnel à la maison, aident à sensibiliser leurs parents. Par ailleurs, plusieurs transporteurs de concert avec des directeurs d'écoles et des régisseurs du transport organisent différentes activités de sensibilisation à travers la province.

La campagne de sécurité dans le transport scolaire est une initiative de l'Association du transport écolier du Québec en collaboration avec AXA Assurances, A. Girardin, la Société de l'assurance automobile du Québec et le Ministère des Transport du Québec.



La sécurité dans le transport scolaire, c'est l'affaire de chacun.

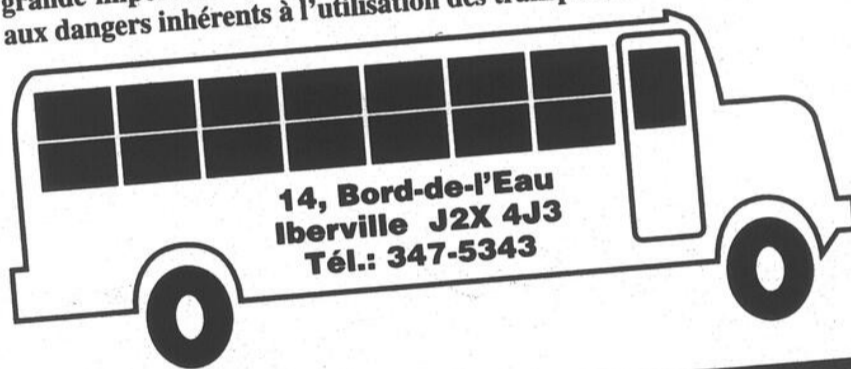
Les Transports Scolaires Richelain Inc.

Les Transports Scolaires Viens Inc.

Membre du Groupe Viens inc.

École secondaire marcellin champagnat

Nos jeunes sont l'espoir de demain. Leur sécurité revêt donc une grande importance pour notre collectivité. Ensemble, éduquons-les aux dangers inhérents à l'utilisation des transporteurs scolaires.

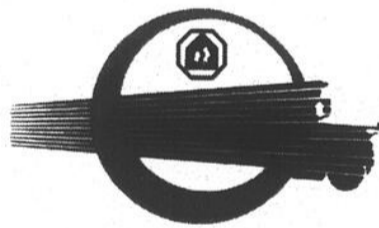


Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu
210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (514) 359-6411



La Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu profite de la quinzaine provinciale de sécurité en transport scolaire pour inviter la population à doubler de prudence sur les routes et plus particulièrement, aux heures de circulation d'autobus scolaires.

Elle invite également les directions d'école, les enseignants, les chauffeurs d'autobus et les parents à profiter de cette quinzaine pour sensibiliser les enfants afin qu'ils adoptent des comportements sécuritaires lors du transport scolaire.



ATEQ
Association du transport écolier du Québec

Médard Fortin, conseiller
Les Autobus Richelieu Ltée
481, rue Saint-Jacques, Napierville
(514) 245-3346

Denis Goulet, adjoint
Autobus Saint-Alexandre Inc.
421, rue Bernard, Saint-Alexandre
(514) 347-1511

Jean Laplante, adjoint
Autobus Yamaska Enr.
191, rue Saint-Romuald, Farnham
(514) 293-6921

Rhé-Jean Racine
Autobus Racine Ltée
73, rue de l'Église Sud, Lacolle
(514) 246-3992

Jacques Benoit
Les Autobus Benoit & Fils Inc.
455, chemin Bradley, Saint-Armand Station
(514) 248-3718

Normand Robert
Autobus Chambly (1980) Inc.
702, boul. Périgny, Chambly
(514) 658-0202

Charles D'Auteuil
Autobus Charles D'Auteuil Enr.
84, rue Principale, Sainte-Angèle-de-Monnoir
(514) 460-7801

Ruth Ménard
Autobus E. Ménard & Fils Inc.
781, 4e Concession, Clarenceville
(514) 294-2193

Jean-François Fortin
Autobus G. Fortin Inc.
1463, 1re Rue, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
(514) 357-0105

Luc Verreault
A.B.C. Inc.
118, Route 202, Bedford
(514) 248-7400

Yves D'Auteuil
Les Autobus Mont Saint-Grégoire Inc.
353, rue Saint-Joseph Sud, Mont Saint-Grégoire
(514) 346-3275

Guy Dolbec
Eugène Dolbec & Fils Inc.
10, rue Jean-Talon, Saint-Luc
(514) 348-3535

Mario Samson
Mario Samson
187, 25e Rue Ouest, Venise-en-Québec
(514) 244-6253

René Vézina
René Vézina
61, rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu
(514) 347-9737

Johanne Lanciault
Transport scolaire J.R. Hamel Inc.
235, avenue Héroux, Iberville
(514) 346-8237

Jacques Robillard
Les Entreprises Raymond Robillard Inc.
319, chemin Chambly, Marieville
(514) 460-7234

Luc Samson
Luc Samson
197, 16e Avenue Ouest, Venise-en-Québec
(514) 244-5757

Michel Tremblay
Michel Tremblay
187, rue Champagnat, Henryville
(514) 299-2321

Ronald Potvin
Transport B.M.R. Potvin Inc.
287, boul. Édouard VII,
Saint-Jacques-le-Mineur
(514) 347-2836

* La sécurité, c'est l'affaire de tous.
* Nous on y croit
* C'est aussi notre engagement

Marcellin-Champagnat couronne les gagnants de son Expo-sciences

ISABELLE SIMARD

Six élèves de l'École secondaire Marcellin-Champagnat auront la chance de participer à l'Expo-sciences régionale au Collège Charles-Lemoyne du 19 au 23 mars prochain.

Jeudi soir dernier, ils étaient plus d'une vingtaine d'étudiants à présenter leurs projets scientifiques dans le cadre de l'Expo-sciences locale. Leurs projets portaient notamment sur l'environnement, la santé, la chimie et la physique.

Les gagnants des première et deuxième positions se joindront à l'Expo-sciences régionale.

Au premier cycle (en 1^e et 2^e secondaires), le projet de Jérémie Choquette-Surprenant a mérité la première position. Son projet abordait le thème de la mécanique automobile.

La deuxième position a été accordée à Mathieu Gagné et Jean-Philippe Demers pour leur projet intitulé «La digestion».

Le projet «Une maladie rénale et sa dialyse» présenté par Kim Houston et Marie-Jo-

sée Labrecque a obtenu la troisième position. Le projet de Philippe Bélanger, traitant de la maladie de la vache folle, a été retenu en quatrième position.

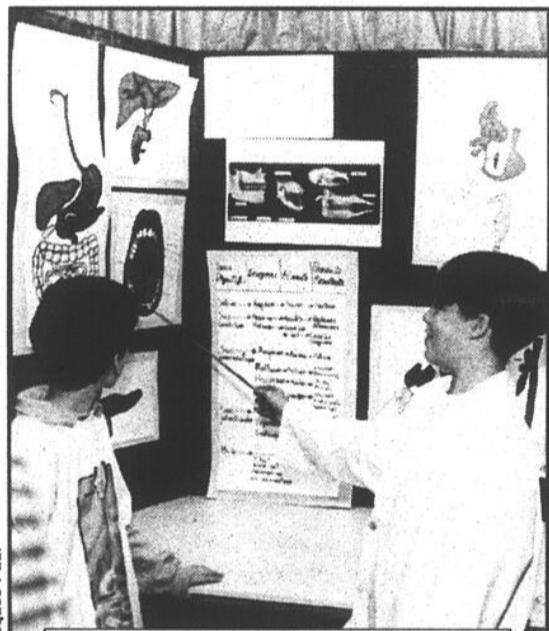
Au deuxième cycle (en 3^e et 5^e secondaires), Jean-François Éthier a gagné la première position avec son projet intitulé «Les origines de la vie».

Le projet «Net Ment Vôte» de Yannick Marchand et Pierre-O. Roy a mérité la deuxième position.

La troisième position (Le Cheval) a été accordée à Nicole Grenier et Marilyn Isabelle et la quatrième position (Le système solaire vu de la terre) à Maxime Lamontagne.

Le jury était composé de membres du personnel de l'École secondaire Marcellin-Champagnat.

Par ailleurs, le public a été invité à identifier leur projet favori. Le prix du public a été attribué, au premier cycle, à Kim Houston et Marie-Josée Labrecque (Une maladie rénale et sa dialyse) et, au deuxième cycle, à Jean-François Éthier (Les origines de la vie), Nicole Grenier et Marilyn Isabelle (Le cheval).



Le projet de Mathieu Gagné et Jean-Philippe Demers portait sur la digestion. Leur recherche a mérité une deuxième position à l'Expo-sciences locale.



Jeudi soir dernier, le public a été invité à découvrir différents projets scientifiques présentés par une vingtaine d'élèves à l'École secondaire Marcellin-Champagnat.

Lacolle

Levée de fonds pour agrandir l'école

LOUISE BÉDARD

Samedi, des bénévoles feront du porte-à-porte dans Lacolle, Notre-Dame-du-Mont-Carmel et un secteur de Saint-Paul pour amasser des fonds devant servir à supporter le projet d'agrandissement de l'école primaire Saint-Joseph.

Après avoir signé une pétition l'an passé sans obtenir gain de cause, les citoyens de Lacolle ont décidé en décembre dernier de relancer le projet en organisant une campagne de financement. L'objectif est de \$150,000 et inclut la participation des municipalités dont des jeunes résidents fréquentent l'école. S'ajouteront les recettes d'activités et de levées de fonds.

Jusqu'à présent les municipalités de Lacolle et Saint-Valentin ont accepté de verser une contribution. Le conseil municipal de Saint-Paul et

Notre-Dame-du-Mont-Carmel doit discuter du sujet prochainement. Le plan de financement prévoit une participation financière de \$100,000 des municipalités et de \$50,000 d'autres sources.

La Chambre de commerce de Lacolle a invité les commerçants du coin à y aller d'une contribution. Des dons sont attendus.

Les gens de Lacolle et des environs espèrent ainsi convaincre le ministère de l'Éducation du sérieux du projet et de leur volonté de voir agrandie l'école primaire. Ils évaluent qu'en ajoutant une contribution financière du milieu, le projet a plus de chances d'obtenir l'assentiment de Québec.

Si cette tentative devait échouer, les gens qui ont obtenu des reçus après avoir effectué des dons se verront rembourser, explique Sylvie Desrochers, responsable du dossier au conseil d'administration de la Chambre

de commerce de Lacolle. Quant aux autres sommes recueillies lors du souper-spagetti de samedi dernier ou encore du déjeuner du 16 février prochain, elles seront consacrées au financement d'activités pour les élèves.

La capacité actuelle de l'école a été établie comme étant d'une maternelle et de neuf classes régulières. À son assemblée du 17 février prochain, le conseil scolaire de Saint-Jean doit statuer sur une demande de subvention à présenter au ministère pour agrandir l'école. Non seulement l'école doit-elle répondre aux besoins d'une clientèle en croissance et éviter les transferts d'élèves vers les écoles de municipalités voisines mais aussi permettre de recevoir les petits de la maternelle à temps plein.

Ainsi la fréquentation de la maternelle à temps plein nécessiterait l'ajout de deux locaux. De plus le projet d'agrandissement prévoit la construction de trois autres classes régulières et d'une classe ressource.

Maternelle

On s'inscrit en février à Iberville et en mars à St-Jean-sur-Richelieu

Les parents d'enfants qui fréquenteront la maternelle en septembre devront bientôt les inscrire. À la commission scolaire d'Iberville, ils doivent se présenter à l'école primaire de leur quartier entre le 10 et le 14 février.

À Saint-Jean, la période intensive d'inscriptions se tiendra du 17 au 21 mars, sinon les parents qui sont dans l'impossibilité de le faire durant cette période sont invités à présenter leur demande avant le 1^{er} avril.

Pour être admis, l'enfant doit avoir cinq ans révolus avant le 1^{er} octobre 97, sinon une demande de dérogation au règlement devra être présentée.

Les parents doivent fournir un certificat de naissance ou un baptistaire, ou tout document officiel émis par le directeur de l'état civil pour attester de la naissance de l'enfant. Seul l'original du document est accepté. Dans le cas d'un document émis par une paroisse ou une municipalité, il doit être daté au plus tard du 31 décembre 1993.

Pour obtenir un acte de naissance, les parents doivent s'adresser à la Direction de l'état civil, 2050 Bleury, Montréal, téléphone: 864-3900.

Iberville

L'inscription à la maternelle à la commission scolaire d'Iberville se fera entre le 10 et le 14 février, de 8h15 à 12 heures et de 13 à 16 heures à l'école du quartier.

Précisons que tous les élèves qui fréquentent actuellement une école primaire ou secondaire de la commission scolaire sont automatiquement admis pour la prochaine année. Cependant ils recevront un formulaire qu'ils devront compléter et retourner pour être inscrits dans une école.

Les élèves qui ne fréquenteront plus les écoles de la commission en septembre doivent avertir la

direction de leur école actuelle et présenter une demande d'admission et d'inscription dans une école de leur nouvelle commission scolaire.

De même les élèves qui éliront domicile sur le territoire de la commission scolaire d'Iberville, doivent présenter une demande d'admission à l'école primaire ou secondaire de leur secteur, le plus tôt possible avant le 1^{er} avril.

Saint-Jean

Du côté de la commission scolaire de Saint-Jean, la période intensive d'inscription est reportée à la semaine du 17 mars. La commission scolaire n'est pas en mesure de présenter toutes les précisions à l'organisation des classes maternelles à temps plein. En manque de locaux pour recevoir tous les petits, elle

attend des autorisations pour agrandir ses écoles ou louer des locaux ou encore décider si la maternelle sera offerte à temps plein.

Quoi qu'il en soit les parents doivent se présenter à l'école primaire de leur quartier pour présenter la demande. Ils doivent se faire avant le 1^{er} avril.

Les élèves du primaire et du secondaire qui fréquentent déjà une école de la commission scolaire sont automatiquement admis. Ils n'auront qu'un formulaire à compléter.

Les parents des élèves qui éliront domicile sur le territoire de la commission scolaire de Saint-Jean doivent faire la demande d'admission à l'école primaire ou secondaire de leur secteur le plus tôt possible avant le 1^{er} avril et déposer le dernier bulletin de leur enfant.

Une maternelle ajoutée à l'école St-Jacques

Le ministère de l'Éducation a rapidement donné le feu vert à la construction d'une classe de maternelle qui s'ajoutera au projet d'agrandissement de l'école Saint-Jacques.

Une subvention de \$124,031 s'ajoute au budget déjà accordé de \$389,364 pour ajouter deux classes régulières et une classe-ressource pour septembre.

Le projet d'agrandissement de la petite école primaire avait

été retenu en septembre dernier par Québec. Il est prévu que les travaux soient terminés avant la rentrée de septembre. Les professionnels pour la préparation des plans ont déjà été embauchés.

Quant aux autres projets d'agrandissement d'écoles, la commission scolaire de Saint-Jean attend toujours une réponse de Québec pour décider de l'organisation des maternelles en septembre.



Expo-sciences à Racicot

Les élèves de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ont tenu leur Expo-sciences locale mercredi dernier. Les visiteurs ont été invités à découvrir les projets des jeunes scientifiques de la polyvalente. Les grands gagnants de cette exposition auront l'opportunité de participer à l'Expo-sciences régionale, laquelle se tiendra du 19 au 23 mars prochain au Collège Charles-Lemoyne.

Moins de commissions scolaires et plus de pouvoirs à l'école

LOUISE BÉDARD

D'ici juillet 1998, le nombre des commissions scolaires devra être ramené à environ 70, soit près de deux fois moins qu'actuellement. Une proposition de découpage sera soumise à la Table Québec-Commissions scolaires qui conviendra de la façon de consulter les commissions scolaires sur cette question dès ce printemps. De plus Québec va de l'avant avec la création des commissions scolaires linguistiques.

C'est là un des volets de la réforme de l'éducation annoncée hier, mardi, par la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, qui a aussi manifesté l'intention de voir le territoire des MRC respecté au moment de la révision du découpage.

Par ailleurs sera soumis dès ce printemps à la consultation publique un avant-projet de loi traitant du nouveau partage des pouvoirs entre les commissions scolaires et les écoles. L'école acquiert plus d'autonomie. Un conseil d'établissement formé de représentants des parents, du personnel scolaire, des élèves, de la direction d'école et de la communauté sera créé dans chaque école. Il remplacera le comité d'école et le conseil d'orientation.

Enseigner les matières essentielles, tel est un autre objectif de la réforme. D'ici juin un groupe d'experts proposera des changements

à apporter aux programmes du primaire et du secondaire tant sur les contenus que le temps réservé aux différentes matières. Les nouveaux contenus de formation seront en application au primaire dès septembre 1998. La ministre se montre favorable notamment à l'enseignement d'une troisième langue.

Maternelles

D'ici le mois de mars, le ministère de l'Éducation confirmera à chacune des commissions scolaires les budgets alloués pour réaliser les projets d'immobilisations afin d'offrir la maternelle à temps plein.

La maternelle n'est pas obligatoire mais les parents qui choisiront d'y envoyer leurs enfants devront le faire à temps plein. Le programme d'enseignement sera connu en mai et les enseignants participeront à des perfectionnements d'ici septembre prochain.

Formation professionnelle

Pour rendre la formation professionnelle plus accessible, aux filières actuelles, de nouvelles voies seront offertes après le secondaire III.

De plus la ministre réitère la volonté de l'harmonisation de la formation professionnelle au secondaire et au collégial et l'addition de passerelles d'accueil des diplômés d'études collégiales techniques à l'université. Elle annonce aussi l'accroissement du nombre de places en formation technique. </p></div>

St-Jean relancera la discussion avec les commissaires d'Iberville

LOUISE BÉDARD

La commission scolaire de Saint-Jean entend relancer une invitation à sa voisine, la commission scolaire d'Iberville, pour parler sérieusement de fusion de leurs administrations.

Cette fois-ci, le conseil des commissaires de Saint-Jean s'adressera officiellement à celui d'Iberville. L'automne dernier une première approche avait été faite lors d'une rencontre entre directeurs généraux puis en décembre d'autres contacts avaient été établis.

Mais la commission scolaire de Saint-Jean n'a pas eu d'autres nouvelles depuis jusqu'à ce qu'elle apprenne, par la voix du journal, la démarche d'Iberville avec les commissions scolaires de Marieville et de Des Rivières (Farnham). En effet le 27 janvier dernier, le conseil scolaire d'Iberville adoptait une résolution d'ouvrir des pourparlers avec ces deux commissions scolaires. Les trois commissions scolaires de la rive Est du Richelieu décidaient d'étudier la faisabilité d'une union de leur territoire.

À son assemblée du 17 février prochain, le conseil scolaire de Saint-Jean entend officiellement lancer une invitation à Iber-

ville. Pour l'instant la présidente du conseil scolaire, June Galipeau, se limite à ce commentaire quand on l'invite à réagir à la prise de position d'Iberville.

Rappelons que jusqu'en 1986, les commissions scolaires de Saint-Jean, Iberville, Marieville et Des Rivières étaient regroupées pour l'organisation de l'enseignement secondaire au sein de la Régionale Honoré-Mercier. Au moment de l'intégration de l'administration de l'enseignement primaire et secondaire, les quatre commissions scolaires locales avaient décidé de rapatrier chacune de leur côté la juridiction de l'enseignement secondaire et ainsi de démanteler la Régionale.

À la commission scolaire Des Rivières, comme l'explique le directeur général, Jean Rivard, les commissaires souhaitent le maintien du statu quo. Mais compte tenu du contexte et de la volonté du gouvernement, ils ont accepté d'examiner la faisabilité d'un regroupement avec Iberville et Marieville.

Farnham a déjà eu des pourparlers avec la commission scolaire Davignon (Cowansville) mais elle a décidé d'accepter l'invitation d'analyser les avantages et les inconvénients d'une fusion avec deux anciens partenaires du temps de la Régionale. Elle n'a pas reçu d'invitation de Saint-Jean, du moins pas jusqu'à présent. </p></div>

Soirée philosophique au Cégep mardi soir

Sur le modèle des cafés philosophiques comme il en existe maintenant à Montréal et qui sont très courus à Paris, le club de philosophie du cégep organise mardi prochain 11 février, à 20 heures, une soirée de discussions qui pourrait être le prélude au lancement d'un tel café à Saint-Jean.

La rencontre qui aura lieu à L'Entracte, le café étudiant du Cégep, est ouverte non seulement aux cégepiens mais aussi à toute personne intéressée par la discussion qui aura pour thème: Y a-t-il un philosophe dans la salle?

Pour une première soirée, les organisateurs ont choisi un thème susceptible de lancer le débat sur la perception de la philo, sa place dans la société, sur les motivations qui animent le philosophe, etc.

Les deux animateurs du café philosophique qui se tient tous les 3^e lundi soir du mois au café Porté disparu de la rue Mont-Royal, à Montréal, mèneront le débat à

Saint-Jean.

Selon la formule utilisée, les deux animateurs, René Bergeron et Jacques Sénécal, deux profs de philo, exposeront durant quelques minutes leur vision des choses suscitant les réactions de la salle.

Mireille Labbé est prof de philo au cégep. Elle a participé à quelques-unes des soirées au Porté Disparu qui réussit à attirer jusqu'à une centaine de personnes malgré l'heure tardive de la rencontre. Dans la salle on trouve des étudiants mais aussi des gens âgés, des intellectuels mais aussi des personnes qui viennent assister aux discussions uniquement pour leur plaisir. L'échange dure deux heures.

Les thèmes sont variés. En novembre la discussion sur le thème de la mort a été particulièrement captivante aux dires de Mme Labbé. En janvier, l'échange a porté sur la mode.

Y-a-t-il des philosophes à Saint-Jean? </p></div>

C'EST LE TEMPS DU BRONZAGE

Un bronzage sans problème et sans soleil

L'avantage de profiter des salons de bronzage est de pouvoir contrôler la durée et l'intensité de l'exposition. Au tout début, vous pouvez commencer avec plusieurs séances consécutives pour établir votre bronzage de base. On recommande toujours de se faire une base lentement. Il est important que le personnel du salon de bronzage examine votre type de peau afin de vous offrir une durée d'utilisation du lit de bronzage qui conviendra à votre peau. Lorsque vous avez obtenu la teinte que vous désirez, vous pourrez ajuster la fréquence de vos bronzages selon les besoins d'entretien de la couleur. La fréquence des séances variera selon votre type de peau. Vous pouvez avoir besoin de deux à trois séances par semaine pour conserver le bronzage acquis. Soyez toujours prudent dans la durée, l'intensité et la fréquence de vos séances de bronzage. Un traitement trop rapide ou trop fréquent peut faire apparaître des rougeurs ou provoquer des démangeaisons. Optez plutôt pour une adaptation graduelle, surtout pour la peau non bronzée qui doit s'acclimater progressivement à la chaleur et aux rayons UV. Vous pouvez utiliser un produit activant qui accélère le processus de bronzage. Il est conseillé de l'appliquer plusieurs heures avant de s'installer sur le lit de bronzage. On recommande d'enlever le maquillage et les verres de contact et de toujours porter les lunettes de protection. Lorsque votre séance de bronzage est terminée, il est préférable d'appliquer une lotion hydratante.



Climatisé
348-1125

Tubes neufs

- Esthétique
- Massage
- Bain flottant

SPÉCIAL SUR ABONNEMENT

Membre ASBQ

CERTIFICATS-CADEAUX
DISPONIBLES

939-A, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

Bronzage
4 Saisons
ent.

300 minutes 38⁹⁵\$

Découpez cette annonce
et nous payons les taxes

Valable jusqu'au 5 mars 1997

4, Place du Marché
Saint-Jean-sur-Richelieu 346-3849

Super spécial



Martine Messier Prop.

California Tan

300
minutes

346-7202

Air Climatisé

35\$
Taxes
incluses

30 tubes ultra réflecteurs
2 faciaux intégrés
avec ventilateur

52 TUBES MAXIMA SPÉCIAUX

670, boul. d'Iberville
(à côté de la Caisse populaire)
Iberville

IMAGE



HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 8 h à 16 h
Dimanche: 12 h à 17 h

Membre
ASBQ

Coiffure, massothérapie, esthétique,
électrolyse, bronzage

Nous payons les taxes sur tout tout...

SUR RENDEZ-VOUS

Jusqu'au 28 février 1997

Bureau situé à l'intérieur du Centre Dorchester

640, rue Dorchester

Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: (514) 359-4997

DR RETOUCHE



Pour vos meubles et boiseries
Commercial et résidentiel

Tél.: 349-5954

L'heure de la retraite a sonné pour Soeur Thérèse de Grandmaison

ISABELLE SIMARD

On la surnomme la soeur des pauvres. Dévouée à la cause des plus démunis, Soeur Thérèse de Grandmaison oeuvre depuis une quarantaine d'années à Saint-Jean-sur-Richelieu. À 84 ans, elle cumule 61 années de vie religieuse. Ce n'est pas sans le moindre regret que ses collègues du Centre de partage communautaire johannais lui disent au revoir. L'heure de la retraite a sonné...

LE CANADA FRANÇAIS l'a invitée à dresser le bilan de ses années d'engagement auprès des personnes démunies. C'est avec beaucoup de gentillesse et de générosité que Soeur Thérèse de Grandmaison nous a accueilli au Centre de partage communautaire johannais. Lors de notre rencontre, la religieuse s'appretait à quitter ses collègues pour aller retrouver les Soeurs Grises à leur résidence principale sur la rue Guy à Montréal.

Elle nous a confié son cheminement avec humilité, jugeant bon d'apporter cette précision à tout moment: «mais à quoi bon vous raconter tout cela? Vous savez, je n'ai fait que mon travail.»

Elle vivait pauvrement

Thérèse de Grandmaison est née à Saint-Benoit-de-Montagne, près de Mirabel. Elle a grandi pauvrement au sein d'une famille de treize enfants: neuf filles et quatre garçons. Ses parents, Aurore Gratton et Raoul de Grandmaison, étaient cultivateurs.

«Ma mère était un peu timide. Sa plus grande crainte était l'endettement. Elle disait toujours à mon père: on est riche quand on n'a pas de dette», raconte-t-elle.

Soeur Thérèse a travaillé pendant quelques années comme institutrice avant d'entrer au noviciat des Soeurs de la charité de Montréal, communément appelées les Soeurs Grises. C'est durant ces quelques années passées dans une école de Chambly qu'elle a découvert sa vocation de religieuse.

«Un jour, un petit garçon de six ans a été accueilli au pensionnat. Sa mère venait de quitter son père et l'enfant présentait des troubles de comportement. Je l'ai beaucoup aidé à recouvrer le calme et le sourire.

C'est à ce moment que je me suis dit: un jour, je serai la mère des enfants sans mère», se rappelle-t-elle, plongée dans ses souvenirs de jeunesse.

En 1933, elle entre au noviciat des Soeurs Grises. Après sa profession religieuse, de 1936 à 1947, elle oeuvre comme enseignante et éducatrice auprès des jeunes filles dans les oeuvres des Soeurs Grises, notamment au pensionnat à Beauharnois, au postulat, au juvénat et à l'École ménagère des Soeurs Grises de Montréal.

«Lorsque la mère supérieure m'a annoncé que j'allais servir de guide aux jeunes femmes qui voulaient entrer au couvent, je lui ai dit: ma mère, vous savez, je ne suis pas une très grande prieuse et je ne sais pas coudre. Elle m'a répondu: c'est bien, vous allez avoir l'occasion d'exercer votre prière», ajoute-t-elle, en s'esclaffant.

Et c'est ainsi que débutent ses entrevues avec des jeunes femmes qui manifestent le désir de devenir religieuses. «Il me fallait tenir compte de différents critères, entre autres de leur esprit de dévouement envers les autres, de leur esprit de piété et de leur franchise», souligne-t-elle.

En 1956, après avoir séjourné pendant six mois à la maison provinciale des Soeurs Grises de Toledo aux États-Unis, Soeur Thérèse fait un court séjour dans une résidence pour personnes âgées de Baker Brook au Nouveau-Brunswick.

«Durant cette même année, je suis venue m'installer à Saint-Jean-sur-Richelieu où j'ai travaillé au service central de l'Hôpital Saint-Jean», précise-t-elle.

Soeur Thérèse se consacre également au service social de l'hôpital. «J'ai suivi un cours en technique

d'intervention sociale afin d'offrir un support moral aux personnes démunies», dit-elle.

Elle quitte Saint-Jean-sur-Richelieu pendant deux ans pour assumer la direction du Service social de la maison mère des Soeurs Grises (1958-1960).

De retour à Saint-Jean-sur-Richelieu en 1960, elle occupe le poste d'aide au Service social de l'hôpital et devient directrice du service en 1962.

Les années passent et Soeur Thérèse ne perd pas de vue sa mission auprès des personnes démunies. Elle quitte de nouveau Saint-Jean-sur-Richelieu pour occuper le poste de directrice du Service social Bethlehem de Montréal.

«La chose primordiale pour moi a toujours été d'être à l'écoute des gens. Partout où je suis passée, j'ai toujours été heureuse. Plusieurs âmes généreuses se sont présentées sur mon chemin», reprend-elle.

Elle revient dans la région en 1968 pour assumer la responsabilité du Service d'aide aux familles en collaboration avec la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jean-sur-Richelieu.

«Un jour, j'étais dans un magasin en train d'acheter des vêtements pour une famille lorsqu'une cliente s'est offerte pour payer la facture. Elle m'a donné \$45. Quelle âme généreuse!», relate-t-elle.

Soeur Thérèse se dévoue corps et âme à la cause des plus démunis. Jour et soir, elle visite les malades et les personnes qui vivent des problèmes de solitude. «Je marchais dans la rue et certaines personnes arrêtaient pour m'offrir de l'argent pour les pauvres», affirme-t-elle.

Engagement

Et malgré tout son engagement envers les personnes démunies, elle avoue ne pas avoir la vocation de missionnaire. «Je préfère servir les gens autour de moi. Des personnes démunies, il y en a partout autour de nous», constate-t-elle.

À son avis, il y a beaucoup plus de pauvreté aujourd'hui. «C'est plus difficile aujourd'hui. Les gens ont



Après 40 ans de service auprès des plus démunis, Soeur Thérèse de Grandmaison prend une retraite bien méritée.

Photo Jacques Paul

été gâtés. L'évolution, ce n'est pas toujours bon. L'évolution amène trop de facilités et, par le fait même, de l'abus», juge-t-elle.

«En ce moment, le chômage fait des ravages et il est devenu difficile de trouver de l'emploi. La pauvreté n'est pas un malheur en soi, mais elle peut assombrir la vie des gens qui se tournent vers l'alcool et les drogues», enchaîne-t-elle.

Une bonne santé

Depuis 1988, Soeur Thérèse est toujours active à temps plein, à la pastorale d'écoute et d'accompagnement et comme bénévole au Centre de partage communautaire johannais. Agée de 84 ans, elle garde la forme et remercie Dieu de lui avoir donné une si bonne santé.

Joviale et communicatrice, elle adore discuter avec les gens. Elle se

souvent avec précision des dates qui ont marqué son cheminement. Richeuse, elle manque rarement une occasion de faire rire ses collègues.

«Je suis joyeuse de nature. Tout le monde est sage dans ma famille, sauf mon frère René et moi. Nous avons toujours été considérés comme les deux énervés de la famille», mentionne-t-elle, en riant.

Son devoir

«Il me semble que je n'ai fait que mon devoir d'état», dit-elle, en ressasant son passé.

Après 40 ans de service auprès des démunis, l'heure de la retraite a sonné. «Vous savez, rendue au soir, mon lit, je l'aime beaucoup. Il est vrai que je retourne à la maison mère, mais je ne cesserai pas pour autant de visiter les malades», conclut-elle, radieuse. ☺

Aurore Beaulac célèbre son 100^e anniversaire

DANIEL G. HÉBERT

C'est le 1^{er} février 1897 que Mme Beaulac voyait le jour, dans le quartier Saint-Henri, à Montréal. Elle a d'ailleurs passé la plus grande partie de sa vie à cet endroit, ne s'installant à Saint-Luc que vers la fin des années 80.

Neuf enfants, seize petits-enfants et vingt-deux arrière-petits-enfants sont issus de son mariage. La plupart habitent d'ailleurs encore la région.

Rejointe au téléphone, Mme Line Trépanier, petite-fille par alliance, nous a déclaré qu'à cent ans Mme Beaulac demeurait très lucide et pourvue d'une excellente mémoire, surtout en ce qui a trait aux gens et aux dates de naissance. Il n'y a pas si longtemps, elle faisait encore beaucoup de couture, s'amusaient au casino de Montréal et recevait toute sa famille au Jour de l'an.

Fêtée récemment au restaurant La Renaissance du Boulevard, en présence d'environ 80 membres de ses proches, elle est ap-



À l'occasion de son 100^e anniversaire de naissance, Mme Aurore Beaulac pose en compagnie de quelques-uns de ses arrière-petits-enfants.

Photo Michel Leflamme

parue selon Mme Trépanier comme une femme en pleine santé. «Pas question d'hospitalisation!» a-t-elle complété avec bonne humeur. ☺



Mme Aurore Beaulac.

Éprouvée par des abus sexuels entre 3 et 6 ans

Annick a obtenu du réconfort au «Groupe d'entraide l'expression libre»

DANIEL G. HÉBERT

Les personnes qui étaient à l'écoute de l'émission «Enjeux» lundi dernier, ont sans doute remarqué ces quatre jeunes qui, sous le couvert de l'anonymat, s'entretenaient d'émotions vécues aujourd'hui en raison d'un abus sexuel, survenu dans leur passé. Le Groupe d'entraide l'expression libre du Haut-Richelieu avait de quoi attirer l'attention des chercheurs de Radio-Canada: fondé en 94 par Mme Isabelle Pelletier, une résidente de la région, celui-ci fonctionne en effet selon une formule unique au pays.

À son entrée dans les locaux du groupe, nous avons presque été surpris d'apercevoir cette jeune femme de 16 ans, souriante, détendue, heureuse. L'histoire qu'Annick s'appropriait à nous raconter en exclusivité (elle ne faisait pas partie du groupe rencontré par «Enjeux») était pourtant de celles qui brisent des vies. «Les conséquences sont là pour toujours, tu ne guéris pas d'un abus» nous confirme-t-elle.

À l'instar de nombreux cas d'abus, tout a commencé comme un jeu. Un cousin qui restait tout près de chez elle, de 12 ans son aîné, venait la voir presque tous les jours. Sous les apparences de l'innocence, les contacts se sont poursuivis entre la troisième et la sixième année de son existence, moment auquel le jeune homme a quitté le domicile de ses parents.

Aux gestes du cousin se sont additionnés ceux, similaires, de son propre père. «Même un enfant de cet âge sent qu'il y a une anomalie, relate Annick. Mais quand ton père fait la même chose, tu t'imagines que c'est naturel». Pas de menaces, dans sa situation, ni de douleur physique. Seulement quelques remarques typiques «C'est notre secret, n'en parle pas.»...

C'est à l'âge de 8 ans, dans une salle de classe, qu'Annick



Après avoir oeuvré pour le mouvement SEM, Mme Isabelle Pelletier, forte d'une formation en technique de travail social, a fondé le Groupe d'entraide l'expression libre du Haut-Richelieu en 94.

entend pour la première fois parler d'abus sexuel. «C'est ça qui m'est arrivé...» se dit-elle, intérieurement. Mais des amis, à qui elle se confie, lui disent que ce qu'elle a vécu est parfaitement normal, qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer.

Pourtant, le mal de vivre qui s'est installé en elle ne s'estompe pas et la mène peu à peu à l'impasse psychologique. Malheureuse, sentant qu'elle ne peut en parler sans gâcher la vie de sa tante, de sa mère, elle avale à l'âge de 10 ans une très forte dose de codéine...

Une lueur d'espoir...

Retrouvée à temps, Annick a pu être sauvée. Mais même devant les questionnements de ses proches, elle préfère inventer une histoire, conservant l'impression que le milieu familial est peu propice aux discussions. C'est donc dans le plus grand secret qu'elle connaît pendant quelques années des sentiments de honte, de culpabilité, de manque d'estime de soi.

En 95, c'est encore grâce à une intervention en milieu scolaire qu'Annick entrevoit un début de solution. Au cours d'une semaine de prévention-suicide, similaire à celle que nous connaissons au cours des prochains jours, une psychologue invite les jeunes qui se sentent concernés à exprimer, par écrit, leur détresse intérieure.

Curieusement, Annick ne songe même pas d'emblée à parler de l'abus, seulement de sa tentative de suicide. Mais, de fil en aiguille, la psychologue lui confie le numéro du Groupe d'entraide l'expression libre tout en l'enjoignant à raconter l'histoire à ses proches. Pour elle, il s'agit une étape difficile qu'elle sait pourtant devoir franchir.

C'est par le biais d'une lettre qu'elle rapporte le tout à sa mère. À sa grande surprise, celle-ci la croit sans hésiter et lui apporte son soutien. «C'est un grand soulagement d'être enfin reconnue!» relate la jeune femme.

...et beaucoup de travail

Annick sent les progrès dès ses premiers contacts avec L'expression libre. Après trois rencontres individuelles, elle s'intègre pour 22 semaines à un premier groupe. «T'apprends à en parler, à avoir confiance en toi. L'atmosphère est spéciale, t'as pas peur d'être jugée parce que tout le monde a vécu quelque chose de similaire.»

Le travail intérieur se poursuit dans un second groupe, où ça «brasse» beaucoup plus, selon ses propres termes. Des liens solides se créent, elle se sent plus ouverte, croit même se porter beaucoup mieux. Mais le simple visionnement d'une scène de viol, dans

un film, la plonge en état de crise et lui fait prendre conscience du travail qui lui reste à accomplir.

Les intervenants, des bénévoles formés par le groupe, l'aident alors à se replonger dans la psychologie d'une enfant entre 3 à 6 ans, à comprendre sa non-responsabilité, à dissoudre sa culpabilité. Ce travail s'effectue au cours de 10 rencontres individuelles qui, selon Annick, ont rapporté le plus.

Mme Isabelle Pelletier, coordonnatrice du groupe, intervient à ce moment de l'entrevue, nous expliquant la formule préconisée par l'organisme: laisser les adolescents fixer leurs objectifs, les aider à progresser à travers ceux-ci, responsabiliser les victimes pour éviter qu'ils n'adoptent le même comportement avec leurs propres enfants, distinguer ce qui est causé par l'abus de ce qui est inhérent au caractère.

Selon Mme Pelletier, il s'agit à ce titre d'une méthode unique au pays, qui ne fonctionne pas avec l'approche féministe (modèle de la femme victime et de l'homme agresseur) et qui travaille sans distinction avec les filles et les garçons. Toujours à la recherche d'effectifs, l'organisme tiendra le 18 février à 19h30 une rencontre pour les bénévoles intéressés à s'y impliquer. Pour toute information, on peut joindre Mme Pelletier au 348-4380.

ISABELLE SIMARD

La collecte de fonds annuelle de la Société Saint-Vincent-de-Paul a franchi le cap des \$170,000. Les organisateurs de la campagne de financement ont dépassé leur objectif de \$160,000 grâce à une subvention de \$27,493 accordée par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

De façon plus précise, la S.V.P. a recueilli \$172,566. Sans cette aide financière allouée par la municipalité, les résultats de la levée de fonds auraient été semblables à ceux de l'an dernier, soit \$145,073 comparativement à \$144,388 en 1995-96.

Cette année, le brunch du maire, la guignolée et la collecte dans les centres commerciaux, les industries et les commerces ont obtenu des résultats à la hausse.

Un montant de \$6,805 a été recueilli au brunch du maire par rapport à \$2,857 l'an dernier. La guignolée a réuni \$9,299 comparativement à \$8,988 en 1995-96. Une somme de \$10,145 a été amassée dans les centres commerciaux par rapport à \$6,892 l'année précédente. Des dons totalisant \$20,595 ont été enregistrés dans les industries et commerces par rapport à \$17,235. Une nouvelle activité - la vente d'articles d'artisanat - a permis de récolter une somme supplémentaire de \$1,620.

Les autres activités ont connu des résultats à la baisse passant de \$11,130



Le président de la Saint-Vincent-de-Paul, Jacques Frégeau, la coprésidente d'honneur de la campagne de financement, Florence Poulin et le maire Myroslaw Smereka.

en 1995-1996 à \$9,700 en 1996-1997 (quille-othon), de \$1,582 à \$920 (brunch des Chevaliers de Colomb), de \$6,261 à \$5,365 (emballage de cadeaux), de \$6,579 à \$4,847 (quêtes dans les églises), de \$8,161 à \$6,789 (pain partagé), de \$3,823 à \$1,490 (Hôpital du Haut-Richelieu), de \$67,209 à \$66,320 (particuliers et autres) et de \$1,823 à \$1,178 (institutions scolaires).

Les denrées alimentaires recueillies lors de la guignolée ont permis de distribuer 1,145 sacs d'épicerie aux familles démunies de Saint-Jean. La valeur de ces sacs est approximativement de \$42,000. Au moins 120 équipes ont participé à l'activité de la guignolée. Tous les secteurs de la municipalité ont été visités mis à part le secteur Sainte-Marie, lequel accusait un manque de bénévoles.

«La Société Saint-Vincent-de-

Paul remet des bons d'épicerie totalisant plus de \$10,000 par mois. Toutefois, au mois de décembre 1996, un montant de \$23,278 a été distribué», indique Nil Auclair, relationniste à la S.V.P. Cet argent a été réparti à travers 840 familles (1,220 adultes et 542 enfants), lesquelles ont reçu 937 sacs d'épicerie.

Dans les paroisses

Quatre centres de distribution viennent en aide aux familles démunies de la municipalité en leur offrant des denrées alimentaires. Dans la paroisse Sainte-Marie, 150 personnes visitent chaque semaine le centre de distribution les mardis (8h30) et vendredis (13 heures).

Dans la paroisse Saint-Edmond, la distribution de nourriture a lieu le jeudi à midi. Entre 70 et 160 personnes visitent ce centre toutes les semaines. Le centre de distribution de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice est ou-

vert le mercredi (8h30) et accueille une cinquantaine de personnes.

Depuis le mois de juillet 1996, les mardis, mercredis (10h30) et les dimanches (11 heures), le centre de distribution de la paroisse de la Cathédrale offre un service de dépannage. Au mois de janvier 1997, 1,080 personnes se sont présentées à ce centre.

Les aliments qui sont distribués aux familles démunies proviennent en grande partie du centre de distribution alimentaire Rive-Sud. Le dernier rapport émanant de ce centre indique qu'un montant global de \$91,459 ont été alloués sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

De plus, les bénévoles de la S.V.P. se procurent de la nourriture chez divers grossistes de notre région, notamment chez Métro, chez Maxi et à la boulangerie Gadbois.



Posologie de l'activité physique:

Prendre trois fois par semaine: soins courbatures, douleurs, maladies cardiaques et obésité.

Défi santé: notre responsabilité à tous

RISTORANTE Quo Vadis

Venez fêter la Saint-Valentin avec nos musiciens

Pour une soirée romantique à l'italienne
Con amore!

TABLE D'HÔTE À PARTIR DE 14,95\$

310, rue Champlain Saint-Jean-sur-Richelieu 348-3810

INDEX DES DÉCÈS

- BÉDARD (Jeanne)
- BERGER (Charles)
- BESSETTE TARTE (Simonne)
- BOULERICE (PAUL)
- DENEULT (Stéphane)
- DENONCOURT TOUGAS (Rita)
- FERGUSON GÉNIER (Lucile)
- LAMIRANDE (Pierre-Yves)
- LEFORT (Réjean)
- LÉGER (Ernest)
- LESSARD LEDUC (Marcelle)
- LONGPRÉ (Gaston)

BÉDARD (Jeanne)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 janvier 1997, est décédée à l'âge de 92 ans, Mlle Jeanne Bédard. Elle laisse dans le deuil son neveu et sa nièce, Estelle Bédard, Paul Bédard et sa conjointe Sylvie, Carmen et Michel Chamberland, sa cousine, Yvette (Raymond Bédard) ainsi que parents et amis. Exposée à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE LE SIEUR & FRÈRE
114, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles ont eu lieu le samedi 1er février 1997 à 14 heures en la Cathédrale de Saint-Jean suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels. Un merci spécial au personnel des Résidences Mgr Forget et Champagnat d'Iberville pour la qualité de leurs soins.

BERGER (Charles)

Au Centre Gertrude LaFrance, le 12 janvier 1997, est décédé M. Charles Berger, à l'âge de 85 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Laurette Tapp-Berger et son fils Yvon.

La famille remercie toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et vous prient de considérer ces remerciements comme personnels.

BESSETTE TARTE (Simonne)

À Iberville, le 28 janvier 1997, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Simonne Tarte, épouse de feu Guy Bessette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Lucienne (Gaëtan Perreault), Claudette (Jacques Barrière), Lucille (feu Benoit Marcotte), Hélène (Pierre Abbaloos), Réal (Marie Hamel), Réjean (Louise Robitaille), sa bru, Suzanne Raymond (feu Mario), treize petits-enfants, une arrière petite-fille, deux sœurs, un frère, Léonne, Simon et Rollande ainsi que nombreux beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. La défunte ne sera pas exposée. Les funérailles ont eu lieu le samedi 1er février à 11 heures, en l'église Sacré-Coeur d'Iberville, suivies de la crémation. Direction funéraire:

CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE
IBERVILLE

La famille de Mme Simonne Tarte Bessette désire remercier sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

BOULERICE (Paul)

À la Résidence Champagnat le 28 janvier 1997 est décédé M. Paul Boulerice, à l'âge de 45 ans, époux de Mme Hélène Bessette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Annie et Audrey, ses sœurs et frères, Pierrette (Gaëtan Trahan), Jean (Huguette Trahan), André (Marie-Claire Blanchard), beaux-frères et belles-sœurs, Réal (Adèle Berthiaume), Yolande (Raymond Lussier), Marie-Paule, Lorraine (Amélie Desjardins), Rachel, Huguette (Robert Vadnais), Lise (Adrien Bergeron).

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
(514) 346-1124
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VEZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 30 janvier à 13 h 30 en l'église de l'Acadie suivies de l'inhumation à Saint-Jean-sur-Richelieu.

DENEULT (Stéphane)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 février 1997 est décédé M. Stéphane Deneault, à l'âge de 24 ans. Il laisse dans le deuil sa conjointe, Mme Sylvie Marcoux, ses enfants, Bianca et Catherine, ses parents, Michel Deneault (Lucielle Leblanc), ses frères et sa soeur, Patrick, Eric, Mélanie, ses beaux-parents, Gérard Marcoux (Nicole Dalpé). La famille recevra les condoléances le mercredi 5 février de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h au:

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
(514) 346-1124
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VEZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles auront lieu le jeudi 6 février à 10 heures en l'église Saint-Edmond suivies de l'inhumation à Saint-Jean-sur-Richelieu.

DENONCOURT TOUGAS (Rita)

À Sabrevois, le 4 février 1997, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Rita Denoncourt, épouse de M. Louis-Georges Tougas. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils, Pierre, ses frères et sœurs ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances des parents et amis le samedi 10 mai 1997 à compter de 10 h 30 en l'église de Sainte-Anne de Sabrevois suivi d'une messe en présence des cendres à 11 heures.

DIRECTION FUNÉRAIRE LE SIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

Au lieu de fleurs, des dons aux soins palliatifs de la Résidence Champagnat seraient appréciés de la famille.

FERGUSON-GÉNIER (Lucile)

Le 14 novembre 1996, à Memphis Tenn., alors en visite chez ses enfants, est décédée Lucile Génier-Ferguson, âgée de 70 ans, épouse de Donald Ferguson. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Shirley-Marie (Jim St-Hilaire), ses deux fils John Gordon (Johanne), Robert (Nancy), ainsi que deux petits-enfants John et Daniel. Elle laisse aussi dans le deuil ses frères Paul (Andrée), Maurice (Estelle), Jean (Betty), Jacques (Jacqueline), aussi ses sœurs Maria (Percy), Pauline (Pierre), Magdeleine (Guy), et plusieurs neveux et nièces.

Une messe commémorative a eu lieu à Memphis en présence de la famille et de nombreux amis.

Une messe commémorative a eu lieu à Memphis en présence de la famille et de nombreux amis.

LAMIRANDE (Pierre-Yves)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 janvier 1997, est décédé M. Jean-Yves Lamirande, à l'âge de 40 ans. Fils de Armand, il laisse dans le deuil son épouse Johanne Duchesne, sa fille Emilie et trois frères. L'inhumation des cendres et une messe commémorative seront à une date ultérieure.

LEFORT (Réjean)



À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 28 janvier 1997, est décédé à l'âge de 49 ans, M. Réjean Lefort, époux de Mme Jeanne D'Arc Provost. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Marilène (Richard Barkley), Maxime, sa petite-fille, Pamela, sa belle-mère, Mme Vve Germaine Godin ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE LE SIEUR & FRÈRE
114, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles ont eu lieu le samedi 1er février 1997 à 11 heures en l'église Saint-Lucien suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

LÉGER (Ernest)

Au Centre Gertrude LaFrance, le 31 janvier 1997, est décédé à l'âge de 89 ans, Monsieur Ernest Léger, ancien gérant de l'Hôtel National de Saint-Jean, époux de feu Dolorès Mombéau. Il laisse dans le deuil ses enfants Huguette (feu Gérard Faulkner), feu Pierre, Guy, Michel (Noëlla Lehoux), ses 7 petits-enfants et 4 arrière petits-enfants ainsi que ses 2 sœurs, ses neveux et nièces, parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 8 février 1997 à 11 h en la Chapelle du **COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE**
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-LUC

Au lieu des fleurs, des dons à la Société de l'Alzheimer seraient appréciés de la famille.

La famille sera présente 1/2 heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances.

LESSARD LEDUC (Marcelle)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 29 janvier 1997, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Marcelle Lessard, épouse de M. Maurice Leduc. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Michel (Suzanne), Ga'tan (Lise), Mariette, Lucien (Carole), ses petits-enfants, Carl, Maryse, Anik, ses frères et sœurs, Anna, René, Emile (Simone) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LE SIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu le samedi 1er février 1997 à 11 heures en l'église de Saint-Luc et delà au crématorium Le Sieur & Frère.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

LONGPRÉ (Gaston)

À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 1er février 1997, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Gaston Longpré, époux de Mme Ernestine Fortin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Robert (Lise Côté), Gilles (Lucie Mercier), Denise (Robert Thibodeau), Lucie (Sylvain Barouh), Hélène (Yves Bessette), ses petits-enfants, Mario, Catherine, Vincent, Sophie, Mathieu, Jimmi, Virginie, Ariane, Raphaël ainsi que plusieurs frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LE SIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame Auxiliatrice le mardi 4 février suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements TÉTREAU-MONAST (Marthe)

Suite au décès de Mme Marthe Monast-Tétréault, survenu le 17 janvier 1997, à l'âge de 90 ans. La famille de Mme Tétréault a été profondément touchée par les marques de sympathie que vous lui avez témoigné. Nous vous en sommes très reconnaissants et vous prions de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements LAMOUREUX (Jean)

* Suite au décès de M. Jean Lamoureux survenu le 7 janvier 1997 à l'âge de 91 ans, son épouse et ses enfants désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion.

3e anniversaire ROY (Yvan)



Nous pensons toujours à toi et tu nous manques. Tu as su nous donner de belles leçons de persévérance, de dévouement et d'honnêteté toujours accompagnées d'un bon sens de l'humour.

Nous souhaitons que cette année, un nouvel espace vert verra enfin le jour dans ton quartier pour couronner tous les efforts que tu avais mis dans ce dossier d'environnement.

Veille sur nous.
Ta famille

Une messe commémorative sera célébrée le 11 février à 16 h 30 en l'Église N.-D.-A.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

210447-c36-g P.B.

Vous quittez pour le sud?

NOS SERVICES VOUS SUIVENT PARTOUT où que vous soyez

S E R V I C E F U N É R A I R E

Le Sieur & Frère
7-5 ans



Dyane LeSieur François-Maurice LeSieur Marc Légaré

Pour vous assurer sécurité et tranquillité d'esprit faites

UN PRÉARRANGEMENT avant votre départ

MIEUX VOUS SERVIR, EN TOUT TEMPS, TOUT LIEU SELON VOS BESOINS.

359-0990
95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

110-114, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu 347-5555

Le seul endroit dans le Haut-Richelieu où l'incinération se fait sur place

Info-Collecte
(514) 527-1501
1 800 343-SANG



Donnez du sang.
Le plus beau des cadeaux.

Croix-Rouge canadienne

Les Résidences funéraires

Claude et Edgar Le Sieur



2 résidences funéraires pour mieux vous servir
280, rue Jacques-Cartier Nord et 530, 4e Rue
Saint-Jean-sur-Richelieu et Iberville

- Pré-arrangements
- Funérailles traditionnelles ou privées
- Incinération • Columbarium

346-6020

AVIS IMPORTANT: Les Résidences Claude et Edgar Le Sieur n'ont aucun lien avec Le Sieur & Frères ou autres maisons funéraires.

NÉCROLOGIE.

3e anniversaire
LATOURE
(Aimé)



8 février 1994

Tu t'es endormi à jamais. Voilà déjà 3 ans que tu nous as quitté. J'espère que tu es toujours près de nous. Veille sur toute la famille.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants

Remerciements
DALPÉ
(Serge)

Suite au décès de M. Serge Dalpé survenu le 28 décembre 1996, la famille fut profondément touchée par les marques de sympathie que vous lui avez témoigné. Nous vous en sommes très reconnaissants et vous prions de considérer ces remerciements comme personnels.

† Association
pulmonaire
du Québec

UN DON
IN MEMORIAM

POUR AIDER
LES AUTRES
À MIEUX
RESPIRER



4837, rue Boyer
Bureau 100, Montréal
(Québec) H2J 3E6
Bureau: (514) 596-0805
Télééc.: (514) 596-1183
1-800-295-8111



Photo Remy Bolly

Tout un affrontement!

Les maires d'Iberville et de Saint-Athanase, Jean Rioux et Armand Bessette, ont donné le coup d'envoi vendredi soir dernier au tournoi de ballon-balai présenté dans le cadre du carnaval Iber-Neige. Pour l'occasion, les conseillers des deux municipalités s'affrontaient dans un match amical. C'est le député d'Iberville, Richard Le Hir, qui a procédé à la mise au jeu officielle en compagnie du responsable du tournoi, M. Yvon Beauregard. Soulignons que le tournoi se poursuit jusqu'au 8 février prochain au pavillon Mille-Roches à Iberville.

Une semaine bien remplie pour la relâche scolaire

La semaine de relâche scolaire d'approche à grands pas et, déjà, jeunes et parents cherchent comment ils rempliront ces journées de congé. Afin de les aider à faire de cette période de répit une semaine bien remplie et divertissante, le Service des loisirs de Saint-Jean-sur-Richelieu a mis sur pied une série d'activités s'adressant aux jeunes vacanciers.

En collaboration avec les organismes de la communauté, une pléiade d'activités qui rejoindront tous les goûts sont ainsi proposées. Ski, équitation, glissade, tournoi d'échecs, journées de neige, journées de théâtre, spectacles, gymnastique, basket-ball sont au programme.

De plus, les horaires de patinage, de hockey, de baignade li-

bre seront modifiés durant cette semaine afin de répondre aux besoins des principaux intéressés. Finalement, les lundi, mardi et mercredi, le service des Loisirs organise les «Après-midi fous» au Complexe sportif Claude-Raymond: baignade, sports libres, jeux théâtraux, masques et bricolage seront proposés. Les jeunes pourront composer leur propre menu en prévoyant \$1 par activité.

Les inscriptions doivent se faire avant le 14 février à l'aide du coupon inclus dans le dépliant distribué dans toutes les écoles de Saint-Jean-sur-Richelieu. On peut également se procurer ce feuillet au Centre culturel Fernand-Charest ou au Complexe sportif Claude-Raymond. Pour plus d'information, il suffit de téléphoner au 357-2157.

Pour un service personnel
dans le respect et la dignité

Centre funéraire Oligny & Desrochers



Yvon Desrochers Aimé Vézina

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu

247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire

826, 1re Rue, Iberville 346-1124

Saint-Alexandre

Le Carnaval débute dimanche

C'est par une messe, célébrée à 9h30 à l'église de la municipalité, que s'ouvrira le 9 février le Carnaval de Saint-Alexandre. Suivront de nombreuses activités qui auront lieu, pour la plupart, au Pavillon des loisirs, à la patinoire ou au terrain de balle.

En ce même dimanche, donc, un brunch sera organisé dès 10h30, suivi d'un concours d'habileté de 13 à 17 heures. Au programme: «Clouage 12», Sciote Godendard, tir au câble, et lancer de la hache. Des tours de calèche seront simultanément offerts, à partir de 14h.

Le hockey sera à l'honneur au cours des journées suivantes. Les 10 et 12 février pour la catégorie «adulte», (de 19 à 22 heures) et les 11 et 13 pour les «8 ans et plus» (de 17h30 à 20h). Des joutes de ballon-balai sont également prévues pour la journée de jeudi.

Trois dernières journées

Le vendredi, jour de la Saint-

Valentin, sera marqué dès 19h par des activités «Féerie sur glace» à la patinoire, et «Snow volley-ball» au terrain de balle. Une chasse aux rubans pour les 16 ans et plus aura lieu quant à elle à 21h, suivie d'un feu de joie qui clôturera la soirée à compter de 22h.

C'est le 15 février qu'aura lieu les finales de hockey, pour les catégories «adulte» et «8 ans et plus». Mais il sera également possible aux résidents de Saint-Alexandre et des environs de profiter d'une initiation au tir à l'arc, de 13 à 17 heures, à l'école Saint-Alexandre, d'un souper boeuf et cochon braisé et d'une soirée dansante dès 19h.

Au programme de la dernière journée (dimanche): rassemblement de véhicules tout-terrain (VTT) à 12h, chasse au trésor pour les «5 ans et plus» et randonnée de «4 roues» à 13h, activités de VTT de 14 à 17 heures et remise des prix, au Pavillon, de 17 à 18 heures. Il est à noter que des cocardes représentant la mascotte du carnaval seront disponibles au coût de \$3.

Lescop à St-Jean

Marguerite Lescop sera conférencière invitée de la section locale de l'AREQ (Association des retraités de l'enseignement du Québec), le mercredi 12 février, à l'occasion d'un dîner au Club de golf de Saint-Jean.

Elle est l'auteure du récit de sa vie intitulé «Le tour de mes 80 ans» qui a connu un grand succès parmi les lecteurs. Cette

popularité lui a d'ailleurs valu le prix du public au Salon du livre de Montréal.

Mme Lescop reprendra ses réflexions sur la vie après le dîner auquel sont conviés les anciens de l'enseignement, à compter de 12h.

L'association profitera aussi de l'occasion pour fêter les membres de la section qui ont franchi le cap des 80 ans.



Photo Bruno Petrozzi

Un bain de neige sous le soleil

Sous les regards médusés des personnes qui avaient préféré rester à l'intérieur du Pavillon des loisirs Mille-Roches, une dizaine de courageux participants avaient choisi de s'ébattre joyeusement dans la neige, dans le cadre des activités proposées par le Carnaval Iber-Neige. L'histoire ne dit pas si, grâce au généreux soleil qui brillait ce dimanche, ils en ont profité pour bronzer un peu...

L'alcool au volant...
ça brise des vies!

TIRAGE

Les Grands Maîtres

Théâtre des Deux Rives

Le dimanche 23 février 1997 à 20h00

Gagnez une paire de billets (Valeur \$10.00 le billet)
(Gracieuseté: Le Canada Français et Le Théâtre des Deux Rives)

Nom:

Adresse:

Téléphone:

Attribution des prix: le vendredi 14 février 1997 à 16h00
Pour être éligibles les coupons-réponses devront nous parvenir avant cette date.

LE CANADA
FRANÇAIS

LE MERCREDI 5 FÉVRIER 1997 • LE CANADA FRANÇAIS



Société-mère de Sport Maska CCM

Le tribunal de la faillite approuve le plan de relance de SLM International

GILLES BÉRUBÉ

Le tribunal de la faillite du district de Delaware, aux États-Unis, a approuvé le plan de restructuration de la compagnie SLM International, propriétaire de la compagnie Sport Maska. Les créanciers ont accepté le plan tout en prenant le contrôle de la compagnie dont l'actif principal est Sport Maska. Cette décision est de nature à favoriser le développement de la compagnie canadienne.

Rappelons que la compagnie SLM International s'était placée sous la protection de la loi américaine de la faillite. Ses problèmes financiers résultaient des déboires de sa principale filiale, Buddy L, une entreprise spécialisée dans la fabrication de jouets. Malgré la vente de cette société, SLM a été forcée de se placer sous la protection de la loi de la faillite. Le 24 janvier, le tribunal a mis fin à un long processus judiciaire.

Au travers de l'opération, la famille Zunnenshine, de Montréal, qui détenait le contrôle de la compagnie, semble avoir été évincée par ses créanciers. Les nouveaux actionnaires, sont Wellspring Associates L.L.C., une société privée d'investissement de New York, et un groupe de compagnies d'assurances formée de la Equitable Life Assurance Society of the United

State, la Phoenix Home Life Mutual Insurance Company, la Northwestern Mutual Life Insurance Company et la GE Capital Assurance Company. L'entreprise a reçu un engagement formel de la Chase Manhattan Bank quant au financement qui suivra la restructuration.

L'une des premières mesures du groupe a été de nommer un nouveau patron à la tête de la compagnie. Il s'agit de M. Gerald Wasserman, qui devient président et chef de la direction. M. Wasserman faisait partie du groupe Weider, mais il faut surtout retenir qu'il a été président de Canstar, le principal concurrent de CCM et fabricant des patins Bauer. Le nouveau conseil de SLM sera formé de M. Paul M. Chute, directeur général de Phoenix, Duff & Phelps Corps, de MM. Martin S. Davis et Douglas W. Rotatori, respectivement asso-

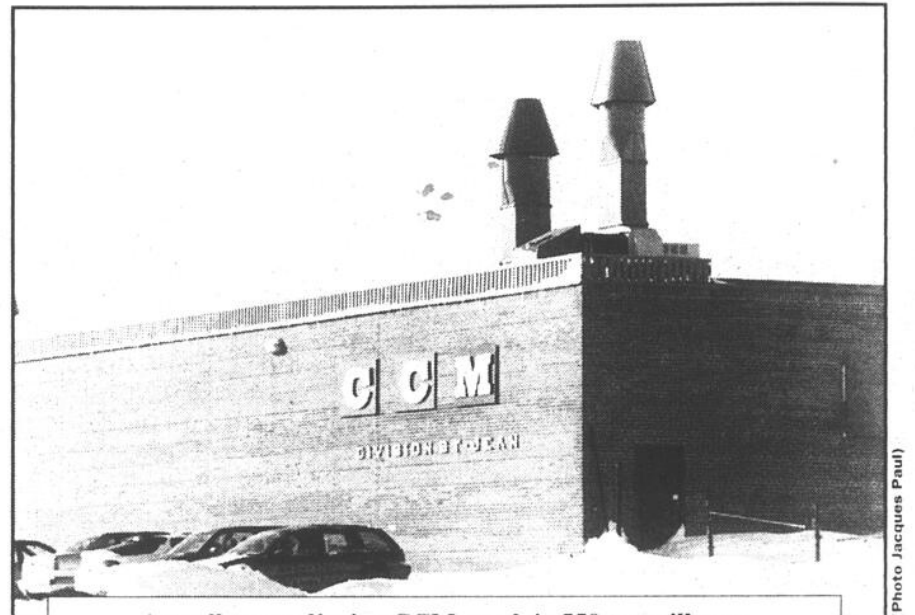


cié directeur général et directeur de Wellspring Associates, et de M. James C. Pendergast, directeur général d'Alliance Corporate Finance Group.

Croissance

Le nouveau président s'est dit confiant des possibilités de croissance de la compagnie et d'une amélioration sensible de sa rentabilité en misant sur la nouvelle équipe de gestion et l'appui des nouveaux actionnaires. Il affirme que CCM est le nom le plus connu dans l'industrie du hockey. Actuellement, le hockey sur glace et le hockey sur roues sont deux des sports qui connaissent la croissance la plus rapide en Amérique du Nord et en Europe. Ces dernières années, à la faveur de la croissance du marché du patin à roues alignées, Sport Maska-CCM est devenu le principal employeur privé de la région.

Depuis plus d'un an, les rumeurs ont été nombreuses à propos de l'avenir de Sport Maska. Malgré les problèmes de la société-mère, l'usine de Saint-Jean-sur-Richelieu et celle de Saint-Hyacinthe demeuraient d'excellents actifs. Il est vraisemblable



Actuellement, l'usine CCM emploie 550 travailleurs.

que la situation a nui à leur croissance, mais les deux ont poursuivi leurs activités à peu près normalement, en suivant le rythme du marché.

À Saint-Jean, le directeur des ressources humaines, M. Pierre Corriveau, indique que l'entreprise a commencé à rappeler les travailleurs en décembre après les mises à pied saisonnières, qui

avaient été devancées en 96. Actuellement, 550 travailleurs ont repris la fabrication. Il en reste environ 175 en mise à pied. Au cours des prochaines semaines, l'usine devrait tourner à plein régime. Février, souligne M. Corriveau, est la période des salons spécialisés dans l'équipement sportif. Les résultats de ces expositions donnent généralement le ton à la saison de production.

Sous le thème «Carnaval de Ri-Haut»

Le 33^e Gala de l'Excellence le 11 avril

GILLES BÉRUBÉ

C'est le vendredi 11 avril, que se déroulera le 33^e Gala de l'Excellence de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu. Pour une quatrième année, l'événement prendra les allures d'un «Bye bye» local alors que l'animateur, Normand Flageole, fera la revue humoristique de la dernière année.

La Chambre de commerce a dévoilé, lundi, les détails de son prochain Gala de l'Excellence, qui se déroulera à l'hôtel Vallée des Forts. Le Gala, c'est d'abord l'occasion d'honorer une personnalité et sept entreprises de la région dans les catégories suivantes: -service, -tourisme, -commerce, agriculture, -industrie manufacturière, -démarrage d'entreprise et -innovation (incluant la formation, la qualité et la recherche et le développement). La date limite pour soumettre un dossier de candidature est le jeudi 27 mars.

La soirée se déroulera sous le thème «Carnaval de Ri-Haut», un thème qui se prête à bien des jeux de mots. Ri, la première syllabe de Richelieu, et Haut, le premier mot du nom de la région. Et le 11 avril, les organisateurs ont bien l'intention que les convives rient haut et phoniquement, on a une bonne idée de la



Quelques-uns des artisans du prochain Gala de l'Excellence, MM. Éric Bernard, coauteur de la revue humoristique, Jean-Paul Yergeau, du Palais de la Musique, Paul Leduc, de l'Office du tourisme, Pierre-Armand Tremblay, responsable de la musique, Marcel Beauregard, président de la Chambre, Mme Nathalie Madore, présidente du comité du gala, M. Normand Flageole, Mme Sylvie Brosseau, du Conseil économique, et M. Richard Racicot, de la Télévision du Haut-Richelieu.

musique qu'on y entendra.

D'ailleurs, la partie musicale sera assurée cette année par des musiciens de la région dirigée par Me Pierre-Armand Tremblay, un musicien bien connu. Personne ne s'attendra de le voir là, mais on sera surpris de découvrir de nouveaux talents chez ceux qui l'entoureront. À la basse, on retrouvera M. Yves Allard, M. Claude Roy, à la batterie, M. Gérald Bissonnette, aux percussions, Me Luc Daneault, à la guitare, et Me Michel McNulty, au saxo-

phone. Un trompettiste viendra compléter l'orchestre, qui jouera durant le cocktail précédant le repas, pendant la présentation des trophées Félix-Gabriel-Marchand, pendant la revue humoristique et pour la soirée de danse.

Revue

Pour une quatrième année, M. Normand Flageole présentera une revue humoristique de l'actualité locale au cours de la dernière année. Il sera secondé de M. Éric Bernard, de

Z-104, pour la rédaction des textes. Comme les années passées, ils s'inspireront des manchettes du Canada Français au cours de la dernière année principalement dans le domaine politique et de l'économie. Il sera sans doute question d'élections fédérales, de fusion, de cinéma, d'opposition, de mutation de personnel, de forum et peut-être même d'hôtel. Habituellement, Le Canada Français écope aussi un peu, sans doute «parce qu'il le mérite».

Le Gala de l'Excellence sera

aussi l'occasion de remettre la deuxième bourse Termaco, créée dans le cadre du Centenaire de la Chambre de commerce. Cette bourse de \$1.000 est remise à un organisme, un individu ou une entreprise qui s'est distingué pour son esprit d'entrepreneuriat. L'an dernier, la première bourse avait été octroyée aux Jeunes Entreprises du Haut-Richelieu.

Le comité du Gala est présidé cette année par Me Nathalie Madore, administratrice à la Chambre de commerce. Elle est secondée par une équipe d'une vingtaine de bénévoles. Notons que la Télévision du Haut-Richelieu contribuera à la soirée en présentant un clip vidéo de 15 secondes sur chacun des finalistes. Les organismes responsables des candidatures sont le Conseil économique, l'Office du tourisme, les syndicats de l'UPA et la Chambre de commerce.

Les billets pour le Gala sont déjà en vente au prix de \$115 par personne en prévente (jusqu'au 4 avril) et de \$125 par la suite. Les tables de huit personnes se vendent \$900. Il est possible de réserver des billets ou d'obtenir des dossiers de mise en candidature à la permanence de la Chambre de commerce, au 346-2544.

ARNEG-DML veut être en opération dès l'été dans son usine de Lacolle

GILLES BÉRUBÉ

La société ARNEG-DML Canada, de Lacolle, prévoit lancer ses opérations à la mi-juillet dans une toute nouvelle usine. L'entreprise, qui créera 35 emplois dès l'été, envisage déjà de doubler son usine dans trois ans.

Le projet ARNEG-DML a été dévoilé au cours du mois de décembre. À ce moment, les détails n'étaient pas encore arrêtés. Le président de la compagnie, M. Réjean Lalumière, a accueilli ses partenaires italiens de la semaine dernière pour finaliser le projet. Jeudi soir, la municipalité de Lacolle a profité de leur passage pour organiser une petite réception soulignant l'implantation de cette nouvelle entreprise.

En fait, elle n'est pas vraiment nouvelle puisque les Équipements de supermarché DML, dont M. Lalumière est propriétaire, sont déjà à Lacolle depuis plusieurs années. DML s'était d'abord spécialisée dans la reconstruction de comptoirs réfrigérés pour les marchés d'alimentation. Il y a deux ans, elle a commencé à fabriquer de l'équipement neuf, se limitant toutefois à des comptoirs réfrigérés. En mars dernier, elle a commencé à distribuer sur le marché canadien la gamme de comptoirs de congelés de marque ARNEG. Cette relation d'affaires s'est resserrée quand les deux entreprises ont décidé de créer une alliance pour fabriquer les produits ARNEG directement au Québec.

ARNEG est le troisième plus important manufacturier mondial d'équipement de réfrigération et de congélation destiné au commerce de l'alimentation. Ses produits sont réputés pour leur qualité et leur design. Ils sont aussi plus dispendieux. La possibilité de les fabriquer au Québec devrait permettre de réduire les coûts de 15%. ARNEG est une multinationale qui exploite huit usines sur trois continents. Elle a une filiale aux États-Unis qui assemble et distribue ses produits. Actuellement, il s'agit du seul manufacturier de mobilier frigorifique au monde à détenir l'accréditation à la norme ISO.

Usine

La semaine dernière, les représentants d'ARNEG, MM. Daniele Marzaro, Quinto Morosinotto et Plinio Bonomo sont venus compléter la transaction. À Lacolle, la nouvelle entreprise construira finalement une usine de 64.000 pieds carrés. Actuellement, l'usine de DML offre une superficie de 36.150. La superficie sera donc presque triplée. Les travaux de construction doivent être lancés dans les premiers jours d'avril



La mairesse de Lacolle, Mme Jeannette Jubinville, a accueilli les dirigeants de la nouvelle compagnie. Elle est entourée de M. Daniele Marzaro, de M. Plinio Bonomo, de Mme Julie Babin, du Conseil économique, de M. Réjean Lalumière et de M. Quinto Morosinotto.

pour être complétés en juillet. À la mi-juillet, l'entreprise veut être en opération.

M. Lalumière refuse de dévoiler la taille de l'investissement nécessaire à ce projet. Il se contente de parler de quelques millions. En décembre, il avait indiqué qu'au moins un million de dollars d'équipement de fabrication avait été commandé. Il ajoute maintenant que la construction de l'usine sera entièrement financée par des capitaux propres. Plutôt rare, à notre époque, d'autant plus que le crédit bancaire est peu coûteux. S'ils sont discrets sur la taille de l'investissement, les propriétaires ont toutefois levé le voile sur leurs intentions futures.

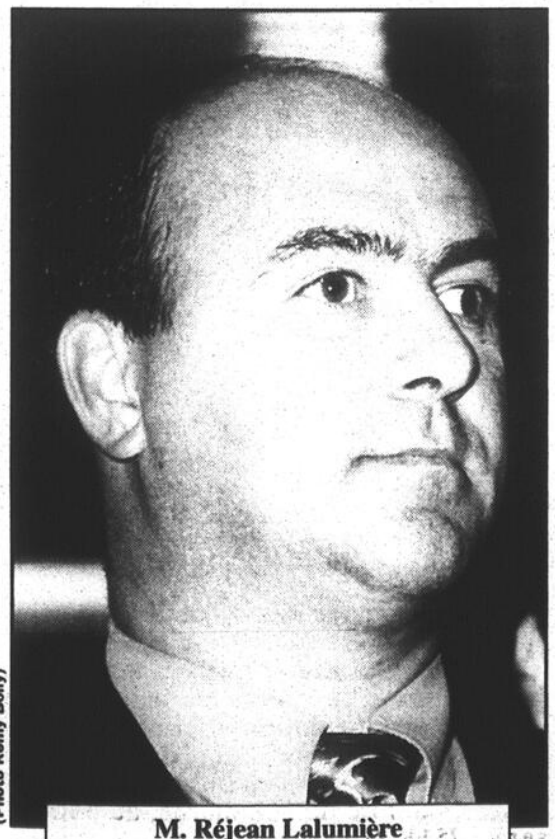
Exportation

Dans trois ans, l'usine ARNEG-DML devrait être doublée, si le plan d'affaires de la compagnie se déroule comme prévu. Dans une première étape, il s'agit de bien s'implanter sur le marché canadien. L'usine fabriquera sept modèles de comptoirs ARNEG. Dans une deuxième étape ARNEG-DML pourrait recevoir un mandat de distribution sur l'ensemble du marché nord-américain. M. Lalumière apporte une bonne connaissance du marché en plus de son savoir-faire dans l'équipement frigorifique.

Par ailleurs, DML poursuivra ses activités dans la reconstruction de comptoirs et dans la fabrication de comptoirs neufs. DML profitera de la cohabitation avec sa nouvelle co-

locataire, note M. Lalumière. La nouvelle usine sera équipée des dernières technologies pour la fabrication, par exemple, pour le travail du métal en feuille. Il y a des économies d'échelle à réaliser en utilisant cet équipement au maximum pour approvisionner les lignes d'assemblage. Notons que certaines composantes seront importées d'Italie, mais les activités seront largement intégrées.

La nouvelle usine créera 35 emplois dès l'été. L'entreprise aura besoin de travailleurs dans l'assemblage, mais aussi dans le travail du métal en feuille, dans l'injection de plastique et dans la réfrigération.



M. Réjean Lalumière

Conseils financiers EXPRESS

LES QUATRE PILIERS: VOUS CONNAISSEZ?

Le secteur financier, au Canada, se compose de quatre piliers, les compagnies d'assurance, les banques, les sociétés de fiducie et les maisons de courtage en valeurs mobilières. Ces quatre piliers existent toujours et ils possèdent, selon la loi, le droit de fournir en exclusivité certains services. Toutefois, depuis quelques années, les principaux courtiers et plusieurs grandes sociétés de fiducie sont propriété des banques. Les compagnies d'assurance sont cependant demeurées indépendantes, offrant à domicile des services financiers plus nombreux qu'autrefois.

Conseils financiers express est un service de votre conseiller, membre de l'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec.




MARCEL FORTIER, A.V.A. Courtier en assurance de personnes

LES SERVICES FINANCIERS DEMAR Inc. Tél.: 359-6768



13 000 planificateurs d'avenir

On vous protège... comme personne!



BANQUE NATIONALE

Penser autrement c'est choisir maintenant



Nous avons la gamme de REÉR adapter à vos besoins

400, boul. du Séminaire Saint-Jean-sur-Richelieu	348-6131
1000, boul. du Séminaire Nord Saint-Jean-sur-Richelieu	348-0987
540, Tre Rue Iberville	347-0344
310, boul. Saint-Luc Saint-Luc	359-9765
Lévesque, Beaubien, Geoffrion Inc. Benoit Moreau	877-3115

Publicité

Chronique financière

Yvon Gauthier
Conseiller en placements
près de chez-vous
Tél: 1+888+297-7337



POURQUOI LA PLANIFICATION FINANCIÈRE PERSONNELLE ?

La planification financière personnelle a pour but d'établir les stratégies qui vont vous permettre d'atteindre VOS objectifs financiers. Il est donc essentiel de bien identifier vos objectifs. Il est aussi primordial de bien connaître VOTRE propre situation financière actuelle afin que les stratégies adoptées soient réalisables.

Situation financière

Si on vous demandait quelle est votre valeur nette, c'est-à-dire la valeur totale de vos biens moins vos dettes et engagements, vous auriez peut-être de la difficulté à donner une réponse, même approximative. Vous devez pourtant connaître la réponse avant d'établir vos stratégies. Pour y arriver, dressiez une liste exhaustive de vos biens et de vos dettes. Certains vous viendront à l'idée facilement : maison, chalet, véhicules, etc. D'autres sont moins évidents, comme la valeur de rachat d'une police d'assurance ou la valeur de votre régime de retraite. Vous devez par la suite calculer vos revenus et vos engagements de dépenses afin de connaître quels sont les montants disponibles à l'épargne.

Les objectifs

Vos objectifs peuvent être nombreux et variés. On identifiera des objectifs d'épargne, de financement des études, de réduction des impôts, etc. Ces objectifs peuvent aussi comprendre des déboursés à plus court terme comme des vacances annuelles ou l'acquisition d'une maison de campagne. Il s'agit d'établir lesquels parmi vos objectifs doivent être priorités. À partir de vos capacités financières et des objectifs identifiés, on est en mesure de planifier l'élaboration d'une stratégie.

Les stratégies

Une stratégie doit être envisagée pour chacun des objectifs que l'on espère atteindre. Le choix des objectifs à réaliser doit bien sûr tenir compte des capacités à les réaliser, sinon la planification sera un échec car les stratégies ne pourront être appliquées. L'établissement d'un plan d'action devrait idéalement être fait avec l'aide d'un conseiller qui pourra ainsi vous faire profiter de son expertise.

Au cours des prochaines semaines, nous aborderons divers sujets en relation avec la planification financière personnelle : la composition d'un portefeuille de placements, le rôle de l'assurance, la planification fiscale, la planification testamentaire et le financement des études. Ne ratez pas ces chroniques. La saison des REÉR n'est-elle pas le meilleur moment de l'année pour remettre ses stratégies en question et entreprendre cette réflexion ?

Venez me rencontrer et nous discuterons de la meilleure façon d'atteindre vos objectifs. Et c'est sans frais.

Conférence sur les finances le mardi 11 février 1997 à 19h30

Chambre de commerce du Haut Richelieu
31 rue Frontenac à St-Jean (ancienne gare CN face au centre des aînés)
ENTRÉE GRATUITE
RSVP: Yvon Gauthier au 1 + 888 + 297-7337

En collaboration avec




LE GROUPE OPTION RETRAITE INC.
MONTRÉAL • LAVAL
LONGUEUIL • TROIS-RIVIÈRES
HULL • TORONTO

MEMBRE DU FOND CANADIEN DE PROTECTION DES ÉPARGNANTS
FCPE

MEMBRE DE LA Bourse de Montréal

La Caisse NDA anticipe un d ficit

GILLES B RUB 

La Caisse Notre-Dame Auxiliatrice se dirige vers un d ficit financier pour son exercice annuel qui se termine le 28 f vrier prochain. La situation est essentiellement attribuable aux pertes sur pr ts, surtout sur le march  des entreprises. Le r glement de certains dossiers d'insolvabilit  pourrait toutefois permettre un redressement d'ici la fin du mois. Malgr  tout, les administrateurs gardent le cap: la Caisse NDA restera active sur le march  de la PME et elle devrait normalement revenir   la rentabilit  d s cette ann e.

Un peu avant les F tes, la rumeur a couru que la Caisse NDA  tait en tutelle. Il n'en a jamais  t  question. La caisse n'a m me pas de *contrat de cogestion*, un terme, dans le jargon de Desjardins, pour dire qu'une caisse a recours   des consultants de sa f d ration r gionale pour mener ses affaires. Plut t que de se contenter de nier la rumeur, les dirigeants de la caisse ont accept  de mettre tout de suite cartes sur table sur la situation financi re de l'institution. De toute fa on, les  tats financiers de la caisse sont publics.

La rumeur de tutelle est aussi parvenue   la caisse. Cette ann e, la caisse a chang  de directeur g n ral. C'est un gestionnaire de la F d ration des caisses populaires de Montr al et de l'Ouest du Qu bec qui a assur  l'int rim. En outre, soul ve la vice-pr sidente, Mme Luce de Bellefeuille, la caisse a confi    la f d ration un dossier majeur d'insolvabilit . C'est peut- tre ce qui a lanc  la rumeur. Le nouveau directeur g n ral, M. Jean-Yves B dard, note qu'il est courant que des dossiers d'insolvabilit , principalement des dossiers d'entreprises, soient r f r s   la f d ration. Les banques font la m me chose, les succursales r f rant les dossiers   un service sp cialis .

Le pr sident de la coop rative,

M. Alain Durivage, rappelle qu'il y a deux ans, dans un contexte de r cession, la caisse a connu les meilleures performances de son histoire avec des trop-per us avant imp t (les profits) de plus d'un million de dollars. L'an dernier, ces trop-per us avaient fondu   \$126,729. D j  au cours de cet exercice, les administrateurs avaient pris des mesures pour resserrer les crit res de cr dit dans le but d'am liorer la rentabilit  de la caisse. Cette ann e, ils avaient budg t  un exercice l g rement profitable, mais les choses ne se sont pas d roul es comme pr vu.

Mauvaises cr ances

Tant au niveau des revenus que des d penses d'exploitation et des frais d'int r t, la caisse aura connu un exercice normal. Tout au plus, elle a rencontr  des d penses extraordinaires d'environ \$100,000 pour des investissements en technologie. Mais ces d penses  taient budg t es. Le d ficit viendra essentiellement des pertes sur pr ts. Actuellement, les provisions pour mauvaises cr ances devraient  tre de l'ordre de \$900,000 pour l'exercice qui se terminera   la fin du mois. Selon M. B dard, ce sont les dossiers d'entreprises, qui sont exceptionnellement  lev s. Au niveau des pr ts aux particuliers, les r sultats correspondent   la norme.

Il faut souligner que la Caisse



Le nouveau directeur g n ral de la Caisse NDA, M. Jean-Yves B dard, entour  de la vice-pr sidente, Mme Luce de Bellefeuille, et du pr sident, M. Alain Durivage.

(Photo Jacques Paul)

NDA a un portefeuille de cr dit un peu particulier par rapport aux caisses populaires. La moiti  des pr ts est consentie aux entreprises alors que dans le r seau des caisses, la proportion du cr dit aux entreprises repr sente 25% du portefeuille de pr ts. Du 50% de pr t   l'entreprise, 40% porte sur des investissements immobiliers. «Le

march  de l'entreprise est plus lucratif, mais il est plus risqu », observe M. Durivage.

Il serait difficile de le savoir, mais il ne serait pas  tonnant que les succursales locales des banques connaissent des r sultats semblables dans le domaine du cr dit   l'entreprise. La r gion a connu une

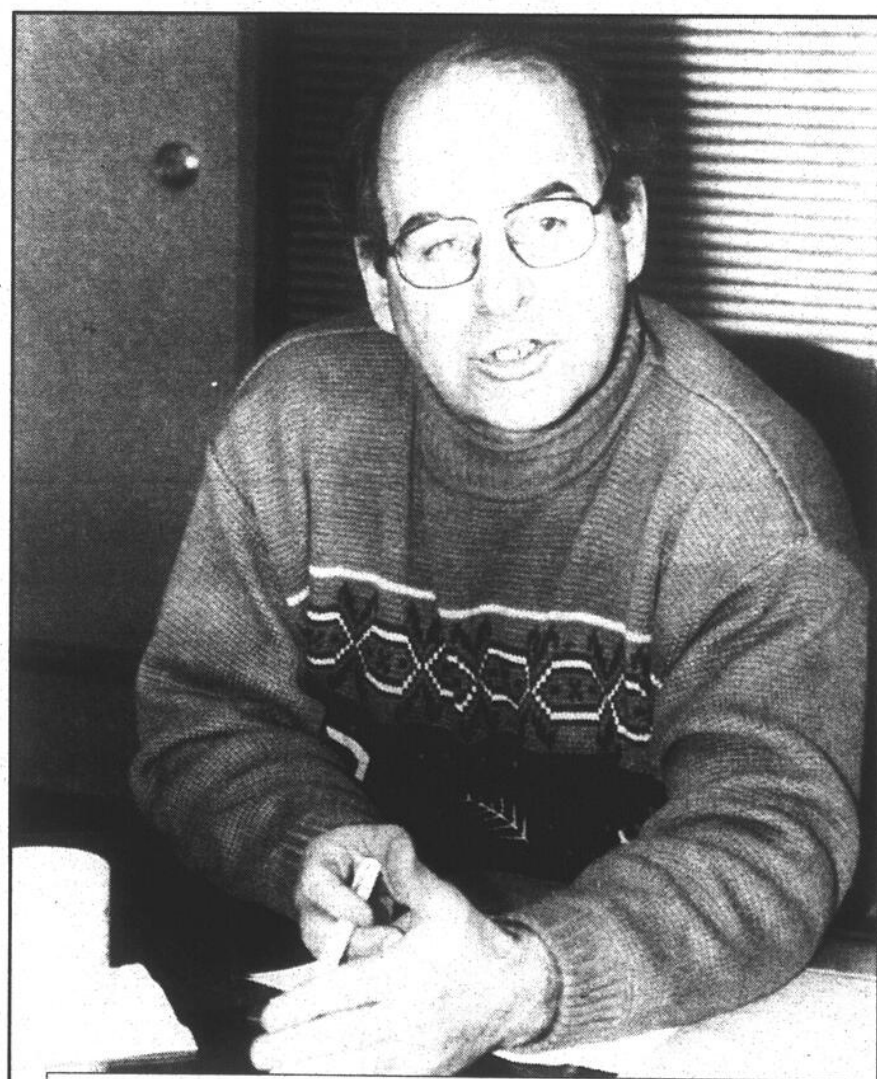
hausse sensible des faillites l'an dernier. Si les statistiques annuelles s'inscrivent dans la m me tendance que le premier semestre de 1996, le nombre de faillites devraient doubler. La diff rence, c'est que les banques  talent leurs risques non seulement sur d'autres r gions, mais aussi sur d'autres provinces et m me   l'ext rieur du pays.  

Les administrateurs maintiennent le cap

Malgr  le d ficit anticip , la Caisse populaire NDA garde la m me orientation prise il y a maintenant une quinzaine d'ann es. Elle n'a pas l'intention de modifier l' quilibre de son portefeuille, pr cise le pr sident, M. Alain Durivage. Les mesures de redressement sont en place depuis un bon moment d j .

La Caisse NDA demeure l'un des principaux  tablissements financiers de l'agglom ration. Elle entend garder son leadership au sein des caisses de la r gion en maintenant une position forte dans le d veloppement des entreprises. La r flexion du conseil d'administration sur ce point a  t  faite depuis un bon moment. La nouvelle structure organisationnelle de l'institution refl te cette position, le service aux entreprises ayant maintenant sa propre direction.

Pour le reste, la caisse maintient le m me alignement. Les quatre centres de services (Halles Saint-Jean, Plaza S minaire, L'Acadie, Complexe Oasis) vont demeurer en place. Le centre de L'Acadie sera  quip  d'un guichet automatique le printemps prochain. La technologie va continuer de prendre de plus en plus de place dans les op rations courantes, mais aussi dans les services conseils. Les heures d'affaires pourraient  tre prolong es, notamment pour les services conseils. Comme les banques, les caisses sont en mutation. De plus en plus, le personnel est appel    devenir un conseiller financier. Gr ce   la technologie, il sera possible d'offrir aux membres des services de plus en plus personnalis s qui pourront  voluer



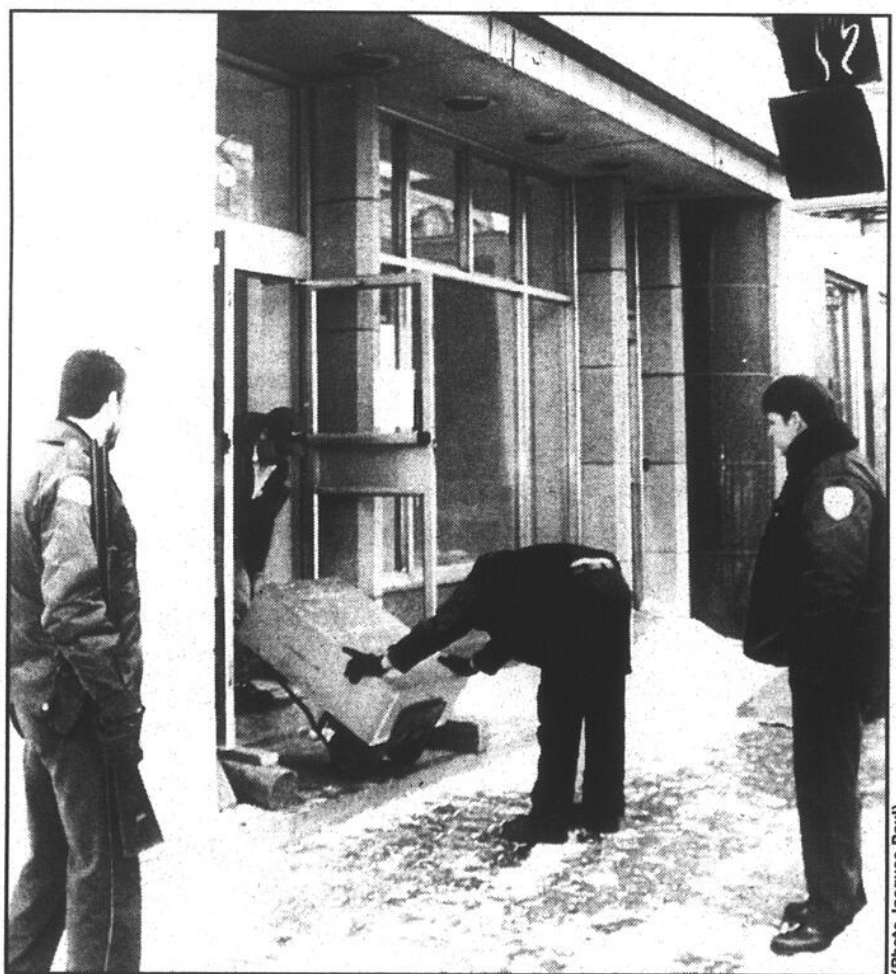
M. Alain Durivage

(Photo Jacques Paul)

avec les ann es.

  la fin du mois, la coop rative devrait compl ter son exercice financier avec un actif oscillant autour des \$155 millions,   peu pr s au m me niveau que l'an dernier (\$153 millions). La caisse devrait

retrouver le chemin de la rentabilit  d s la prochaine ann e, estime le pr sident. L'analyse des dossiers de pr ts indique un redressement de la situation. En outre, la nouvelle approche de service   l' gard des particuliers devrait renforcer sa position sur ce march .  



(Photo Jacques Paul)

Grand d ménagement

C'est sous bonne garde que la Banque Nationale a proc d  au d ménagement de sa succursale du centre-ville, qui a ferm  ses portes vendredi dernier, le 31 d cembre. Rappelons que la banque a d cid  de fermer ce point de service faute d'un achalandage suffisant. Les comptes de cette succursale ont  t  transf r s   celle de la Place St-Jean. Par ailleurs, il est fortement question que la Banque Nationale ouvre une succursale   Lacolle.

Nouvelle boutique de cadeaux au centre-ville

GILLES BÉRUBÉ

Une nouvelle boutique de cadeaux a ouvert ses portes un peu avant les Fêtes, au centre-ville de Saint-Jean. Mais derrière Brin de folie, se cache un atelier de céramique qui écoule ses produits dans des boutiques un peu partout au Québec.

La propriétaire de la boutique, Mme Nancie Rioux, raconte comment elle s'est lancée dans cette aventure. Au départ, elle souligne que son revenu principal vient de son métier de décoratrice. Elle explique qu'elle n'arrivait pas toujours à trouver les articles qu'elle cherchait pour la décoration. Faute de trouver ce qu'elle voulait dans les boutiques, elle a commencé à les fabriquer elle-même.

C'est de cette

façon qu'elle a commencé à faire de la poterie et de la céramique chez elle, mais aussi toutes sortes d'accessoires de décoration qu'elle fabriquait, réparait ou restaurait. Tout ce travail se faisait la plupart du temps dans la cuisine de son logement. Elle avoue que son conjoint a fait preuve de patience. Avec les années, les morceaux ont grossi. Il fallait un local plus adéquat d'autant plus qu'elle avait commencé à distribuer ses produits

de céramique dans d'autres boutiques.

Ce sont des amies qui l'ont incitée à proposer ses réalisations à des boutiques. Elle a commencé progressivement. Au départ, elle devait laisser ses pièces en consignment. Avec le temps, les affaires ont pris de l'ampleur si bien qu'aujourd'hui, une représentante travaille à temps plein sur la route, sans compter l'aide de deux employées à temps partiel qui s'occupent du moulage et du sablage des pièces.

Quand est venu le temps de trouver un local, elle n'a pas pensé à d'autres endroits que le centre-ville. Elle ne se voyait pas en commerce ailleurs, soulignant que sa

boutique correspond bien à la vocation du quartier commercial. En outre, elle souligne que les loyers sont abordables, au centre-ville. Au départ, elle ne visait pas la vente au détail. Elle voulait seulement se donner un atelier assez vaste pour travailler. Elle a trouvé le local qu'il lui fallait rue Richelieu. En fait, il était trop vaste pour ses besoins. Elle a décidé d'occuper l'espace excédentaire pour vendre directement aux consommateurs.

En boutique, Brin de folie propose de la papeterie fine, des cadeaux, des cartes de souhait, des embal-



Nancie Rioux montre des pièces de céramique en cours de production.

lages cadeau, des jouets, des articles de décoration et autres. Les articles de céramique fabriqués à l'arrière sont très variés, du pot en forme de coeur à la vaisselle conventionnelle. Nancie Rioux fabrique même de la vaisselle personnalisée. Elle a ainsi réalisé des bols à café pour un restaurant de Saint-Jean.

Au détail, le réseau de distribution compte des boutiques de cadeaux, des fleuristes, des commerces d'artisanat (pièces non finies) et même des organismes sans but lucratif pour des campagnes de levées de fonds.

Transaction récente



St-Athanase	Sud	Kelly	Bungalow	1990
26 x 44	5	3	À finir	
Non	Électrique	Oui	164 x 196	
1,027\$.	99,500\$	94,000\$		
Novembre 1996		AGENCES D'ÉLITE INC. GILLES FRÉGEAU/MONIQUE G. LEFEBVRE		

REER

l'échéance approche...

Êtes-vous satisfait des taux d'intérêts actuels?
Vous voulez connaître des alternatives?



Pierre Paré
C. D'A. ASS. A.V.C.

Assurances Émilien Paré inc.
veut faire + pour vous

Il y aura une CONFÉRENCE sur le phénomène des «BABY BOOMERS» et son impact

- sur l'immobilier
- sur les taux d'intérêts
- sur le commerce
- sur les stratégies de placement et la gestion du risque

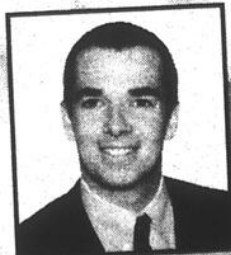
DATE: 10 février 1997
HEURE: 19 h 30

ENDROIT: Auberge Harris
576, rue Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu

Veillez confirmer votre présence auprès de Mme Danielle Gingras, soit par téléphone au (514) 347-2527

En collaboration avec
Services Financiers Serge Rousseau et associés

Dans un approche intégrée, nous travaillons avec



Jean-François Clément
B. Comm. Pl. Fin.
Courtier en épargne collective



Serge Rousseau
Adm. A. Pl. Fin.
Courtier en épargne collective

PLANI-GESTION
QUATRE SAISONS INC.

FONDS D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE
Votre partenaire pour une performance Dynamique

Mackenzie
Vers l'Indépendance FINANCIÈRE

TRIMARK

Templeton
Fidelity Investments

CI
MUTUAL FUNDS

AGF
FONDS DE PLACEMENT

BPI
Mutual Funds

SPECTRUM UNITED
FONDS DE PLACEMENT

* Cette publicité est partiellement dérivée par les compagnies sus-mentionnées ** Les rendements passés ne sont pas garantis des rendements futurs

Source PALTrak du 30 octobre 1996

845, boul. Iberville, Iberville
931, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

347-PARÉ ou 358-9362

REÉR

Est-il nécessaire de côter autant?

Si oui...

Combien devriez-vous côter pour atteindre vos objectifs financiers à la retraite?
Saviez-vous qu'il existe d'autres produits qui pourraient vous aider?



Appellez-moi dès aujourd'hui
ANDRÉ DUBOIS, PL. FIN.
Agent en assurances de personnes
Agent en assurance de dommages
Représentant en épargne collective



UNE PLANIFICATION FINANCIÈRE
BIEN PRÉPARÉE

URRAIT FAIRE TOUTE LA DIFFÉRENCE.

154, 9e Avenue, Iberville 347-4474

Rentabilité en baisse pour la Caisse pop d'Iberville

GILLES BÉRUBÉ

La Caisse populaire d'Iberville a complété son exercice financier 1995-1996 avec une rentabilité à la baisse. Une augmentation des coûts de personnel et des contributions à la fédération et une baisse des revenus financiers nets expliquent cette situation. Les administrateurs estiment qu'il est possible de redresser la situation en augmentant la part de marché de la caisse. Déjà le premier trimestre de l'exercice en cours indique une amélioration significative de la rentabilité de l'institution.

La Caisse populaire d'Iberville a tenu son assemblée générale annuelle le mardi 21 janvier dernier. Les membres ont pu y prendre connaissance des états financiers de l'exercice terminé le 30 septembre 1996. La lecture des états financiers de la dernière année était un peu plus compliquée que d'habitude. En raison du changement de la date de fin d'année financière, l'exercice précédent n'a compté que sept mois. Il faut projeter sur douze mois les résultats de cet exercice pour arriver à une comparaison.

L'an dernier, la caisse a enregistré des revenus financiers de \$8,087,429 pour des frais financiers de \$4,834,413. Rien ne sert de comparer ces deux chiffres avec les autres années puisqu'ils dépendent directement de l'évolution des taux d'intérêt. Les revenus financiers nets (revenus d'intérêt moins les frais d'intérêt) ont été de \$3,253,016 par rapport à \$2,006,622 durant les sept mois précédents. Toute proportion gardée, il s'agit d'une baisse d'environ 5%. Après avoir soustrait \$206,157 de mauvaises créances, on arrive à des revenus nets de \$3,046,859. Notons que les pertes sur prêts réparties sur une moyenne mensuelle sont plus faibles que l'année précédente.

Les dépenses d'exploitation ont totalisé \$3,498,023, dont \$1,850,128 pour les coûts de personnel et \$456,419 de contribution à la Fédération régionale Richelieu-Yamaska. Dans les deux cas, il s'agit d'une hausse appréciable. En fait, les frais de personnel sont en hausse de 9%. Par ailleurs, les opérations ont généré des revenus de \$780,511, ce qui représente une augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Ces résultats ont laissé des trop-perçus (profits) après impôt de \$277,173. Au cours de l'exercice précédent, en sept mois, la caisse a enregistré des trop-perçus après impôt de \$331,639. Sur une base mensuelle, cela donne



Le président de la caisse, M. René Gauvin, au moment de livrer son message. Assis, on reconnaît M. Luc Bazinet, directeur général, Me Martin Lacroix, secrétaire, et Mme Marie Tremblay, vice-présidente.

donne des trop-perçus de \$23,097 par mois l'an dernier en comparaison de \$47,377 durant l'exercice précédent.

Actif

Au 30 septembre dernier, l'actif de la caisse totalisait \$107,060,875, une hausse de \$4,707,748 par rapport au 30 septembre 1995. Le portefeuille de prêts est passé de \$85,808,538 à \$95,374,282, une croissance de près de \$10 millions. La caisse a réduit ses placements à la Fédération de façon appréciable,

Fonds expérimental de stabilisation de l'emploi

\$600,000 pour le tourisme

La Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM) met à la disposition des promoteurs du secteur touristique un budget provincial de \$600,000, dans le cadre du Fonds expérimental de stabilisation de l'emploi, afin de trouver de nouvelles solutions pour allonger de façon permanente les périodes d'emploi des travailleurs saisonniers de cette industrie.

Les entreprises touristiques de la Montérégie, leurs regroupements et les associations de travailleurs sont invités à soumettre des projets dont la réalisation aurait des effets directs et récurrents sur la stabilité d'emploi des travailleurs saisonniers.

L'objectif du Fonds est d'expérimenter de nouvelles façons de faire susceptibles de réduire la précarité d'emploi de la main-d'oeuvre saisonnière de l'industrie touristique. Des formules gagnantes qui favorisent l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre ou le développement de la polyvalence des travailleurs.

Les projets recherchés peuvent porter sur la diversification des activités ou la prolongation de la période d'ouverture des entreprises touristiques, ou encore, sur la combinaison de périodes d'emploi en tourisme avec d'autres dans des secteurs connexes (agriculture, forêt, etc.). À titre d'exemple, un regroupement de travailleurs ou d'entreprises pourrait élaborer un projet qui per-

met aux travailleurs saisonniers de combiner, d'année en année, des périodes d'emploi chez différents employeurs.

Pour tous les projets, l'aide financière accordée par la

SQDM sera directement reliée à l'allongement effectif des périodes d'emploi des travailleurs saisonniers.

Monsieur Jean-Jacques Lafortune, responsable du Fonds expérimental de stabilisation de l'emploi en Tourisme à la SQDM de la Montérégie, pourra conseiller les promoteurs intéressés pour la présentation de leur projet. Ces derniers sont invités à se procurer un formulaire d'inscription auprès de M.

Lafortune au (514) 773-7463. Soulignons que la version finale de leur projet doit être déposée avant le 7 mars prochain.

L'analyse et la sélection des projets seront complétées, dès le mois d'avril 1997, par un Comité national composé notamment de représentants du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (comité sectoriel de main-d'oeuvre), de Tourisme-Québec et de la SQDM.

Les taux d'intérêt

	3 fév. 1997	27 janv. 1997	Année dernière
Taux d'escompte	3,25	3,25	5,37
Taux préférentiel	4,75	4,75	7,00
Bons du Trésor - Canada 91 jours	2,86	2,85	5,12
Dépôts garantis fiducies			
30 jours	2,25	2,25	4,50
90 jours	2,25	2,25	4,50
Semi-annuel	2,75	2,75	4,25
Semi-annuel	5,00	5,00	5,75
Obligations			
- Canada	3 ans	4,78	4,91
- Canada	5 ans	5,62	5,80
- Canada	10 ans	6,43	6,61
- Québec	5 ans	5,75	5,95
- Québec	10 ans	6,84	7,01
Taux hypothécaires			
1 an	5,20	5,20	6,75
3 ans	6,50	6,50	7,25
5 ans	7,25	7,25	7,80
Taux d'inflation	Déc.	Nov.	Déc.
	1,9%	2,0%	2,1%
Cours change (\$ CAN en \$ US)	74,24	74,10	72,66
Prix de l'or (\$ US)	344,90	353,10	415,00
Taux d'escompte U.S.	5,00%	5,00%	5,00%
Taux préférentiel U.S.	8,25%	8,25%	8,25%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

Le carnet économique

Loblaw en remet

D'ici deux ans, la compagnie ontarienne Loblaw projette d'ouvrir cinq marchés d'alimentation dans la région montréalaise, dont un à Brossard, sur un terrain situé à proximité du Mail Champlain et de l'autoroute des Cantons de l'Est. Superficie prévue: 80,000 pieds carrés uniquement en alimentation. Rien de bien grave pour le commerce de l'agglomération? Pas si sûr. Quotidiennement, 30% des travailleurs de la région prennent la route de Montréal et de la Rive-Sud. Une partie utilise le transport en commun, mais une majorité y va en voiture. Pour certains qui n'ont pas de racine ni d'habitude de consommation dans la région, il sera tentant de faire un petit détour pour «faire la commande».

ExpolectriQ

La Corporation des maîtres-électriciens du Québec vient de dévoiler le pro-

gramme du salon ExpolectriQ 1997, qui se tiendra les 14 et 15 mai, au Palais des congrès de Montréal. L'événement en sera à sa huitième édition. Il s'agit de la plus importante exposition commerciale dans le domaine de l'électricité au Canada. C'est sous le thème «L'industrie branchée sur les nouveaux marchés» que se déroulera ce salon qui regroupera quelque 200 exposants de tous les secteurs d'activités de l'industrie de l'électricité: électricien, manufacturier, distributeur, ingénieur, agent distributeur et bien sûr, Hydro-Québec. De plus en plus, la technologie de l'électricité intègre d'autres technologies, comme l'électronique, la domotique, les automates programmables. Faut-il rappeler que dans la région, l'électricité, ce n'est pas négligeable. À eux seuls, les manufacturiers de la région oeuvrant dans le domaine des produits électriques emploient plus de 1,200 travailleurs. C'est sans compter les manufacturiers de produits métalliques et de produits de plastiques qui fournissent directement l'industrie électrique.

La croissance du portefeuille de prêts a été alimentée principalement par les nouveaux dépôts des membres et par la réduction des placements à la Fédération. Les prêts aux particuliers ont grimpé de 14% pour atteindre \$63,4 millions pendant que les prêts aux entreprises passaient de \$30,5 millions à \$31,9 millions.

Dans son message, le président, M. René Gauvin, avoue que les résultats n'ont pas été aussi intéressants que les administrateurs ne l'attendaient. Il pointe le renouvellement de la convention collective, mais aussi la baisse constante des taux d'intérêt et l'orientation de maintenir le même nombre d'employés. Les faibles taux d'intérêt incitent les clients à faire des placements plus risqués, observe M. Gauvin.

Le président indique que le conseil d'administration demeure persuadé que l'amélioration de la rentabilité passe par une augmentation de la part de marché. Tout en soulignant que la concurrence restera vive, il dit compter sur le personnel pour réussir à améliorer les performances de la caisse. De son côté, le directeur général, M. Luc Bazinet, note que les premiers mois de l'exercice en cours sont révélateurs. Les trop-perçus du premier trimestre équivalent les trop-perçus du premier semestre de l'an dernier.

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Construction

Construction et Rénovation Daniel André inc.

Entreprise générale
Saint-Blaise
Travaux de rénovation
résidentiel et commercial

Tél.: (514) 291-4315 • Cell.: (514) 944-1023

Excavation



LES EXCAVATIONS
J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave



BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323



Succession

Que faire d'un liquidateur récalcitrant?

Jean, veuf de Marie, décède en laissant un dernier testament par lequel il institue ses six (6) enfants ses héritiers, et désigne trois d'entre eux ses liquidateurs. Après à peine quelques semaines, c'est l'impasse totale entre les liquidateurs: un des trois liquidateurs fonctionne à contre-courant des deux autres. La liquidation de la succession peut-elle se poursuivre avec seulement les deux autres liquidateurs?

Afin de déterminer comment vont fonctionner les liquidateurs et quel sera le processus de décision, il faut en premier lieu examiner le testament. Le testateur a-t-il établi comment les liquidateurs exerceraient leur pouvoir de décision? Alors c'est le testament qui prévaut.

Si le testament ne fait que désigner les trois liquidateurs sans rien préciser d'autre, alors nous devons nous reposer sur le Code civil du Québec.

L'article 787 du Code civil du Québec précise «Les personnes qui exercent ensemble la charge de liquidateur doivent agir de concert, à moins qu'elles n'en soient dispensées par le testament ou, à défaut de disposition testamen-

taire, par les héritiers.»

Donc, si le testament ne précise pas le processus de décision, alors les liquidateurs doivent tous être du même avis pour agir, la règle devient l'unanimité. Le Code civil reconnaît cependant que les héritiers ont le dernier mot en l'absence d'instruction du testateur, car ils peuvent donner instructions aux liquidateurs d'agir à la majorité au lieu et place de la règle de l'unanimité.

Mais quels héritiers peuvent modifier ce pouvoir de décision? Le Code civil n'ayant rien précisé, il s'agit alors de tous les héritiers sans exception; dans notre cas, le liquidateur récalcitrant étant aussi un héritier, il ne sera certainement pas d'accord pour permettre les décisions à la majorité. Cet article du Code civil ne nous permet donc pas de sortir de l'impasse.

Refus systématique

Si un des liquidateurs s'entête à s'opposer à toutes les décisions des deux autres liquidateurs quelle que soit la situation, que peut-on faire?

D'une part l'article 787 C.c.Q. vient en aide aux liquidateurs pour leur permettre de protéger les actifs de la succession: «En cas

d'empêchement d'un des liquidateurs, les autres peuvent agir seuls pour les actes conservatoires et ceux qui demandent célérité».

Ainsi, par exemple, même en cas de refus d'agir d'un des liquidateurs, les deux autres peuvent prendre une assurance contre les risques d'incendie et de vol sur la maison faisant partie de l'actif de la succession. Cependant s'ils désirent la vendre, il leur faudra obtenir le consentement du liquidateur récalcitrant. Par contre, si parmi les biens de la succession, il existe des biens périssables, qui doivent être vendus dans un court délai pour conserver leur valeur, alors les deux autres liquidateurs peuvent les vendre sans le consentement du liquidateur récalcitrant, cette situation demandant d'agir avec célérité afin de protéger les intérêts des héritiers.

Si, comme dans notre exemple, ce liquidateur récalcitrant persiste à toujours refuser de coopérer, et si cette attitude paralyse la liquidation de la succession, alors les deux autres liquidateurs doivent, afin de protéger les intérêts de tous les héritiers, s'adresser à un avocat pour exiger le remplacement de ce liquidateur. En effet, l'article 791 C.c.Q. stipule expressément:

«Tout intéressé peut demander au tribunal le remplacement du liquidateur qui est dans l'impossibilité d'exercer sa charge, néglige ses devoirs ou ne respecte pas ses obligations».

Ce même article embrasse plusieurs situations. Ainsi par exemple, si le testament ne prévoit que la désignation d'un seul liquidateur et que ce dernier néglige ses devoirs ou agit à l'encontre des intérêts des héritiers, alors un des héritiers peut s'adresser à un avocat pour entamer une procédure de remplacement

du liquidateur. En principe les héritiers essaieront de s'entendre sur la nomination du liquidateur remplaçant. À défaut d'entente, un notaire pourra être mandaté par la Cour pour agir comme liquidateur.

L'article 791 C.c.Q. peut également être utilisé lorsque le liquidateur (ou un des liquidateurs), désigné par le testateur dans son testament, est dans l'impossibilité d'exercer sa charge et que le testament ne prévoit pas de mécanisme de remplacement. Ainsi, par exemple, si le liquidateur désigné est atteint d'une maladie chronique le rendant inapte à exercer cette charge, ou si le liquidateur désigné s'est évanoui dans la nature depuis déjà quelque temps, alors les héritiers ou les autres liquidateurs peuvent avoir recours à l'article 791 C.c.Q. pour faire nommer un remplaçant.

Mécanisme de remplacement au testament

Afin d'éviter des procédures coûteuses, il est préférable de prévoir un mécanisme de remplacement directement dans le testament. Il est fréquent de stipuler qu'en cas de démission, de renonciation, d'incapacité d'agir ou de décès d'un des liquidateurs, les liquidateurs restant pourront eux-mêmes pourvoir au remplacement, ou simplement de désigner directement la personne qui agira comme liquidateur remplaçant.

Me Katya Laprise, notaire
Pour toute question, veuillez vous adresser directement au journal à mon attention ou à mes bureaux au 166, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6S8. 347-6507.

Pour les chefs d'entreprise

Journée de formation sur la gestion du savoir

La Direction régionale du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST) invite les chefs d'entreprises et les gestionnaires de la Montérégie à s'inscrire en grand nombre à la journée de formation *Gérer le savoir: le nouveau défi des organisations*, qui aura lieu le mardi 11 mars à Saint-Hyacinthe.

Fort du succès qu'ils ont connu en 1995 alors que plus de 450 chefs d'entreprises et gestionnaires de la Montérégie participaient à des journées d'information portant sur l'Organisation de demain, le MICST et le Groupe Innovation s'unissent de nouveau pour présenter un nouvel événement de dimension internationale, *Gérer le savoir: le nouveau défi des organisations*.

Cette rencontre permettra aux gens d'affaires de la Montérégie de mieux comprendre les enjeux de la révolution du savoir et de découvrir les moyens d'assurer une gestion éclairée de celle-ci. Cet événement unique s'inscrit également dans la volonté gouvernementale de faciliter la création de conditions favorables à la compétitivité des entreprises ainsi qu'à la consolidation et au développement de l'emploi au Québec.

Au programme: une présentation multimédia futuriste et interactive, de même que des extraits d'entrevues exclusives réalisées avec des auteurs de renommée mondiale, dont Warren Bennis, Nicholas Negroponte, David Hurst, Peter Drucker et Kenichi Ohmae. Les participants pourront non seulement comparer leurs perceptions avec celles de ces spécialistes de l'économie du savoir, mais aussi prendre connaissance des solutions concrètes mises en application par les entreprises québécoises et étrangères les plus performantes.

L'événement, auquel sont associés Hydro-Québec, Bell et la Caisse de dépôt et placement du Québec, relève de la mission éducative du MICST, qui vise à sensibiliser les entrepreneurs aux nouvelles tendances en gestion et à mieux les outiller pour faire face aux changements profonds qui marquent notre société.

Le coût d'inscription est de \$230. Cette activité est admissible à la loi 90 ou au crédit d'impôt (SQDM).

Pour renseignements et inscription, on

s'adresse à la Direction régionale du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. Téléphone: (514) 928-7456. Télécopieur: (514) 928-7465.

AUREZ-VOUS ASSEZ D'ÉPARGNES POUR PRENDRE UNE RETRAITE CONFORTABLE?



Pierre Béliveau

En effet, le plus tôt l'on cotise à son REÉR (dans des fonds communs de placement), le plus rentable il devient.

Une analyse financière (sans frais) bien réalisée, déterminera si vous êtes éligible. Elle vous permettra donc de prendre demain en mains.

Il me fera plaisir de vous guider et d'établir avec vous, un programme à votre mesure.

La société Les Services Investors Limitée est une filiale du Groupe Investors Inc., l'une des plus importantes sociétés de services financiers au pays. Depuis plus de 55 ans, Groupe Investors Inc. est un précurseur dans son domaine offrant des services complets de conseils financiers et toute une gamme de produits financiers. Aujourd'hui, nous gérons plus de 25 milliards de dollars en capitaux pour le compte de plus d'un demi-million de gens comme vous.

Pour prendre rendez-vous, composez le

(514) 348-8595

IG Groupe Investors

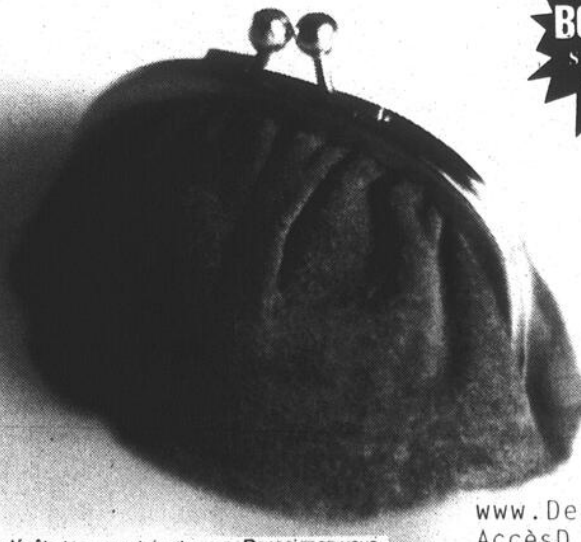
210 102-c36-hh

Aux portefeuilles pleins de sagesse, nous offrons des placements réfléchis.

Si vous recherchez des façons de faire fructifier votre portefeuille, en fonction de vos objectifs financiers, Desjardins vous propose plusieurs types de placements. Des sécuritaires et des plus risqués. Des sophistiqués et des pas compliqués. Pour faire les bons choix, passez en discuter avec un conseiller.

Peu importe votre type de portefeuille, bienvenue à la caisse.

BONI 1/4%*
sur nouvelles cotisations



www.Desjardins.com
AccèsD 1 800 CAISSES

* Applicable sur les certificats de dépôt et pour certains termes. Renseignez-vous.

Desjardins pour s'aider soi-même



Patinage artistique

Bazinet et Mueller à Vancouver pour les Championnats canadiens

MARIO TREMBLAY

Deux patineurs du Club de patinage artistique de Saint-Jean prendront part à compter d'aujourd'hui, mercredi, aux Championnats canadiens de patinage artistique qui se déroulent à Vancouver. Il s'agit de Annie Bazinet de L'Acadie et de Ken Mueller, membre affilié du C.P.A Saint-Jean.



Mlle Bazinet en sera à sa troisième participation aux championnats canadiens, elle qui y a déjà pris part dans les classes novice et junior. A sa troisième année chez les Seniors, elle en est à sa première qualification. Championne québécoise senior en 97, Annie Bazinet a terminé cinquième lors des derniers championnats de division.

La jeune patineuse ne se fixe pas d'objectif. Tout ce qu'elle veut, c'est d'avoir du plaisir. «Je ne me mets pas de pression. Je ne pense pas aux résultats. Je veux simplement avoir du plaisir et faire en sorte que le public aime cela», dit-elle.

Elle ajoute que c'est l'expérience que l'a fait agir de cette façon. Depuis qu'elle a adopté cette attitude il y a maintenant trois ans, elle patine beaucoup mieux et offre de

meilleures performances. La saison qui se termine a été sa meilleure, selon elle. Depuis un an, elle s'entraîne avec Josée Normand, à La Prairie.

«C'est sûr qu'une place sur l'équipe canadienne serait extraordinaire mais je n'y pense pas. Je vais aux Championnats canadiens pour m'amuser et offrir le meilleur de moi-même», dit-elle.

Pour sa part, Ken Mueller fera équipe avec Natasha Laniel de Brossard en junior couple. Cette jeune équipe a remporté l'or lors des derniers championnats provinciaux et de division. Elle a aussi terminé cinquième en 96 lors des championnats canadiens. Leurs objectifs seraient beaucoup plus élevés en 97.

Deux autres patineurs de la région sont présents à ces championnats, soit Érika Suyapa-Gagné de Marieville, en compagnie de Sylvain Leclerc, en Senior danse ainsi que Marjolaine Mineau de Chambly et son partenaire Dana Grant en junior danse.

Horaire
Soulignons que Ken Mueller et Natasha Laniel seront les premiers à sauter sur la glace ce soir, mercredi, à 23h45, heure du Québec, pour le programme technique. Le programme libre sera présenté vendredi à 18h30.

Pour sa part, Annie Bazinet présentera son programme technique jeudi soir à



Anne Bazinet.



Nathasha Laniel et Ken Mueller.

19h45, alors que son programme libre sera présenté samedi à 14h30.

En ce qui concerne Érika Suyapa-Gagné, elle participera aux imposés jeudi à 22 heures, à la danse originale samedi à 23 heures samedi et à la danse libre dimanche à 15h15. Finalement, Marjolaine Mineau sautera sur

la glace jeudi soir à 22h30 pour la danse imposée, vendredi à 14h15 pour la danse originale et samedi 17 heures pour la danse libre.

Les athlètes de niveau senior qui se qualifieront prendront part aux Championnats du monde de patinage artistique qui se tiendront à Lausanne en Suisse, du 17 au 23 mars.

Samedi et dimanche prochains

200 bouts de chou en compétition à la piscine Claude-Raymond

MARIO TREMBLAY

Plus de 200 nageurs provenant d'une dizaine de clubs participeront, samedi et dimanche prochains, à une compétition régionale Bouts de chou qui se déroulera à la piscine du complexe Sportif Claude-Raymond.



Deux cents nageurs provenant d'une dizaine de clubs seront à Saint-Jean-sur-Richelieu pour une compétition régionale Bouts de chou.

Le Club de natation du Haut-Richelieu, hôte de l'événement, sera représenté par une cinquantaine d'athlètes. Cette compétition réunira les nageurs de 12 ans et moins qui ont atteint le standard provincial. Il n'y aura pas de grande finale puisque ce sera des épreuves «au temps». Les nageurs devront ainsi fournir leurs meilleures efforts. Soulignons que les compétitions débiteront à huit heures.

Par ailleurs, au cours du même

week-end, 28 nageurs du CNHR prendront part au championnat A à Brossard. L'entraîneur-chef Benoît Grenier s'attend à de bonnes performances, d'autant plus que plusieurs de ses nageurs sont tout près

des standards AA. «On vise les deux premières places au classement», mentionne-t-il.

Puis, les 15 et 16 février prochains, six nageurs du Club participeront au championnat AAA au club

CAMO alors que quatre autres membres du CNHR, Claudine Brault, Hugo Marcotte, Stéphane Raymond et Thierry Marin, prendront part au championnat provincial universitaire à Sherbrooke.

Objectif de \$40,000

Le Patinthon de Beaujeu célèbre son 10^e anniversaire

Le Patinthon de Beaujeu, principale activité de financement du Hockey mineur de Beaujeu, célèbre cette année son dixième anniversaire. Encore une fois cette année, les organisateurs souhaitent abaisser la marque enregistrée l'an dernier par l'activité de financement en recueillant \$40,000. L'an dernier, au terme du Patinthon, l'objectif fixé à \$38,000 avait été dépassé par les organisateurs.

Le dimanche 9 février et le samedi 15 février, la population de l'ensemble du territoire desservi par l'association sportive est invitée à assister aux différentes activités qui marqueront cet événement au centre sportif régional Louis-Cyr de Napierville.

Le patinthon a pour but de favoriser la pratique du hockey dans la région. Les argentés recueillis serviront à diminuer les coûts d'inscription des jeunes hockeyeurs qui évoluent au sein du HMB. Actuellement, la Ligue regroupe 400 jeunes âgés de 5 à 20 ans provenant des municipalités de Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Lacolle, Notre-dame-du-Mont-Carmel, Saint-Bernard-de-Lacolle, Hemmingford, Sherrington, Saint-Jacques-Le-Mineur et l'Acadie.

La présidence d'honneur a été confiée à M. Gérard Fournier, un des pionniers du hockey mineur dans la région.

Sollicitation

Comme par les années précédentes, les res-

ponsables du patinthon se sont tournés vers les commerçants, professionnels, entrepreneurs et industriels, les conseils municipaux et les députés de la région pour recueillir des fonds. De plus, afin d'atteindre l'objectif visé, chacun des jeunes hockeyeurs a reçu un livret de tirage contenant 11 billets qu'ils doivent vendre. Chaque billet au coût unitaire de \$5 donne la chance de remporter l'un des six prix totalisant \$4,000 offerts en tirage.

Horaire

La journée du 9 février sera réservée aux jeunes hockeyeurs. Selon leur niveau, ils seront à tour de rôle appelés à monter sur la glace afin de s'adonner au patinage libre en compagnie de leurs parents et à s'exercer à différents exercices d'habileté tels le lancer de précision, la vitesse, la rapidité du tir et le parcours entre les cônes.

En fin de journée, une joute amicale opposant les arbitres aux entraîneurs du HMB clôturera les activités.

Puis, le samedi 15 février, à 19 heures, un match amical opposera l'équipe JMP à la formation de la Tournée des Artistes-O-Hockey. Les reporters de l'émission Flash à Télévision Quatre Saisons seront aussi présents. Le coût d'entrée pour cette activité est de \$5 par personne. Les profits seront remis au HMB. Des billets sont disponibles en prévente auprès des représentants du HMB, des différentes municipalités ainsi qu'au Centre sportif régional Louis-Cyr.

Football collégial AAA: les Géants fixés sur leur sort le 19 février prochain

MARIO TREMBLAY

C'est le 19 février prochain, lors d'une réunion du Conseil d'administration de la Ligue de football collégial AAA, que l'on saura si les Géants de Saint-Jean seront admis au sein du circuit.

On sait que la Corporation a fait une demande officielle la semaine dernière après avoir reçu l'approbation du Cégep en ce sens.

C'est un comité formé de trois personnes qui aura à recommander ou non l'adhésion des Géants au AAA. La Ligue aura ensuite à accepter ou à rejeter la demande. Bien que la candidature des Géants soit hautement considérée, deux points cependant les désavantageraient grandement.

Selon Jacques Cyr, de la Fédé-

ration du sport étudiant, la Ligue amorce actuellement un processus d'évaluation de deux ans. Qui plus est, les huit formations du circuit ont confirmé leur participation l'an prochain. Il n'est pas certain, selon M. Cyr, qu'une ligue à neuf équipes serait une bonne chose. Il précise cependant que compte tenu de leurs succès, les Géants seraient assurément les bienvenus dans la Ligue collégiale AAA.

Candidature

De son côté, le directeur-général du Cégep, Gilles Perreault, vante la candidature de la Corporation: «Pour nous, l'étude de faisabilité remis par la Corporation nous rassurait quant à la viabilité du projet. De plus, l'importance que l'on accordait à l'encadrement scolaire était aussi primordiale. Là aussi nous avons été convaincus», mentionne M. Perreault.

Dans l'étude de faisabilité re-

mis à la direction du Cégep, la Corporation fait grand état de l'historique de l'équipe et des succès remportés au cours des dernières années. Au moins une quarantaine de joueurs ont fait carrière au football universitaire alors qu'un de ceux-là, Denis Montana, a joué au football professionnel avec les Alouettes de Montréal.

De plus, on souligne avec emphase que les Géants ont connu beaucoup de succès contre les équipes qui ont accédé au AAA au cours des dernières années, soit le Vieux-Montréal, André-Grasset, Marie-Victorin et Trois-Rivières.

Recrutement

Au niveau du recrutement, les Géants n'entrevoient aucun problème avec un bassin de quatre équipes scolaires dans la région immédiate de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Si on ajoute à cette base les équipes civiles de niveau mid-géant AAA de la Rive-Sud ainsi que les équipes scolaires de niveau juvénile de la même région, il ne fait aucun doute, pour la Corporation, que le potentiel de recrutement dans un rayon de 40 kilomètres est très important. D'ailleurs, la Corporation s'engage à limiter à dix le nombre de joueurs qui proviendraient de l'extérieur de la Montérégie afin de répondre à la demande des joueurs de la région.

Qualifications

Il était important aussi de pouvoir compter sur un personnel d'entraîneurs qualifiés ainsi qu'un bassin relativement important d'arbitres qui possèdent les qualifications requises. Ainsi, la Corporation a répertorié une dizaine d'arbitres actuellement actifs qui possèdent les grades nécessaires pour officier un match de football AAA sans compter tous ceux qui possèdent l'expérience nécessaire.

Revenus

Sur le plan organisationnel, la Corporation est consciente du rôle accru qu'elle aura à

jouer au niveau financier. Au mieux, elle peut espérer la même contribution financière de la part du Cégep. De plus, la Corporation espère que les décisions gouvernementales concernant le sport scolaire ne viendront pas réduire ou détruire la structure provinciale de coordination que les collèges seraient dans l'impossibilité de remplacer. La Corporation est par ailleurs consciente des augmentations de dépenses que l'accession au AAA occasionne.

On s'attend aussi à ce que la renégociation du protocole d'entente avec le Cégep amène la Corporation à devoir assumer certains coûts nouveaux, tels que l'entretien du vestiaire de l'équipe et le lignage du terrain pour les matchs par exemple. On parle d'une augmentation de coût d'opération d'environ \$8.000. La Corporation entend aussi exiger une contribution des joueurs nettement plus importante qui s'inspirera de ce qui se fait ailleurs dans le AAA.

En terminant, la Corporation croit que l'accession au AAA augmentera la visibilité du Cégep, notamment dans la couverture médiatique à travers la province. ♣

Deux membres du CPA Iberville accèdent aux Jeux du Québec

MARIO TREMBLAY

Deux patineurs du Club de patinage artistique d'Iberville ont obtenu leurs qualifications en vue de la finale provinciale des Jeux du Québec qui auront lieu dans la région Chaudière-Appalache du 28 février au 2 mars prochain.

Andréanne Lafleur et Samuel Tétrault ont en effet remporté l'or lors des finales régionales qui ont eu lieu à Greenfield Park les 18 et 19 janvier dernier. Ces victoires leur donnaient automatiquement un laissez-passer pour la finale provinciale.



Les six membres du C.P.A. Iberville qui ont pris part aux jeux régionaux du Jeu du Québec à Greenfield Park. Il s'agit de Andréanne Lafleur, Samuel Tétrault, Virginie Bissonnette, Véronique Boisclair, Karine Charpentier et Katherine Lamontagne.

Andréanne Lafleur a obtenu l'or en junior bronze alors que Samuel Tétrault remportait la victoire en classe préliminaire. Les deux patineurs représenteront la Rive-Sud dans la classe pré-novice. Une troisième patineuse, Véronique Boisclair, a failli se qualifier, terminant troisième en classe préliminaire.

Par ailleurs, trois autres membres du C.P.A. Iberville ont pris part aux semi-finales. Il s'agit de Virginie Bissonnette en senior bronze, Karine Charpentier en junior bronze et Katherine Lamontagne en préliminaire. ♣

Isabelle et Lloyd avec la tournée Étoiles sur glace

MARIO TREMBLAY

Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler prendront part à la tournée Étoiles sur glace Chrysler qui prendra son envol le printemps prochain avec une tournée de neuf villes canadiennes. La tournée, qui comprend une impressionnante distribution de champions canadiens, du monde et olympiques de patinage artistique,

s'amorcera le 13 avril à Halifax.

En plus d'Isabelle et Lloyd, la tournée mettra en vedette certains des meilleurs patineurs canadiens dont Kurt Browning, quatre fois champion du monde et Brian Orser, deux fois médaillé d'argent aux Olympiques. La distribution réunira également les champions olympiques Scott Hamilton et Ekaterina

Gordeeva, ainsi que le couple britannique Jayne Torvill et Christopher Dean qui fera ses débuts au Canada dans le cadre de cette tournée. La triple championne canadienne Josée Chouinard fait également partie de la distribution.

Étoiles sur glace Chrysler se produira à Montréal le 15 avril et à Ottawa le 16 avril. ♣

Avez-vous mangé *Coeur about* aujourd'hui?



Au cœur de la solution!

Tel. : (514) 442-6387
Télex. : (514) 442-3329

HONDA FOURTRAX



"Foreman" 400

- Moteur 4 temps, 395 cc
- Montage transversal du moteur
- Poids 249.5 kg (550 lb)

SANS FRAIS

TROUSSE D'INDICATEUR DE VITESSE POUR TRX 300

GRATUIT

300\$ D'ACCESSOIRES SUR MODÈLE "FOREMAN" 400



92, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4795

Les Remparts ont bien failli l'emporter dans la catégorie AA

MARIO TREMBLAY

Les Remparts du Richelieu sont passés à un cheveu près de remporter la finale AA du tournoi national bantam de Saint-Jean-sur-Richelieu. À bout de ressource en troisième période, cette formation régionale s'est malheureusement inclinée au compte de 4 à 2 face aux Faucons de Saint-François-Orford. Les Remparts ont cependant réussi là où toutes les autres formations AA de la région ont échoué, soit de prendre part à l'une des finales du tournoi de Saint-Jean.

En ronde préliminaire, les Remparts avaient vaincu coup sur coup le Lac St-Louis 2-0, les Élans de la Mauricie 4-0 et Fredericton 4-1. En quart de finale, samedi, les Remparts ont disposé de l'Express Rive-Sud 4-2 alors qu'en demi-finale, ils ont triomphé du Laser du Richelieu 5-2.

L'entraîneur des Remparts, Claude Vincelette, était très fier de sa troupe. «Selon les dépisteurs, nous avons été une heureuse surprise. Mes joueurs ont travaillé comme jamais au niveau de l'intensité et de l'application du système de jeu», explique-t-il.

Les Remparts bantam AA n'ont pas connu une très bonne saison régulière, mais se sont drôlement rachetés au cours de ce tournoi. «Je crois que le fait de jouer à domicile a ajouté une dose d'adrénaline à mes joueurs. De plus, ils ont eu la chance d'avoir le vestiaire des Chevaliers Junior AA et de recevoir les encouragements de quelques-uns de leurs joueurs. Ils se sont sentis importants», souligne-t-il en remerciant au passage la direction des Chevaliers pour leur geste.

Concernant la finale, M. Vincelette croit que la victoire aurait pu aller d'un côté comme de l'autre, mais que la fatigue a eu raison de ses protégés. «Nous en étions à un cinquième match en trois jours. Après la deuxième période, nous sentions la fatigue. Avec une égalité de 2-2, il a fallu continuer à se battre pour demeurer dans le match. Mes joueurs ont fait preuve de beaucoup de caractère dans les circonstances».

M. Vincelette avait aussi de bons mots pour sa brigade défensive ainsi que pour ses deux gardiens, Sébastien Rhéaume et Marc-André Perreault, qui ont été superbes tout au long du tournoi. Les gardiens des Remparts ont d'ailleurs obtenu la meilleure moyenne combinée dans la AA.

Étoiles

Par ailleurs, un joueur des Chevaliers s'est retrouvé sur l'équipe d'étoiles de la

classe AA, soit l'attaquant Jean-François Foisy. «Il a connu un très bon tournoi. Il représente un bon prospect pour le midget AAA l'an prochain», souligne son entraîneur.

Les autres membres de l'équipe d'étoiles du AA sont le gardien Guillaume Théberge de Saint-François-Orford, les défenseurs Ghyslain Proulx du Orford et François Senay des Riverains de Laval et des attaquants Éric Laurendeau du Orford et Guillaume Lamoureux du Laser du Richelieu. Claude Vincelette des Remparts a été choisi meilleur entraîneur.

Le récipiendaire du trophée Richard-Mailly remis au joueur le plus prometteur du tournoi a été décerné au défenseur François Senay des Riverains de Laval. Il succède à Pierre-Luc Courchesne, champion de l'an dernier, qui évolue aujourd'hui avec les Estacades du Cap-de-la-Madeleine, midget AAA. Les autres gagnants depuis l'instauration de ce trophée ont été Éric Chouinard, maintenant avec les Gouverneurs de Ste-Foy, midget AAA, Alain O'Driscoll, porte-couleurs à l'époque des Étoiles du Saint-Laurent et David Bernier qui a fait sa marque avec le Laser de Saint-Hyacinthe dans la Ligue junior majeur du Québec.

Incident

Par ailleurs, les Remparts du Richelieu ont été impliqués dans un incident disgracieux à la toute fin de leur match face à Fredericton en ronde préliminaire. Un joueur des Remparts a été frappé par le gardien du Fredericton alors que les deux équipes se croisaient pour quitter la patinoire, ce qui a donné lieu à une échauffourée impliquant tous les joueurs sur la patinoire. Les joueurs ont cependant été séparés rapidement. Plus tard, les responsables de l'équipe de Fredericton et certains parents ont présenté leurs excuses aux responsables des Remparts ainsi que du tournoi pour le désordre occasionné par un des leurs.

BB

Soulignons en terminant que dans la classe BB, les Aigles de la Mauricie ont remporté la grande finale en défaisant Thetford Mines 7-3. Pour leur part, les Patriotes du Haut-Richelieu ont perdu en quart de finale face aux éventuels champions, les Aigles de la Mauricie. En ronde préliminaire, les Patriotes avaient vaincu les Pirates de Saint-Laurent 5-3 et les Braves d'Ahuntsic 4-1 puis perdu 6-4 face au Nouveau-Brunswick.

Au sein de l'équipe d'étoile, on retrouve un joueur des Patriotes du Haut-Richelieu, soit le défenseur Francis Labranche. ☛

Le tournoi bantam de St-Jean se solde par un succès populaire

Le tournoi bantam de Saint-Jean s'est avéré un succès populaire, s'il faut en croire le président de l'événement, M. Denis Rondeau. Même si les chiffres exacts des assistances ne sont pas encore disponibles, le jeune président dit n'avoir jamais vu autant de gens se déplacer pour les finales.

«J'ai parlé à beaucoup de personnes impliquées dans le tournoi depuis plusieurs années et tous sont unanimes pour dire qu'il s'agit d'une des meilleures foules des dernières années», commente-t-il.

La présence en finale des Remparts AA et la bonne performance des Patriotes BB ne sont pas étrangères, semble-t-il, à la hausse de popularité du tournoi.

Malgré certains incidents disgracieux impliquant des équipes locales, M. Rondeau dresse un bilan positif de cette 31^e édition. «Nous avons eu droit à deux très bonnes semaines de hockey. Les matchs furent serrés et le spectacle enlevé», dit-il.

M. Rondeau tient à remercier les nombreux bénévoles qui ont travaillé à la réussite de cette 31^e édition. ☛



Les Remparts du Richelieu sont venus à une période près de rafler le titre dans la AA.

Photo Bruno Petroza

Personne ne finance autant de véhicules que nous.

Problèmes de crédit?

Retards, faillite, jugements ou mauvais crédit: nous avons enfin la solution avec notre nouveau programme exclusif /

2^e CHANCE AU CREDIT

Grâce à notre nouveau programme exclusif de 2^e CHANCE AU CREDIT, peu importe vos problèmes de crédit, il est maintenant possible de vous procurer une auto ou un camion dès aujourd'hui en choisissant parmi plus de 600 véhicules neufs ou d'occasion importés ou américains dans toutes les gammes de prix et à d'excellentes conditions.

Votre dossier sera analysé par un de nos experts, qui sera en mesure de vous conseiller un plan de financement sur mesure adapté à vos besoins.

- ✓ Consultation gratuite ✓ Discretion absolue assurée
- ✓ Maison de confiance depuis plus de 35 ans
- Toute la Rive-Sud peut maintenant en profiter!
- Vous méritez une 2^e chance.

Complexe d'occasion Rive-Sud

Manon Labrecque
445-9811

COMPLEXE DE L'AUTO RIVE-SUD

A 42 LE MERCREDI 5 FÉVRIER 1997 • LE CANADA FRANÇAIS

210331-084

Coup d'envoi du tournoi bantam de Bedford jeudi

MARIO TREMBLAY

Le tournoi provincial bantam de Bedford prend son envol demain soir, jeudi, à l'aréna municipal. Pas moins de 40 équipes sont inscrites à cet événement qui en est cette année à sa 21^e édition.

Si les finales dans les quatre classes au programme ne seront présentées que le 16 février, il n'en demeure pas moins qu'il y aura beaucoup d'action au cours des prochains jours.

On surveillera l'entrée en scène des Castors de Marieville dans la classe CC demain soir, à 21 heures, face aux Jets du West Island. Dimanche, ils seront confrontés aux Jets de Farnham à 15h30. Ces derniers auront joué



Le président du tournoi de Bedford, Paul Boulay Jr.

la veille, à 21 heures, face aux Cougars C.J.R.

Le match d'ouverture du tournoi mettra aux prises les Capitals de Bedford aux Flames de Napierville dans la classe B, dimanche, à 13h30.

Les activités débuteront à 18h30 jeudi et à 17h30 vendredi alors qu'en fin de semaine, les matchs débuteront à 9 heures samedi et à 8h30 dimanche. Soulignons que lundi, mardi et mercredi prochains, les rencontres se mettront en branle à 18h30.

Rappelons que les frais d'admission sont de \$3 par jour pour les adultes et de \$1 pour les enfants. Des passeports sont aussi disponibles au coût de \$12 pour les 11 jours du tournoi.



Photo Remy Bolly

Le tournoi de Farnham bat son plein

Depuis lundi, 52 équipes se disputent la victoire au tournoi novice-atome de Farnham. Jean-François Sauvé est le parrain d'honneur de l'événement. Les cérémonies d'ouverture auront lieu à 16 heures dimanche lors des Jets de Farnham, atome CC, affronteront les Commandeurs de Pointe Lévis. Sur semaine, quatre matchs sont présentés à compter de 17h15, à l'exception du vendredi où les rencontres débutent à 17 heures. Les finales auront lieu le 16 février à compter de 9 heures, à l'aréna Madeleine-Auclair.

SUPER AUBAINE DE DÉBUT D'ANNÉE

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS

AVANTAGE 24 mois

Berline ou familiale

299\$ par mois

LOCATION 24 MOIS SEULEMENT

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

TRANSPORT INCLUS AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Sable GS 97

Véhicules tels qu'illustrés

- Moteur V6 à injection électronique séquentielle
- Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Climatiseur
- Banquette arrière à dossier divisé repliable 60/40
- GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 410A (SABLE), 161A (TAURUS):
- Programmeur de vitesse



Taurus GL 97

- Rétroviseurs extérieurs chauffants à réglage électrique
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Verrouillage électrique des portes
- Freins ABS
- Groupe éclairage

MERCURY SABLE MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ	FORD TAURUS MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT
3 250\$	299\$	3 100\$
2 250\$	349\$	2 100\$
1 250\$	399\$	1 100\$



Voyez le concessionnaire de votre région



CARREFOUR
LINCOLN · MERCURY



HORAIRE D'OUVERTURE Département de service

Lundi au jeudi de 7h30 à 1h00 du matin
Vendredi de 7h30 à 23h00

410, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu

359-0047

Les joueurs n'avaient pas confiance en Robert Hamel



Photo Remy Bolly

Les Dragons se sont assurés du quatrième rang au classement général.

Le voile est enfin levé sur les véritables raisons du départ du Robert Hamel comme entraîneur-chef des Dragons du Haut-Richelieu. Un manque de confiance des joueurs à son endroit expliquerait la décision de la direction.

Nous avons appris qu'à l'insu du propriétaire de l'équipe, Jean-Guy Roberge, et de l'entraîneur, Robert Hamel, les joueurs s'étaient réunis il y a une dizaine de jours pour discuter de la situation.

Ils ont alors convenu de demander le départ de Robert Hamel et d'exiger le retour de leur patron derrière le banc. Les joueurs n'auraient pas apprécié certaines décisions prises par M. Hamel, notamment lors des deux défaites de l'équipe face à Saint-Gabriel-de-Brandon. Après deux jours de réflexion, M. Roberge a acquiescé à la demande des joueurs.

«Contrairement à ce que vous pensez, ça n'a pas été une décision facile à prendre. Je suis très mal à l'aise face à la population de la région. J'avais moi-même décidé de nommer un homme de la région. Personnellement, je n'avais rien contre Robert Hamel. Par contre, à l'aube des séries éliminatoires, si les joueurs avaient perdu confiance en leur entraîneur, une décision s'imposait», explique le

propriétaire de l'équipe.

M. Roberge ajoute que la décision aurait sans doute été différente en début de saison. «J'aurais sans doute dit à mes joueurs d'essayer de s'entendre avec leur entraîneur et d'être plus patients. Mais il ne reste que deux matchs à faire en saison régulière et il fallait adoucir l'atmosphère dans le vestiaire.»

Il reconnaît que la balle est maintenant dans le camp des joueurs. «Ceux-ci devront démontrer tout le talent qu'ils ont et gagner puisque c'est notre but». M. Roberge a mentionné qu'avec le retour de Martin Lefebvre et les quelques changements qu'il a apportés à ses trios, son attaque est maintenant à point. Par contre, sa défensive devra se refermer.

«J'ai actuellement sept défenseurs à ma disposition. Ceux qui ne voudront pas jouer le système joueront tout simplement sur le banc, quel que soit leur nom ou leur statut à l'intérieur de l'équipe», prévient-il.

En vrac

Remis d'une sérieuse opération au dos, Pierre Millier sera l'adjoint de Jean-Guy Roberge jusqu'à la fin de la saison.

Les Dragons sont assurés de la quatrième place au classement gé-

ral. Vendredi dernier, les Dragons ont remporté une victoire de 8-6 face aux Dinosaures de Sorel devant plus de 800 personnes au Palladium d'Iberville.

Après 12 minutes de jeu, les Dragons menaient 5-0 mais ils ont permis aux Dinosaures de revenir dans le match. Les Dragons espèrent toujours finir troisième mais la tâche ne sera pas facile. Ils accusent trois points de retard sur Pont-Rouge avec seulement deux matchs à jouer au calendrier.

En première ronde des séries, les Dragons affronteront Sorel ou Lachute. Actuellement, Sorel a deux points de priorité avec un match de plus à jouer. «Pour les amateurs, une série Haut-Richelieu-Sorel serait enlevante. Nous serions aussi assurés d'une meilleure foule au guichet», souligne Jean-Guy Roberge.

Ce dernier tente actuellement de convaincre certains gens d'affaires de la région à investir dans l'équipe. «Seul, j'ai de la difficulté à tout mener de front. Comme je désire garder l'équipe à Iberville, je crois qu'il serait intéressant de trouver des investisseurs locaux.»

Le prochain match des Dragons aura lieu vendredi soir prochain face aux Rapides à Lachute. Le Haut-Richelieu terminera sa saison le vendredi 14 février, à 20h30, face aux Gladiateurs de Saint-Lin. ☞

Chez les Chevaliers

Chaput à l'impression de prêcher dans le désert

MARIO TREMBLAY

Avec six matchs à disputer d'ici la fin de la saison, les Chevaliers de Saint-Jean sont engagés dans une lutte intéressante avec le National de Rosemère pour le deuxième rang du classement général de la Ligue junior AA de Montréal. Au moment d'écrire ces lignes, Rosemère détenait une priorité d'un point sur la formation johannaise.

Mercredi soir dernier, le National a pris l'exclusivité de ce deuxième rang en battant à domicile les Chevaliers par la marque de 7-4 dans une fin de match tumultueuse où la frustration de certains joueurs des Chevaliers a fait surface. Décimés par les blessures, Saint-Jean devra jouer sans quelques joueurs qui risquent des suspensions.

Depuis quelques semaines, malgré leur très bonne position au classement, les Chevaliers semblent traverser un passage à vide. L'entraîneur Jacques Chaput en demande beaucoup à certains joueurs mais constate aussi que d'autres ne fournissent pas l'effort nécessaire.

«J'ai regardé attentivement les deux derniers matchs sur vidéo et j'ai pu constater que plusieurs de mes joueurs ne sont tout simplement pas intéressés à jouer. Si je n'ai pas l'effort constant de tous mes joueurs pour combler les blessures, nous n'irons nul part. Actuellement, je ne compte que cinq ou six joueurs qui se présentent à tous les soirs. Dans plusieurs de nos matchs, nous ne faisons qu'acte de présence».

M. Chaput admet qu'il vit ses moments les plus difficiles depuis qu'il dirige l'équipe. «Nous avons déjà connu des difficultés dans le passé mais l'équipe, bien que moins talen-



Photo Remy Bolly

Selon Jacques Chaput, les Chevaliers devront fournir un meilleur effort d'ici la fin de la saison.

teuse, travaillait fort et nous nous en sortions. Cette année, j'ai l'impression de prêcher dans le désert. Mes joueurs répètent toujours les mêmes erreurs. C'est difficile pour un entraîneur de trouver la solution lorsque les joueurs n'y mettent pas l'effort».

À venir

L'entraîneur des Chevaliers souhaite que ses joueurs se retroussent les manches afin de bien terminer la saison. L'objectif de terminer au deuxième rang est toujours à la portée d'autant plus qu'il reste encore un match à jouer face à Rosemère le 18 février prochain.

Entre-temps, les Chevaliers disputeront la victoire aux Étoiles de l'Est dimanche prochain. Mardi, les Chevaliers rendront visite mardi aux Jets de NDA. ☞

Le 16 février au Palladium

Les Jardins du Fort St-Jean lancent un défi aux Dragons

MARIO TREMBLAY

En préparation à leur participation à la Coupe Sunshine en avril prochain en Floride, la formation intermédiaire des Jardins du Fort St-Jean disputera un match hors-concours aux Dragons du Haut-Richelieu. Le match sera joué le 16 février prochain à 16h30 au Palladium d'Iberville.

Les Jardins du Fort St-Jean est une formation formée de joueurs de la région jouant pour la plupart dans la Ligue intermédiaire du Campus du Fort St-Jean. Cette formation s'est inscrite au tournoi de la Coupe Sunshine dans la classe C compétition. Pour s'y préparer, mais aussi pour amasser des fonds, les responsables de l'équipe ont pensé organiser ce match hors-concours.

L'organisation des Dragons s'est prêtée volontiers à l'exercice et a promis que tous les joueurs réguliers seraient au rendez-vous. Deux joueurs appartenant aux Dragons soit Pierre Surprenant et Luc Alarie, joueront cependant pour la formation du Fort St-Jean qui compte sur un excellent gardien de but en la personne de Jean-François Lanoue. Il aura l'occasion d'affronter son cousin Martin, gardien des Dragons.

Ce match qui se veut amical se jouera sans contact. L'équipe du Fort St-Jean s'entraînera ferme afin de pouvoir rivaliser avec une des meilleures formations senior au Québec. Quatre joueurs de l'extérieur se grefferont à l'équipe pour l'occasion. Fernand Surprenant a accepté de diriger l'équipe lors des entraînements et du match du 16 février.

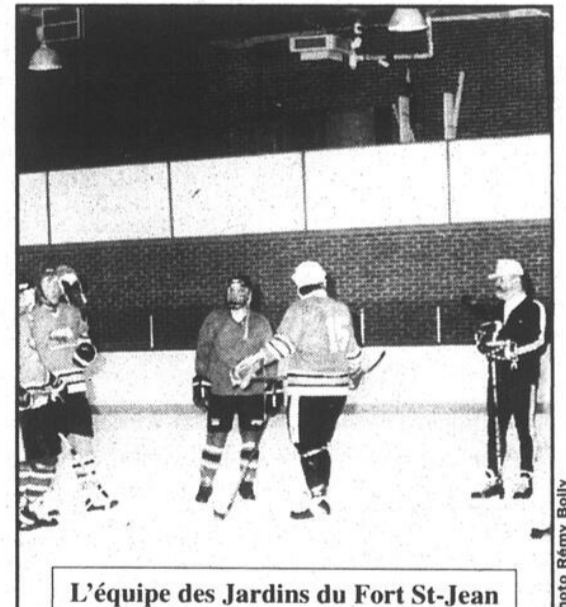


Photo Remy Bolly

L'équipe des Jardins du Fort St-Jean prend très au sérieux son match face aux Dragons.

Les billets, au coût de \$5, seront en vente lors des deux derniers matchs réguliers des Dragons les 31 janvier et 14 février. Les billets sont aussi disponibles au restaurant des Jardins du Fort St-Jean ainsi que le jour même du match au Palladium.

Après la rencontre, le public est invité à souper en compagnie des joueurs des deux équipes au restaurant des Jardins, l'ancien Mess des officiers du collège militaire, à compter de 19h45. Les billets pour le souper sont en vente au coût de \$16.

Rappelons qu'une grande partie des profits iront à l'équipe de hockey des Jardins du Fort St-Jean ainsi qu'aux Dragons du Haut-Richelieu. ☞

Record

La montréalaise Nathalie Belfort, du Club Saint-Jean Olympique, a éclipsé une vieille marque du saut en hauteur féminin québécois en réussissant un bond de 1m81 lors d'une rencontre d'athlétisme présentée la semaine dernière à l'université d'Indiana.

Belfort, 21 ans, a battu d'un centième l'ancien record à l'intérieur, vieux de 15 ans, qu'elle détenait conjointement avec deux autres athlètes. Belfort, qui s'entraîne avec Éric Beaudry, détient depuis 92 la marque extérieure avec un saut de 1m82.

Lutte olympique

Saint-Césaire accueillera à la fin février le championnat provincial de lutte olympique. Carl Rainville de Marieville sera un des lutteurs à surveiller. Les détails de l'événement seront annoncés demain, jeudi, en conférence de presse.

Sylvie Fréchette

La double médaillée olympique, Sylvie Fréchette, sera à la succursale de la Banque Nationale d'Iberville jeudi prochain, 6 février, à 9h30. Elle remettra une bourse d'études au volleyeur Simon Berleur d'Iberville.

Stage d'entraîneurs

Le Service des sports du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu offrira, en collaboration avec le Conseil régional des loisirs de la Montérégie, un stage théorique de formation pour entraîneur Niveau 1 du Programme National de Certification des Entraîneurs les 1^{er} et 2 mars prochain.

Ce stage s'adresse aux entraîneurs âgés d'au moins 16 ans. D'une durée de 13 heures, il se tiendra au cégep de Saint-Jean les samedis et dimanches de 8h30 à 17h30. Pour

s'inscrire, on communique avec Laure Desrochers, du Service des sports du Cégep au 347-5301, poste 2236.

Soirée chasse et pêche

Après Saint-Jean-sur-Richelieu, c'est au tour de Mont Saint-Grégoire d'accueillir la tournée Sentier Chasse-Pêche. La soirée se tiendra le 11 février prochain à l'érablière La Goudrelle, à compter de 19h15.

Sortie de ski

La prochaine sortie du club de ski OKIOK aura lieu le 8 février prochain au Mont Ste-Anne dans la région de Québec. Les départs se feront du terminus de la CIT au Carrefour Richelieu ou encore de l'aréna de Napierville.

Par ailleurs, OKIOK offre une sortie spéciale pour les membres et les non-membres le 23 février prochain au Mont Kellington aux États-Unis. Le forfait au coût de \$50

comprend le transport, les assurances et les billets. Un dépôt de \$20 est exigé.

Pour vous inscrire, il suffit d'écrire votre nom, adresse, numéro de téléphone et numéro d'assurance-maladie et de l'envoyer à l'adresse suivante: Okiok, C.P. 39 Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6Z1. Pour information: 359-7770.

Volley-ball

On est à la recherche de joueurs de volley-ball de calibre intermédiaire ou

avancés pour évoluer dans une ligue le samedi soir, de 16h30 à 19 heures, au Cégep de Saint-Jean. Il s'agit d'une ligue amicale. Pour informations: Denis Toupin au 349-1784 ou Réjeanne Léger au 347-9739.

Par ailleurs, on recherche des joueurs de volley-ball, garçons et filles, âgés de 16 ans et plus, pour créer une ligue de volley-ball compétitive, de calibre B à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le but est de développer des joueurs de niveau compétitif pour participer à des entraînements et des tournois. Pour information: 358-5788.

Bain libre: horaire spécial vendredi à St-Jean

Vendredi, dans le cadre d'un congé pédagogique, le service des Loisirs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu invite la population à se baigner à la piscine du complexe sportif Claude Raymond, de 13 à 16 heures.

Samedi et dimanche, les cours qui se tiennent habituellement au même endroit seront annulés pour faire place à une compétition de natation provinciale. Il y aura toutefois bain libre les deux jours de 14 à 16 heures.

Mauvais départ pour les Géants au volley-ball

MARIO TREMBLAY

Évoluant dans le groupe 1 réunissant les sept meilleures formations de la première moitié de saison, les Géants du cégep de Saint-Jean ont bien mal amorcé leur deuxième portion du calendrier.

Lors de leur premier tournoi en 97, les Johannais ont perdu leur quatre matchs dimanche dernier. Quatrième au classement, les Géants ont perdu tour à tour face au Vieux-Montréal, John Abbott, Édouard-Montpetit et Saint-Jérôme.

L'entraîneur Louis Kelly admet que son équipe a connu un week-end difficile. Le prochain tournoi aura lieu le 23 février prochain au cégep André-Grasset. Soulignons que Saint-Jean affrontera chacune des six autres équipes de

sa division à deux reprises dans le cadre de trois tournois qui les emmèneront au championnat provincial les 5 et 6 avril aux cégeps de Granby et de Saint-Hyacinthe.

Le premier rang à la portée du Celtix

Dans un match au cours duquel il a complètement dominé le jeu, le Celtix a triomphé de Saint-Constant par le pointage de 1 à 0, dimanche dernier, au Campus du Fort Saint-Jean. N'eût été de la performance du gardien Mario Verdino, le Celtix aurait signé une victoire plus convaincante.

«Nous avons obtenu une bonne vingtaine de tirs au but et Verdino a multiplié les bons arrêts», commente Marc-André Lord, gardien pour le Celtix.

De retour au jeu après une suspension, Jocelyn Ravenelle a été l'unique marqueur du Celtix avec son quatrième de la saison, but survenu en première demie.

Classement

Au classement, le Celtix occupe la deuxième place avec 21 points, un point de plus que Saint-Bruno. Les Citadins de Beloeil sont premiers avec 25 points.

Les deux prochaines semaines seront déterminantes pour la course au championnat. Ainsi, dimanche prochain, le Celtix affrontera le St-Bruno United à 17h30 alors que le 16 février, les deux équipes de tête, Saint-Jean et Beloeil, se mesureront à 18h30.

Pour sa part, le Saint-Jean Inter Beethoven affrontera Saint-Lambert dimanche prochain, à 18h30. Trois autres matchs seront à l'affiche à compter de 16h30.



Mazda Protegé SE 1997

**À CE PRIX-LÀ,
LA MAZDA LA PLUS
VENDUE AFFICHERA
«TOUTES VENDUES».**

179\$*

Par mois/location 24 mois

- Garantie 5 ans**
- Stéréocassette AM/FM et 4 haut-parleurs
- Moteur 1,5 L à DACT, 16 soupapes
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Volant inclinable
- La plus spacieuse de sa catégorie†
- Excellente consommation d'essence (5,7 L/100 km)***
- Excellente valeur de revente
- Frais d'entretien minimes



Les concessionnaires Mazda du Québec



* Comparaison selon le modèle 1997. ** Offre valable sur toute location au détail chez les détaillants participants à partir du 3 janvier pour un temps limité. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. † Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Protegé SE 1997 (modèle de base #BAXJ5/AA00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1500 \$ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 250 \$ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 750 \$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants. ** Détails chez votre concessionnaire. *** Selon Transports Canada, conduite de route.

L'essence du Service

QUINTIN

MAZDA

325, rue LaBerge
Saint-Jean-sur-Richelieu

349-5787

Tableaux indicateurs

BILLARD

Billard St-Louis

Ligue de billard du lundi «a»				
	PJ	V	D	Moy.
Formica Canada	1067	597	470	559
Laudiom Son Éclairage	1006	560	446	556
Taxi Union	1031	571	460	553
Acrobate	1021	541	480	529
L-P-B Geni Conseil	971	477	494	491
Amusement Richelieu	994	474	520	476
Soudure Lauzière	1011	454	557	449
Micro Bus Informatique	967	363	604	375

Ligue de billard du lundi «b»

	PJ	V	D	Moy.
Épicerie des Halles	999	546	453	546
Desautels Électrique	1037	541	496	521
C-M-Tech	1030	528	502	512
Guy Poire	958	486	472	507
Plomberie D.S.	1024	510	514	497
Tapis Lanart Inc.	919	386	533	420

Ligue de billard mardi femmes

	PJ	V	D	Moy.
Porte de garage Daneault et L.	515	296	219	574
Garderie Jeux d'enfant	518	297	221	573
Fruiterie des Halles	527	258	269	489
Richelieu Métal	545	261	284	478
Pic-Vite	545	257	288	471
Place Select-Tronique	548	225	323	410

Ligue de billard mardi électriciens

	PJ	V	D	Moy.
Golf Option	804	468	336	582
Eco Concept	995	557	438	559
Ameu. Pierre Mercier	937	497	440	530
L-M-L Électrique	964	494	470	512
Soudure Lauzière	857	412	445	480
Club Golf St-Jean	963	437	526	453
Richelieu Métal	944	422	522	447
Richelieu Linoleum	771	291	480	377

Ligue de billard du mercredi femmes

	PJ	V	D	Moy.
Classement général	363	206	157	567
Samuel Harrison Goudrault	293	165	128	563
Distribution Cavalier	304	133	171	437
Cascade Golf Laprairie	355	140	215	394

Ligue de billard du jeudi «9»

	PJ	V	D	Moy.
Classement général «9»	924	531	393	574
Désautels Électrique	943	499	444	529
Char. Fromage 3 Continents	914	474	440	518
Micro-Bus Informatique	898	454	444	505
Resto-Bar Cactus	1109	505	604	455
Soudure Lauzière	1179	534	645	452
Érablière La Goudrelle				

HOCKEY

Directeurs gérants «Les Experts»

28 janvier	S. Désormier	412
G. Paquette	G. Boyer	406
An. Désormier	Ar. Désormier	387
M. Paquette	J.P. Vigeant	382
	An. Paquette	378
	L. Duchesneau	360
	Y. Désormier	359

Intermédiaire Campus Fort St-Jean

Classement	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Complexe sportif Fort St-Jean	3	2	1	25	12	5	
Comtech Électronique	2	2		21	13	4	
Jardins Fort St-Jean	3	2	1	18	22	4	
Pâtisserie La Fournée	4	1	3	24	30	2	
Les Tyrex	4	3	1	14	24	1	

	B	A	Pts
Martin Lefebvre. La Fournée	8	7	15
Marc Brière. Complexe	7	7	14
Hugo Lamoureux. La Fournée	4	7	11
Jacques Tremblay. Complexe	0	10	10
Simon Surprenant. Les Jardins	6	3	9

QUILLES

Amis de la Montérégie

Plus haute moyenne				
	PJ	PP	Qui	
Laurel & Hardy	240	160	47301	
Michelines	205	194	46409	
Bantam Team	200	199	46656	
Bou-Guy	199	201	46246	
Les Ailes	196	202	46215	
André	190	209	46665	
Méchants	184	217	46458	
Puces	183	215	46400	

Les Bons Copains

Classement 7 février				
	PJ	PP	Qui	
C. Labonté	54	25	9668	
S. Dupéré	48	31	10058	
M. Huet	42	38	9683	
C. Hébert	41	38	9655	
H. Caron	41	39	9828	
M. Roy	40	39	9771	
L. Gagnon	40	40	9986	
J. Rondeau	40	40	9800	
N. Vachon	38	42	9773	
H. Brault	35	45	9300	
J. Lapierre	31	48	9400	
M. Martin	27	53	9910	

Avantage Immobilier Taverne des Sports

Classement				
	PG	PP	Tot	
A. Chagnon	112	40	37939	
F. Dussault	102	50	37880	
G. Garceau	74	78	37563	
C. Rondeau	70	82	38035	
R. Martin	70	82	36972	
Y. Lapointe	68	84	37231	
R. Lacroix	64	88	37433	
P. Fontaine	48	104	37602	

Brasserie de l'Ouest

Classement				
	PG	PP	Tot	
A. Chagnon	252			
Denise Hotte	203			

Plus haut triple

Claude Rondeau	656
Jacqueline Piette	545

Plus haute moyenne				
	PJ	V	D	Moy.
Ghyslaine Boucher	632			
Richard Girard	199			
Line Marcoux	174			

Évasion

Classement 20 janvier				
	Pts	Q		
Plante	92	42376		
Viens	92	41904		
Leduc	78	42664		
Boucher	74	40544		
McNulty	68	41621		
Ricard	68	41018		
Moreau	52	41078		
Parent	52	41058		

Plus haute moyenne

Louis Parent	159
Micheline Boucher	146

Plus haut triple

Louis Parent	555
Marielle Mombteau	539

Plus haut simple

Michel Leduc	230
Marielle Mombteau	229

Chevaliers de Colomb 3206

Classement 4 février				
	PG	PP	Qui	
Studio Y. Blais	104	56	44856	
Entrep. G. Bard	86	74	44499	
Dist. J. Jalbert	84	76	44145	

Plus haut triple

Colomb #3206	82	78	45094
Bijouterie			
Or Express	81	79	44654
Const. Forco	80	80	44156
Entrep. Thibault	78	82	44709

Plus haut simple

H.-Richelieu	78	82	44080
Maçonnerie			
St-Gregoire	75	85	43766
Gourmandise	72	88	44239
S. Guérin, avo.	72	88	44139

Plus haut triple

Serge Bombardier	268
Monique Brisebois	231

Plus haut simple

Serge Bombardier	691
Monique Brisebois	544

Plus haute moyenne

Carl Circe	186
Monique Brisebois	158

Classique Féminine

Classement 5 février				
	PJ	PP	Qui	
C. Labrecque	87	57	13302	
C. Dumont	84	59	12528	
G. Dumont	84	60	12651	
C. Faille	83	60	12957	
G. Dallaire	73	71	12802	
S. St-Germain	71	73	12456	
M. Pétrin	68	76	12193	
G. Poulin	66	77	12516	
J. Goghlan	59	84	12124	
C. Beauchemin	43	101	11663	

Plus haut triple

Claudette St-Germain	269
Claudette St-Germain	666
Claudette St-Germain	194

Classique de Saint-Jean

Classement 5 février				
	PG	PP	Qui	
Net. de tapis ler	11	1	5401	
Taxi Union	10	2	5653	
C. Trudeau	7	5	5685	
Sport	7	5	5685	
Bourassa	7	5	5549	
Transport	7	5	5492	
Cire Multisport	7	5	5492	
Larose & Larose	5	7	5728	

Plus haut triple

Barnabé Auto	5	7	5579
Centre			
Salle de quilles	5	7	5407
René			
Bout. du quilleur	4	8	5594
M. St-Pi.	4	8	5361
Plomb. D.S.	4	8	5361
Groupe LeSieur & Frère	4	8	5342
Net. Théberge	3	9	5346

Plus haut simple

Denis Larose	300
Michel St-Pierre	789

Plus haute moyenne

Claude L'Écuyer	229
-----------------	-----

Couche-Tard du Vendredi

Classement 7 février				
	PG	PP	Tot	
J. Lahaie	29	11	19535	
J.M. Benoit	24	15	19718	
J. Balthazar	23	17	19723	
G. Boillard	23	17	19070	
G. Robert	21	19	19881	
G. Messier	18	21	18841	
Ra. Girard	18	22	19489	
Ri. Girard	17	23	19162	
A. Dubois	13	27	19115	
D. Forgues	13	27	18656	

Plus haut triple

Jean Balthazar	279
Dyane Martin	242

Plus haut simple

Jean Balthazar	701
Line Marcoux	630

Plus haute moyenne				
	PJ	V	D	Moy.
Stéphane Bisailon	184			
Micheline Frappier	162			

Les Sourds du Haut-Richelieu

Classement 2 février				
	PG	PP	Tot	
La Mer	92	48	30	

Tableaux indicateurs

QUILLES

Ligue masculine du Royaume

26 janvier	
Yvan	50 108 158 35889
Yves M.	44 101 145 35677
Fernand	43 99 142 35455
Martin	41 90 131 34969
Yves L.	36 94 130 35254
Gilles	31 81 112 34246
Charles	31 81 112 34246
Yves C.	40 70 110 34063

Semaine	
Plus haut simple	224
Plus haut triple	583
Plus haute moyenne	168

Ligue TVA Élect Inc.

6 février			
H. Latour	47	33	42318
P. Lavoie	46	34	41184
A. Boire	45	35	41953
JC Blanchette	42	38	41785
Y. Lebeau	39	41	41367
M. Chouinard	36	44	41235
D. Blanchette	33	47	41931
M. Laplante	32	48	42012

Plus haut simple			
JC Blanchette	282		
Ruth Gousy	241		

Ligue de quilles Yoyo

15 janvier			
Julie	74	31530	
Michel	70	30986	
Stéphane	66	31511	
Pierrette	65	31135	
Yoyo	62	31735	
Danielle	50	30309	
Jean-Paul	48	31484	
André	45	32549	

Plus haute moyenne			
Stéphane Patenaude	160		
Yoyo Gagnon	144		

Maison Éthier

2 février			
St-Luc Auto Service	58	36158	
Rest. Le Kuisto	44	35178	
Fabritec	42	35399	
Gar. Mario Mégré	47	36094	
Feronnerie Houle	46	35734	
Sal. fun. Oigny	62	36626	

Plus haute moyenne

Louise Lord	159
Claude Rousseau	173

Ligue mixte «Copains» O'Keefe

Semaine du 24 janvier	
Denis R.	94 50
Roland	80 64 39643
Daniel	80 64 38491
Martin	77 67 39856
Denis C.	74 70 38316
Denis T.	72 72 34654
Charles	66 78 37446
André	66 78 38540
Nicole	62 82 39426
Yves	51 93 36195

Plus haut simple

Claire Payant	159
Éric Poupart	214

Multisport O'Keefe 2

Classement 3 février			
R. Lecours	85	55	41644
L.G. Martin	79	61	41548
JG Martin	76	64	41435
R. Pouliot	74	66	40485
C. Ouellet	71	69	41412
G. Lamarche	71	69	40963
R. Lamarche	64	76	40143
N. Jubinville	62	78	41121
D. Bonneau	62	78	40982
Y. Lataille	56	84	40465

Plus haut simple

Rosaire Lamarche	286
Réjean Lecours	698

Pic-bois

2 février			
5-5	53	32	24755
1-1	47	38	23318
2-2	46	39	23564
6-6	38	46	21953
3-3	36	49	24543
4-4	34	50	23244

Pinto

8 février			
Rondeau	82	58	16797
Poirier	79	60	17295
Rémillard	78	62	16408
Frégeau	72	67	16697
Coupal	68	72	16709
Ouellette	65	74	16309
Patenaude	60	80	15954
Loiselle	54	85	16652

Planchers bois-franc

Richard Girard	279
Jean-François Picard	713

Poissant & Tremblay

5 février			
Côté	28	14	11440
Séguin	24	18	11561
Dufour	21	21	11336
Bouchard	20	22	11536
Ouellet	20	22	11340
Moreau	19	23	11469
Laplante	19	23	11400
Poirier	17	25	10944

Plus haut simple

Jacques Poirier	270
Stéphanie Côté	244

Plomberie D.S.

Classement 4 février			
Gar. du Meuble	67	33	12096
R.H. Entretien	56	44	11251
Plomberie D.S.	54	46	11573
Sal. La Caboché	52	47	11506
Cabinex	52	48	11398
Moules Mirplex	48	52	11489
Pérole St-Jean	46	53	11461
Remorquage Graveline	43	57	11700

Resto Bar L'Entre Deux

Classement au 2 février			
Paradis	88	64	38842

Sportive du Haut-Richelieu

Northrup King	43	57	11361
R.B.I. Expert	38	62	11349

Plus haut simple

Jean-Pierre Doucet	221
Huguette Carroll	223

Plus haut triple

Denis Rivard	552
Huguette Carroll	524

Plus haute moyenne

Denis Rivard	156
Huguette Carroll	136

Classique Senior

Classement 3 février			
J.N. Belval	24	8	12467
P. Benoit	21	10	12160
J. Lapointe	19	13	13126
C. Fortin	19	13	12369
N. Dextradeur	17	15	12394
H. Latour	17	15	12231
Y. Landry	16	16	12633
J. Lemieux	14	18	11876
R. Boone	13	18	12154
J. Brassard	13	19	11661
M. Chayer	10	22	12025
D. Brault	8	24	12001

Plus haut simple

Yvon Landry	298
-------------	-----

Plus haut triple

Yvon Landry	731
-------------	-----

Plus haute moyenne

Paul Benoit	202
-------------	-----

St-Eugène

Thérèse	12	20	6810
Jean-Pierre	10	22	7052

Semaine

Plus haut simple	245
Plus haut triple	646
Plus haute moyenne	190

Vidéologue

6 février			
Flinstones	82	58	41602
C. Bienvenue	78	62	41872
Salon l'Ami	74	66	41567
P. Garceau	72	68	41814
P. Parent	72	68	41344
Farfelus	71	69	41430
Copains	67	73	41142
Patates	66	74	41305
H. Lemieux	61	79	40459
Abattus	57	83	41356

Meilleur simple

Roger Lanoue	264
Suzanne Quenneville	206

Meilleur triple

Michel Masse	674
Suzanne Quenneville	499

Meilleure moyenne

Michel Masse	181
Suzanne Quenneville	139

TENNIS

Classement 6 février			
Denis	22	10	7443
Laurier	22	10	7073
Claude	20	12	7362
Serge	16	16	7289
Roger	16	16	7034
Marcel	14	18	7451
Michel	14	18	7252
Jean-René	14	18	7033

Club de tennis Haut-Richelieu

Jean Girard	245
Lucie Ménard	210

Classement

R. Cedras	130	50	20468
S. Larose	98	82	19431
M. Gauthier	95	85	19709
L. Huppé	93	87	19134
J. Gosselin	91	89	19374
M. Audette	90	89	19225
R. Vachon	89	90	19626
L. Frégeau	88	91	20044
J. Charron	83	96	19543
P. Bélanger	78	102	19271
L. Brault	73	107	18973
M. Gauthier	70	110	19186

Plus haut simple

Robert Cedras	279
---------------	-----

Plus haut triple

Dario Matesi	696
Michel Audette	207

St-Eugène

Denis	22	10	7443
Laurier	22	10	7073
Claude	20	12	7362
Serge	16	16	7289
Roger	16	16	7034
Marcel	14	18	7451
Michel	14	18	7252
Jean-René	14	18	7033

Semaine

Plus haut simple	245
Plus haut triple	646
Plus haute moyenne	190

Vidéologue

6 février			
Flinstones	82	58	41602
C. Bienvenue	78	62	41872
Salon l'Ami	74	66	41567
P. Garceau	72	68	41814
P. Parent	72	68	41344
Farfelus	71	69	41430
Copains	67	73	41142
Patates	66	74	41305
H. Lemieux	61	79	40459
Abattus	57	83	41356

Meilleur simple

Roger Lanoue	264
Suzanne Quenneville	206

Meilleur triple

Michel Masse	674
Suzanne Quenneville	499

Meilleure moyenne

Michel Masse	181
Suzanne Quenneville	139

TENNIS

C. Barreau	18	29	62,07
D. Pelchat	19	32	59,38
J. S.-Dequoy	13	26	50,00
M.A. Bruneau	21	42	50,00
P. Chaput	15	33	45,45
V. Gendron	15	40	37,50

Ligue B

C. Parent	22	25	88,00
S. Tremblay	27	42	64,29
A. Vanslette	22	37	59,46
J. Ostiguy	20	36	55,56
O. Brisson	20	40	50,00
L.-P. Chabot	14	40	35,00
J. Lachapelle	9	27	33,33
O. Sévigny	7	36	19,44

Ligue C

Y. R.-Gosselin	46	58	79,31
E. Brisson	21	31	67,74
O. Karam	27	40	67,50
S. Cardinal	30	46	65,22
M. Paradis	16	32	50,00
C. Choquette	16	38	42,11
R. Ponton	11	42	26,19
A. Sanford	10	67	14,93

Ligue D

F. Saïch	34	38	89,47
M. Ostiguy	28	39	71,79
M. G.-Boudreau	26	41	63,41
M.-E. McLaughlin	17	42	40,48
P.-Y. Deneault	12	42	28,57
O. Langevin	3	38	7

SUPER ESSAIM PAPILLON

ALAIN & GUY-M PAPILLON
900, BOUL. DU SÉMINAIRE
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
348-4931



«Allan»
Chocolat au lait solide
75 g

79¢



«Colgate»
Tube
75 ml

59¢

«Hershey»
Chocolats assortis
150 g / 90 g

5⁹⁹ ch.

«Mon Chéri»
Coeur
T-12

5⁶⁹

«Hersey»
Coeur romantique
300 g

8⁹⁹



«Tempra»
Gouttes
24 ml

4⁴⁹



«All»
Poudre à lessive
4 litres

2²⁹

«Ferrero Rocher»
Coeur en chocolat
100 g

3⁹⁹



«Allan»
16 coeurs d'amour
au chocolat
100 g

2²⁹

PRIX EN VIGUEUR DU
2 AU 8 FÉVRIER INCLUS
LIMITE DE 4 PAR CLIENT

OUVERTURE DÈS 8H00 A.M.
DU LUNDI AU VENDREDI

OUVERT 7 JOURS / 7 SOIRS

- LIVRAISON À DOMICILE
- SERVICE SPÉCIALISÉ AUX DIABÉTIQUES
- DÉPARTEMENT D'ORTHOPÉDIE
- SERVICE DE DÉVELOPPEMENT DE PHOTOS
- DÉPARTEMENT D'HOMÉOPATHIE
- SERVICE DE PHOTO D'ASSURANCE-
MALADIE ET DE PASSEPORT EN 5 MINUTES

DES AMOURS DE PRIX
POUR LA

